

MELANGES HISTORIQUES

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

1636-1852

par

BENJAMIN SULTE

Augmenté, annoté et publié par

GERARD MALCHELOSSE

Préface de M. Victor Morin
ancien président-général de la Société
Saint-Jean-Baptiste



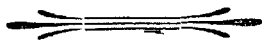
EDITIONS EDOUARD GARAND

1423-1425-1427 Sainte-Elisabeth

Montréal

1929

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE



*ES Mélanges historiques
sont mis au point et doi-
vent être regardés com-
me définitifs; par conséquent nous
déclarons erroné tout ce qui, dans
nos écrits épars ou nos brochures
antérieures, n'est pas d'accord avec
la présente publication.*

B. S.



MELANGES HISTORIQUES

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

1636 - 1852

par

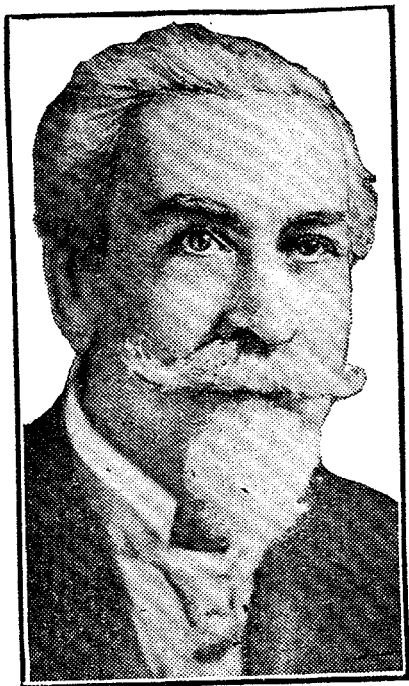
BENJAMIN SULTE

Augmenté, annoté et publié par
GERARD MALCHELOSSE

Préface de M. Victor Morin
ancien président-général de la Société
Saint-Jean-Baptiste



EDITIONS EDOUARD GARAND
1423-1425-1427 Sainte-Elisabeth
Montréal
1929



Benjamin Lulte



Préface

Aurait-on jamais songé que l'origine des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste remonte au paganisme et que l'excellent M. Gingras, qui se donne tant de mal à préparer, chaque année, le feu de joie du 23 juin, perpétue tout bonnement le culte des divinités de l'Olympe à l'occasion du solstice d'été ?

C'est pourtant ce que nous déclare ce chercheur infatigable qu'était Benjamin Sulte, et force nous est de le croire puisqu'il établit son assertion sur des données historiques. Heureusement que l'Eglise a christianisé ces fêtes en associant les pratiques religieuses aux réjouissances profanes; par ce moyen, elle les a fait tourner à la plus grande gloire de Dieu. Et c'est dans un même ordre d'idées que Ludger Duvernay a pris occasion des fêtes de la Saint-Jean pour créer, au profit du peuple canadien, un organisme qui pût assurer sa survivance.

Il est extrêmement intéressant de suivre l'analyse des événements provoqués par les luttes incessantes de nos pères pour le maintien de nos droits et la conquête de nos libertés, surtout quand les commentaires en sont faits par un observateur con-

temporain des chefs de nos revendications nationales. Né en 1841, Sulte a connu Papineau, LaFontaine, Viger, Morin; il a vécu dans l'intimité d'Etienne Parent dont il a épousé la fille cadette, et, s'il était trop jeune pour s'entretenir de questions publiques avec Duvernay mort en 1852, on peut dire qu'il s'est imprégné de sa pensée dans cette ville des Trois-Rivières où tous deux se sont formés à jouer des rôles de premier ordre dans la vie du peuple canadien.

Toute la genèse de notre société nationale et des causes qui ont déterminé sa fondation se trouve dans ces pages où Sulte nous décrit l'état des esprits à la suite de l'adoption des Quatre-vingt-douze résolutions et la sûreté de jugement dont Duvernay fit preuve en faisant servir un usage ancien à la création d'une organisation destinée à réchauffer le sentiment national, à soutenir l'effort des chefs et à jouer éventuellement un rôle considérable dans les destinées de notre race.

Il faut aussi rendre grâces à Sulte d'avoir traité à fond la question si controversée de notre devise et de nos emblèmes. On s'objecte, en certains quartiers, à la devise "Rendre le peuple meilleur" que la Société Saint-Jean-Baptiste avait mise de l'avant à l'époque où elle s'intitulait modestement "société de bienfaisance", mais notre peuple s'est toujours réclamé de la formule patriotique: "Nos institutions, notre langue et nos lois" que Etienne Parent avait inscrite en épigraphe du Canadien, le plus vigoureux organe de défense de nos droits. Quant à l'emblème national des Canadiens, nous sommes de l'avis de Sulte, pour avoir soutenu les titres de la feuille d'érable à l'encontre du castor dans une polémique amicale avec l'abbé Baillargé qui avait dé-

couvert quarante-huit de ces rongeurs sur les murs de la salle des fêtes du Monument National; nous savions bien qu'il s'en trouvait quelques-uns au foyer de la Saint-Jean-Baptiste, mais nous ne pouvions admettre qu'il y en eût autant. L'érable est en effet le roi du sol canadien; sa feuille se teinte successivement des couleurs de l'espérance, de l'amour, de la richesse, et sa sève est insurpassable en douceur. Le castor symbolise l'industrie, mais à son profit égoïste, en causant la ruine de ses voisins; son principal mérite est dans sa fourrure, c'est-à-dire après sa mort, et nous ne pouvons oublier qu'au cours de la dernière guerre nos soldats le répudiaient comme emblème en disant qu'ils ne voulaient pas être personnifiés par "un rat !"

Cette question d'emblème nous amène à signaler une mise au point faite par Gérard Malchelosse au sujet de l'agneau que nos armoiries placent aux pieds de saint Jean-Baptiste. Quelques critiques à l'ironie facile ayant déclaré que "les Canayens sont bien dans leur rôle en marchant à la suite d'un mouton," Benjamin Sulte établit que ce symbole nous vient de Venise dont la puissance a dominé l'Europe pendant des siècles en dépit de ce "mouton," et M. Malchelosse ajoute que l'agneau de notre saint patron se retrouve toujours dans les tableaux qui en ont été peints par Le Dominiquin, par Espinosa, par Murillo et autres peintres célèbres du XVI^e et du XVII^e siècles. Nous sommes donc en assez bonne compagnie en l'adoptant à notre tour.

Sulte constate cependant avec mélancolie que les Canadiens-français n'avaient pas, à l'époque de nos grandes luttes, les ressources financières qui sont d'un si puissant appoint pour capter les fa-

veurs de la victoire. C'est peut-être un bonheur. On y a suppléé par des prodiges de dévouement, de courage et d'activité, et c'est ainsi que se sont forgées les âmes d'airain des patriotes nos ancêtres, car non-seulement nous avons survécu, mais nous avons su conserver nos positions, et nous avons même conquis le plein exercice de nos libertés.

Si le "nerf de la guerre" nous faisait défaut il y a un siècle, nous pouvons cependant dire avec fierté que nous avons trouvé moyen de l'asservir à nos besoins. Déjà en 1895 la Société Saint-Jean-Baptiste fondait un foyer familial de la race, un centre de ralliement canadien-français, en construisant le Monument National; en 1899 elle établissait une Caisse Nationale d'Economie qui répand aujourd'hui chez les nôtres la richesse de ses cinq millions de dollars; et en 1918 le temps était venu pour elle de s'occuper d'opérations financières à l'exemple des grandes institutions anglaises, en fondant la Société Nationale de Fiducie. Grâce à ces trois filiales, notre société nationale est aujourd'hui en mesure d'orienter, de soutenir le peuple canadien-français et de lui fournir les moyens d'accomplir ses destinées.

Et puisque l'occasion s'en présente, qu'on me permette une petite digression au sujet du reproche gratuit que certaines personnes ignorantes des oeuvres de la Société font parfois à nos officiers de n'être patriotes que le 24 juin, de se complaire aux déclamations amphigouriques, et même de convertir notre fête nationale en un carnaval grotesque. Il est toujours plus facile de critiquer que d'agir, mais si l'on prenait la peine de lire les rapports présentés par nos présidents-généraux aux congrès annuels, on s'inclinerait devant le nombre et l'im-

portance des oeuvres accomplies au bénéfice de la race avec des moyens nécessairement limités, et cela, sans que la Société Saint-Jean-Baptiste ait cru devoir les publier à son de trompe. Quant aux discours de fête nationale, dédaigneusement qualifiés de saint-jeanbaptisme, il faut avouer que nos orateurs populaires ne sont peut-être pas tous doués de l'éloquence cicéronienne de leurs détracteurs, mais si, d'autre part, il fallait attendre ceux-ci pour se dévouer aux oeuvres publiques, ou simplement pour parler de patriotisme à leurs compatriotes, il y a longtemps que le sentiment national dormirait au cimetière.

Au sujet du caractère à donner à la célébration de notre fête, n'oublions pas qu'en dehors des manifestations religieuses il faut au peuple des spectacles qui frappent son imagination et qui évoquent le souvenir de ses traditions. C'est dans cette pensée que, de concert avec l'érudit archiviste E.Z. Massicotte, je soumettais, en 1923, à la Société Saint-Jean-Baptiste dont j'étais président-général, un projet de parade historique destinée à rivaliser en beauté avec les fameux défilés de Nice, de Londres et de la Nouvelle-Orléans, mais qui les dépasserait par ses enseignements pratiques et par la culture de la fierté nationale. Le conseil général ayant approuvé cette proposition, nous eûmes la bonne fortune d'y associer un artiste talentueux qui se chargea de traduire les allégories en chars somptueux, et un metteur en scène expérimenté qui sut les faire exécuter avec une exactitude et une dignité au-dessus de tout éloge. Depuis lors, les parades de la Saint-Jean-Baptiste, conçues, préparées et exécutées sous la haute maîtrise de MM. Massicotte, Lagacé et Roy, valent à notre race, à

son histoire, à ses traditions, les suffrages de notre peuple et les applaudissements des visiteurs de plus en plus nombreux chaque année.

*Benjamin Sulte a promené son érudition sur une multitude de sujets d'histoire canadienne, mais en dépit des nombreux volumes et articles de revue qu'il a publiés au cours de soixante années d'activité littéraire, il s'en trouve encore plus qui seraient restés inédits s'il n'eût trouvé un héritier littéraire en la personne de Gérard Malchelosse, jeune écrivain enthousiaste et éclairé qui s'est chargé de mettre au jour, sous le titre générique de *Mélanges historiques*, les principaux écrits enfouis dans les tiroirs de notre polygraphe canadien. Nous devons donc féliciter M. Malchelosse de la bonne pensée qu'il a eue de ressusciter et d'agencer les divers articles et notes éparses de Sulte sur la Société Saint-Jean-Baptiste, car cette monographie forme un complément nécessaire à son *Histoire des Canadiens-français*, et les annotations copieuses du compilateur, ainsi que les documents reproduits en appendice en feront un ouvrage précieux à consulter.*

Victor MORIN.



La Saint-Jean-Baptiste 1636-1852

Depuis quatre-vingt-dix ans, les Canadiens-français célèbrent la Saint-Jean-Baptiste à titre de fête nationale, tout comme les Etats-Unis font du 4 juillet. Ce sont, je crois, les plus grandes solennités de ce genre qui se voient dans les deux Amériques.

Tout en reportant l'origine de notre fête nationale à 1834, souvenons-nous qu'on la célébrait avec ardeur dans les paroisses du Bas-Canada en 1734 et que cette coutume existait déjà parmi nous en 1634, ayant été importée de France, où elle régnait depuis des siècles. Si j'en crois Racine (*les Plaideurs*), c'est ainsi que l'on remonte au déluge pour expliquer un fait moderne. La Saint-Jean-Baptiste est plus ancienne que saint Jean-Baptiste lui-même. Ses origines sont tout à fait particulières.¹

CULTE DU SOLEIL

L'usage de s'assembler pour se réjouir date des

1. Son histoire, qui remonte en effet à l'antiquité, doit se diviser pour nous en trois phases: les coutumes païennes, le culte catholique, le sentiment national.

premières générations humaines puisque, au contraire des animaux, nous possédons le privilège de la gaieté, de la parole, du rire et de l'esprit, toutes choses dont les hommes se sont aperçus dès les temps adamiques. Quand l'individu se reconnaît une faculté il cherche à la mettre en oeuvre. Or, l'idée religieuse attirait davantage en ces jours primitifs,

Lorsque le genre humain se nourrissait de glands,

et l'on fixa au solstice d'été l'hommage général que l'instinct premier voulait rendre au créateur du monde. Les plus longs et les plus beaux jours de l'année, c'est-à-dire du 21 au 24 juin, devenaient ainsi comme marqués à part, consacrés à la vénération de la lumière, au culte du soleil, à l'élévation vers Dieu et aux réjouissances que cette pensée provoquait naturellement. Que l'état de barbarie dans laquelle vivaient les hommes ait empêché la fête de revêtir un caractère aussi religieux que nous le concevons aujourd'hui, cela est certain, et que de grossiers ébats aient existé en place d'une cérémonie solennelle et bien ordonnée, c'est encore vrai, mais le fond était trouvé et chaque retour de la grande lumière annuelle apportait ses divertissements.

Les Perses, par la suite, et aussi d'autres peuples de l'antiquité, honoraient la puissance suprême sous l'image du feu. Tant que l'humanité n'a pas connu le christianisme elle a été fidèle à cette superstition qui est, après tout, assez raisonnable

puisqu'elle constituait un culte rendu au Dieu ignoré. Le feu étant considéré source de la vie, on l'adorait, faute de connaître son créateur; sa souveraineté recevait un redoublement d'hommages.

En Grèce, aussi loin que nous pouvons reculer, le peuple allumait des torches à l'intention de Mercure, Vulcain, Minerve, etc., divinités supposées que l'on disait avoir doté les hommes des bienfaits de la lumière, de l'huile et du feu.²

A Rome, dans ces sortes de fêtes, les feux de joie étaient accompagnés d'une pompe incroyable. On enflammait des bûchers immenses et, dans les plus grandioses processions, on y jetait, comme victimes de sacrifice, des taureaux, des brebis, des objets de toute nature.

Les Gaulois plaçaient des feux sur les hautes terres, les montagnes, les bords de l'océan, au milieu des villages, comme signes de réjouissances publiques. Les danses, les chants, les libations se suc-

2. La fête de la Saint-Jean, à la Grecque, se célèbre aujourd'hui le 6 juillet, c'est-à-dire le 24 juin ancien style, avec plus d'éclat que chez les Latins. Des feux de joie s'allument dans tous les quartiers, depuis des milliers d'années. D'après un correspondant athénois du *Moniteur universel*, les Grecs modernes sont restés fidèles à ce culte de l'Antique Apollon, comme les Scandinaves et les Hindous qui le vénèrent sous un autre nom. "Aujourd'hui encore cette fête sert d'occasion et de prétexte à des manifestations contre les Juifs, objet éternel du ressentiment des Grecs. Il est d'usage dans les quartiers du Phanar et de Tattavla, exclusivement habités par des Grecs, que l'on brûle, vers le soir, des mannequins habillés figurant un *yaoudi*, brocanteur juif avec sa longue huppelande, sa longue barbe et son long nez. Il disparaît dans les flammes aux applaudissements des gamins grecs, et la police turque est censée ne pas comprendre."

cédaient autour des brasiers.³ Les gens du pays de Galles, en Angleterre, ont encore cette coutume. Ajoutons qu'ils parlent un dialecte si rapproché de celui de la Bretagne française qu'ils conversent encore avec les Bretons très facilement, à l'époque où nous sommes.

Voilà des reliques du temps passé qui frappent l'imagination de quiconque a lu les récits de vingt siècles disparus. La mémoire de ces populations n'en a rien gardé de précis, mais dans la pratique les us et coutumes se continuent, sans savoir pourquoi ni d'où cela vient.

LA SAINT-JEAN EN EUROPE

Le christianisme, prudent et sage, se basant par occasion sur les habitudes enracinées et les faisant tourner à son profit, ne pouvant y voir qu'une fausse croyance et des pratiques souvent immorales, ce qui était vrai, ne heurta point de front ce qui plaisait à l'élément populaire; il se contenta de lui

3. La Gaule et le nord de l'Europe en agissaient ainsi lorsque, il y a deux mille ans, les Romains y pénétrèrent. Ces fêtes ont graduellement diminué en nombre, mais encore aujourd'hui elles se continuent dans les pays où vécurent les peuplades celtiques. La Bretagne, l'Irlande, l'Ecosse, le midi de la France ont conservé plus fidèlement que les autres parties de l'Europe la tradition de ces feux jusqu'à nos jours, comme au Canada durant les trois derniers siècles. Dans les provinces bretonnes, le vocable de la Saint-Jean paraît avoir été adopté depuis le moment où le christianisme y a remplacé les vieilles croyances.

imprimer son cachet religieux,⁴ ce qui le rendait doublement cher aux multitudes et relevait les anciennes coutumes en leur donnant un sens mystique. Ainsi, il plaça sous l'invocation de saint Jean-Baptiste les feux de solstice d'été,⁵ qui déjà avaient perdu leur interprétation païenne mais n'en subsistaient pas moins dans toute l'ardeur d'autrefois. L'Eglise, en changeant le caractère des bûchers et autres illuminations pour les faire servir à commémorer l'oeuvre du Précurseur, supprimait l'idolâtrie et imposait une date chrétienne à ce qui avait toujours été ou très vague ou en grande partie fantaisiste.⁶

Plus tard, au moyen âge, lorsque les serfs ou masses de la nation furent privés de liberté, la religion multiplia ses fêtes, qui obligerait les seigneurs à suspendre le travail manuel. Ces nombreux jours de repos, contre lesquels on s'est gendarmé si fortement par la suite, étaient tout à l'avantage de nos pères les Gaulois asservis sous le joug des Francs—qui étaient les Prussiens de ce temps-là. Si nous avons perdu mémoire de ces bienfaits, il est juste de les rappeler en temps opportun. Ceux qui ont placé le coq gaulois sur le

4. En parvenant à lui annexer des pratiques chrétiennes.

5. D'après Charles Birette, *Dialecte et légendes du Val de Saire en Basse-Normandie*, ce serait aussi "pour christianiser les réjouissances du solstice d'hiver que l'Eglise a placé la solennité de Noël au 25 décembre."

6. Les feux de joie roulaient leur train tout de même, sauf que le curé, en surplus, accompagné d'enfants de chœur, bénissait les fagots avant que de les allumer, et celui qui y portait la torche était un dignitaire civil, un juge, un gouverneur par exemple, afin d'imprimer à la cérémonie le cachet de l'autorité royale aussi bien que religieuse.

clocher de nos églises n'étaient pas indifférents aux besoins du peuple.

L'on ne songe pas, généralement, jusqu'à quel point les pratiques populaires sont tenaces. Le cas qui nous occupe est remarquable. En France, disent les anciens auteurs, du moment où quelqu'un apportait une bonne nouvelle, on s'écriait à la ronde: "Faisons les feux," ce qui signifiait: "Grande réjouissance, allumons pour la fête."

Voici un extrait du *Journal d'un Voyage à Paris*, année 1657, (publié à Paris en 1862 par A.-P. Fougère), par deux Hollandais du nom assez français de Villiers, qui racontent leur journée du 22 juin. "En allant par la place de Grève nous vîmes qu'on y faisait de grands préparatifs de feux d'artifice pour la veille de la Saint-Jean, qu'on devait allumer sur le soir. La maison-de-ville était fort bien tapissée par dehors et par dedans. Messieurs de la ville y donnèrent une belle collation de confitures au gouverneur, aux principaux officiers et aux dames des plus relevées." Le gouverneur de Paris, escorté de la milice sous les armes, tambours battants, enseignes déployées, alla mettre le feu à la machine. Les voyageurs ajoutent: "On a une superstition particulière pour cette fête de la Saint-Jean et telle qu'il n'y a presque pas un gentilhomme ou un bourgeois qui porte le nom de ce saint qui ne fasse ce jour-là un feu devant sa porte."

Si la Saint-Jean était avant tout une fête de joie, elle rappelle aussi des souvenirs pénibles. *Les Annales*, de Paris, le 28 juin 1908, rapportent que "nos barbares ancêtres faisaient brûler des chats

aux feux de la Saint-Jean. On les suspendait, au milieu du bûcher, dans un grand sac de toile, ou bien dans un panier. En 1572, pour honorer le roi, on augmenta même le lot de ces pauvres suppliciés d'un renard.

“Les feux de la Saint-Jean provoquaient une véritable frénésie populaire. Chaque quartier voulait le sien; tous les Jean et Jeannot se croyaient déshonorés s'ils n'avaient pas leur fagot devant leur porte.

“Mathieu Mérian nous a laissé une estampe de 1613, fort curieuse, qui illustre l'annuelle description du feu de la Saint-Jean en place de Grève. On a fait venir l'artillerie qui tonne du côté de la Seine; des pièces d'artifice éclatent en haut du mât, et l'événement principal est toujours cet immense bûcher: cinq bourrées, deux cents cotrets, dix voies de gros bois, je ne sais combien de bottes de paille.

“Le roi ne dédaignait pas cette occasion de recueillir les vivats de l'enthousiasme populaire: il mettait le feu avec une torche de cire garnie de deux poignées de velours rouge. Et la flamme allumait l'explosion des cris et des acclamations. Puis, il entrait à l'Hôtel de Ville, où on lui avait fait préparer une collation. Félibien conte que Louis XIV, enfant, y trouva ainsi un rocher de confiture de cinq pieds de haut, d'où jaillissait une fontaine d'eau de fleur d'oranger.

“Il y eut aussi des feux de la Saint-Jean sur la place de la Bastille et au terre-plein du Pont-Neuf. Ce furent toujours des démonstrations goûtées de la foule. On conte qu'en 1429, un cordelier, frère Richard, prêcha avec tant d'éloquence qu'en moins

de trois ou quatre heures il s'alluma par les rues plus de cent feux. On y brûla billes, cartes à jouer, tables, dés et autres instruments de jeu."

Le Magasin Pittoresque (1837 je crois) renferme une gravure représentant des paysans français dansant autour des feux de la Saint-Jean sur la place du village. Ces brasiers sont par petits tas, à distance les uns des autres, et la ronde circule en tous sens à travers leur étendue. Les fiancés, jeunes gens, jeunes filles se tiennent par la main ensemble, sautent par dessus les tisons enflammés aux acclamations des bandes joyeuses.

Dans les Pyrénées, le 23 juin, se font, la journée durant, les préparatifs de la fête de la Saint-Jean. Les jeunes garçons s'en vont de maison en maison quêter des bourrées de bois mou, des fagots, et pas un habitant leur refuse. A la chute de la nuit, sur les collines, les mamelons, les pics, partout des feux éclatent. Des mêlées d'ombres noires bondissent autour du fantastique foyer. C'est un rire et un cri d'un bout à l'autre du pays. Les paysans passent à travers le bûcher, présentent à la flamme les enfants malades, les fruits de la terre, etc. Par cette communion mystique avec le feu, ils veulent se mettre, comme leurs ancêtres, en rapport avec le principe même de la vie, le soleil.

Enfin, la Saint-Jean, ou plutôt son origine, est vieille comme le monde; elle est en vigueur dans cette partie de la France d'où nous venons; elle subsiste au Canada depuis le commencement de la colonie.

Cet état de choses existait à Paris, Tours, Angers, Chartres, Mortagne, Caën, Rouen, Amiens,

et dans toutes les campagnes environnant ces grands centres lorsque des familles de cultivateurs et quelques habitants des villes partirent de ces contrées pour venir coloniser le Canada, disons de 1617 à 1627 et surtout de 1632 à 1640. Elles apportèrent ici l'habitude de ces sortes de célébrations;⁷ aussi voyons-nous que, à partir de 1636, nos annales les mentionnent à plusieurs reprises.⁸ On les retrouve au cours des deux siècles qui vont jusqu'à 1834, moment où Joseph-Ludger Duvernay les utilisa à propos en leur donnant la forme d'une réunion patriotique ayant son organisation propre. Durant plusieurs années encore les bûchers flamboyants subsisteront dans nos paroisses, et ils ne sont pas tous éteints, mais la messe qui maintenant fait partie de la fête, les discours en plein air, les piques-niques et les banquets du soir tiennent tout le programme, dans la plupart des cas. Venue de France avec nos ancêtres, la coutume de la Saint-Jean s'est perpétuée en possédant le prestige populaire. Ce n'était point la détourner de son objet que de la soumettre à une réglementation qui lui vaudrait plus d'éclat que dans le passé.

7. C'est surtout de la Normandie, du Perche et du Poitou que nous viennent les premiers cultivateurs; ils apportaient—nous en avons la preuve—la pratique séculaire des feux de la Saint-Jean. Deux siècles plus tard, on donna une constitution politique, nous voulons dire nationale, aux réunions du 24 juin. Duvernay et le Dr Bardy furent les auteurs de ce changement.

8. S'il y a tant de Canadiens-français qui se nomment Jean-Baptiste, c'est parce que, depuis au moins quinze cents ans, la fête de la Saint-Jean-Baptiste est intimement liée avec la race à laquelle nous appartenons. On donne en général aux Canadiens-français l'appellation de Jean-Baptiste, comme aux Américains celle de Jonathan, aux Anglais celle de John Bull, aux Irlandais celle de Patrick.

LA SAINT-JEAN SOUS LE REGIME FRANÇAIS

La première mention du "feu de la Saint-Jean" au Canada se trouve dans les *Relations des Jésuites* de 1636, p. 38. La population blanche ne dépassait pas 170 âmes et elle était arrivée depuis seulement 1633 en majeure partie.

Dix ans plus tard, à Québec, le 23 juin au soir "sur les huit heures et demie, le gouverneur (Montmagny) envoya M. Tronquet (son secrétaire)⁹ pour savoir si nous (les Pères Jésuites) irions. Nous allâmes le trouver, le Père Vimont et moi (le P. Jérôme Lallemant), dans le fort. Nous allâmes ensemble au feu. M. le gouverneur l'y mit. Lorsqu'il le mettait, je chantai le *Ut quænt laxis* et puis l'oraison. . . . On tira cinq coups de canon et on fit deux ou trois fois la décharge de mousquet. Nous en retournâmes entre 9 et 10 heures." Le P. Le Jeune dit: "Un Sauvage, voyant la solennité que l'on faisait la veille de la St-Jean, croyait qu'on faisait cette fête pour chasser le manitou et disait que nous entendions bien

9. Guillaume Tronquet était à Québec dès le 12 sept. 1638, comme secrétaire de M. de Montmagny (abbé Ferland, *Notes sur les registres de Québec*, p. 59). En 1644-1646, il est en même temps assistant-greffier (Ibid, p. 17, 42, 43, 65, 71). Le 23 déc. 1645, il est parrain dans la chapelle de Québec (*Journal des Jésuites*, p. 20). Il s'était fait donner une terre près du Cap-Rouge. Intéressé dans la compagnie de traite des Habitants, avec M. de Repentigny et Robert Giffard, il fut toujours contre les Cent-Associés. A l'automne de 1646, il part pour la France pour régler certaines affaires, et, rendu à Paris, il apprend ou devine le rappel de M. de Montmagny et se décide à y rester (abbé Ferland, *Notes sur les registres de Québec*, p. 71; *M.S.R.*, 1896, p. 17,

mieux l'éloigner et le bannir de nous que non pas eux, c'est pourquoi nous vivions plus longtemps. Cela me confirme dans l'opinion que j'ai qu'ils font leurs tintamarres et battent leurs tambours pour chasser le diable afin qu'il ne tue pas les malades. Je crains que, l'un de ces jours, ils ne nous viennent prier de tirer nos canons pour les guérir."

En 1647, le P. Jérôme Lallemant n'assiste pas au feu de la Saint-Jean "qui se fit comme l'an passé." C'est M. de Saint-Sauveur, prêtre séculier, qui officie. Ce dernier a laissé son nom à un faubourg de Québec.

"Le 23 juin 1648, le feu se fit à l'ordinaire, note le P. Jérôme Lallemant. "J'y assistai, ainsi que le Père Le Jeune et le Père Greslon. M. le gouverneur me vint quérir sur les huit heures et demie. Nous allâmes promener en son jardin et, sur les neuf heures un quart, nous allâmes au feu. M. le gouverneur (Montmagny) le mit à son ordinaire. J'y chantai l'*Ut quaent laxis* après le feu mis, le *Benedictus* et l'oraison de saint Jean, le *Dominus salvum fac regem*¹⁰ et l'oraison du roi, le tout sans surplis. Nous en retournâmes à dix heures."

Les changements politiques survenus en 1648 sont visibles dans les lignes suivantes du *Journal des Jésuites*: "On ne fit point de feu à la Saint-Jean aux Trois-Rivières en 1649, le gouverneur

10. Chez les Iroquois du saut Saint-Louis (Caughnawaga), qui fondèrent leur Société Saint-Jean-Baptiste dès 1846, la strophe latine chantée par les blancs alterne avec la strophe iroquoise (E.-J. Devine, *Historic Caughnawaga*, p. 389). Sur la Saint-Jean-Baptiste à Saint-François-du-Lac, voir J.-A. Maurault, *Histoire des Abénaquis*, p. 569.

(d'Ailleboust) prétendant que le magasin (des Cent-Associés) le devait faire, et le magasin s'en remettant au gouverneur. On en fit à Québec; ce fut le Père Vimont au défaut d'autre."

Les Cent-Associés n'allaient plus que d'une jambe. La compagnie dite des Habitants pliait sous les dettes. Les Iroquois ravageaient le pays. La traite était réduite à presque rien. Le parti de Montréal avait fait rappeler le gouverneur de Montmagny et nommer à sa place l'un des siens, comme aussi aux Trois-Rivières où les colons devenaient assez nombreux. Tout cela explique le désaccord du magasin et du nouveau gouverneur, mais il est évident que la fête du 24 juin était implantée dans la colonie.

Le P. Jérôme Lallemant était d'opinion que le supérieur des Jésuites devait se dispenser de prendre part au feu, laissant cette fonction à un autre prêtre. "Le 23 juin 1650, dit-il, le feu de la Saint-Jean, duquel je m'excusai prévoyant qu'on m'y ferait mettre le feu à l'ordinaire et ne jugeant pas à propos de laisser courir cette coutume qui n'avait point été pratiquée (par le supérieur des Jésuites) du temps de M. de Montmagny. Ce fut M. le gouverneur (d'Ailleboust) qui y mit le feu. Le Père Delaplace y assista en surplis et étole, avec Saint-Martin pour y chanter le *Te Deum*."

Ces textes, et d'autres du *Journal des Jésuites*, montrent que les Pères Lallemant, Le Jeune et Ragueneau ne goûtaient point le côté populaire des fêtes de la Saint-Joseph et de la Saint-Jean. Pourquoi? Parce qu'ils ne croyaient pas devoir encourager ces pratiques "vulgaires". Inutile d'insister

sur leurs répugnances. Toutefois, il ne faut pas dire avec le docteur Hubert La Rue qu'elles s'expliquent par les dissensions survenues entre "nos anciens gouverneurs et Mgr de Laval." D'Ailleboust s'accordait très bien avec les Jésuites, et Mgr de Laval ne vint dans le pays, pour la première fois, que dix années plus tard. Le feu "fort froid" de 1650 n'a rien à démêler avec lui.

Le 22 juin 1661, le grand sénéchal Jean de Lauzon fut tué, avec plusieurs hommes, par les Iroquois, à l'île d'Orléans. On les inhuma le 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste. A cause de cette circonstance douloureuse il n'y eut pas de feu d'artifice.

Une dernière mention fera voir que la fête se perpétuait avec le même cérémonial. "La solennité du feu de la Saint-Jean se fit, en 1666, avec toutes les magnificences possibles, monseigneur l'évêque, revêtu pontificalement, avec tout le clergé, nos Pères en surplis, etc. Il présente le flambeau de cire blanche à M. de Tracy, qui le lui rend et l'oblige à mettre le feu le premier." Le P. Le Mercier ne dit pas s'il y avait eu parade ou garde d'honneur des soldats du régiment de Carignan arrivés l'année précédente, mais on peut être certains qu'il s'en trouvait bon nombre parmi les spectateurs. Le pompeux marquis de Tracy, vice-roi, Mgr de Laval et probablement des membres du Conseil souverain de la colonie, que veut-on de plus en pareille occasion?

Si les cahiers du *Journal des Jésuites* postérieurs à 1666 étaient devant nous, peut-être que l'on saurait en quel temps cette fête à ciel ouvert s'est

discontinué. Elle a dû rester la même jusqu'au moment où plusieurs groupes de colons formant des noyaux de paroisses, un peu partout, autour de Québec et des Trois-Rivières, y ont transporté la fête du feu, avec moins de décorum, cela se comprend, et donnant prise à des abus qui ont induit le clergé, comme les autres dignitaires, à cesser d'y prendre part. Mais le populaire n'en a que plus passionnément suivi la vieille coutume à la mode de France.

On observera que, de 1636 à 1666, il n'est question ni de messe, ni de sermon approprié, ni de procession, le 24 juin. Tout se passe en plein air le 23 au soir. C'est un feu de joie, plus ou moins accompagné de démonstrations en règle et imposantes.

Une note en passant, qui n'est peut-être pas sans signification: le 21 avril 1692 le Conseil souverain de Québec renvoie une affaire qui est devant lui "au premier lundi d'après la Saint-Jean-Baptiste prochain." Le Conseil souverain, pour suivre la coutume des parlements de France qui s'ajournaient autrefois quand la Saint-Jean tombait l'un de leurs jours de séance, ne siégeait pas le 24 juin. Deux ans plus tard, en 1694, la Saint-Jean-Baptiste est mentionnée comme fête chômée dans la liste des jours fériés donnée au clergé par Mgr de Saint-Vallier. Ce même évêque réduisit en 1716 les fêtes des mois de juin, juillet et août, "à l'égard des pêcheurs," mais le chômage de la Saint-Jean-Baptiste sera conservé jusqu'en 1744, alors que Mgr de Pontbriand retranche l'office et la messe de quelques fêtes, y compris celle du

24 juin, et la place au dimanche qui se trouve entre le 21 et le 28 du même mois. Cette pratique dura vingt-quatre ans. En 1768, Mgr Briand ramène la solennité de la Saint-Jean-Baptiste au 24 juin, mais elle ne paraît plus avoir été chômée comme avant 1744.^{10a}

La Saint-Jean-Baptiste a donc son histoire parmi nous dès le début de la Nouvelle-France. Ceci n'est point contestable. Elle a perdu à la longue dans beaucoup d'endroits son caractère religieux pour s'en tenir à la forme populaire, puis, un jour, elle a repris son union avec l'Eglise, comme nous le verrons dans le présent article.

AUTRES FETES POPULAIRES

N'oublions pas que la Saint-Joseph était célébrée, dès 1624, comme celle du patron du Canada, avec feu de joie, tout ainsi que la Saint-Jean, le 19 mars de chaque année. Après 1666 nous en perdons la trace en tant que cérémonie populaire mais l'Eglise l'a toujours conservée telle qu'elle est de nos jours. Il va sans dire que l'éclat de la belle saison devait favoriser la Saint-Jean, tandis que le carême, la fonte des neiges et les giboulées de mars ne se prêtaient guère à des célébrations de la Saint-Joseph en plein vent.¹¹

10a. Voir B.R.H., 1920, p. 311; Mandements des évêques de Québec, I, p. 335; II, p. 42, 297, 437, 459.

11. Sur la Saint-Joseph, voir Appendice, note IV. Dans l'étude du Dr Hubert La Rue (*la Revue canadienne*, 1870, p. 485), il y a une confusion contre laquelle il peut être utile de se mettre en garde. Le premier historien de notre fête nationale parle comme si saint Jean-Baptiste avait cherché à détrôner saint Joseph. Il établissait une sorte de rivalité entre les deux saints

Une autre célébration très en faveur dans les campagnes canadiennes était la fête de chaque paroisse. On y allait grand jeu, tant et si bien que le clergé s'en alarma, y voyant avec raison un sujet d'abus de conduite, souvent de discorde, surtout lorsque les paroissiens d'une autre localité se mêlaient à ceux de l'endroit qui faisaient leur démonstration annuelle. Les parentés, si nombreuses parmi les anciens Canadiens, attiraient en ces occasions trop de survenants pour que la paix ne fût pas un peu troublée, sans compter les excès de boire, festins et danses que l'occasion provoquait parmi les bons habitants de la paroisse en fête. Le 24 novembre 1743, Mgr de Pontbriand supprime par un mandement dix-sept fêtes du calendrier et en remet la célébration au dimanche. Les arguments de l'évêque sont des plus raisonnables, étant fondés sur ce qui se passait habituellement dans ces jours fériés, sans compter que les travaux des champs se trouvaient parfois interrompus.

Au début de la guerre de Sept Ans, l'année 1755, Mgr de Pontbriand supprima de nouveau les jours fériés de deux villages connus par leurs extravagances en ce genre. Le motivé de son interdiction est sévère. Il s'en prit également aux réjouissances excessives des corps de métiers, telles que la Saint-Eloi, patron des ouvriers en fer, la Saint-Thibault, des faiseurs de charbon de bois, la

et il a raconté que dans l'origine le clergé avait de la répugnance pour saint Jean-Baptiste, tandis que, en réalité, il n'en avait que pour les feux de joie. Il importe de ne point confondre les fonctions différentes des deux saints. Saint Joseph est le patron du Canada, de toutes les races, de toutes les nationalités. Saint Jean-Baptiste est au contraire le patron des Canadiens-français. Voir **B.R.H.**, 1896, p. 169; 1921, p. 234.

Saint-Crépin¹², toutes vieilles coutumes qui remontaient au moyen-âge, au temps des jurandes et des corporations de métiers, ce qui fait voir, une fois de plus, que nos ancêtres avaient apporté de France nombre de pratiques populaires autres que la Saint-Jean-Baptiste, les jours gras, la guignolée... et les charivaris. Ces anciennes habitudes avaient des racines profondes qui ne cédèrent pas facilement et il s'écoula deux ou trois générations avant que de les voir disparaître.

Lorsque, vers 1804, Mgr Denaut condamna la fête de Beauport, on sait le tapage qui s'en suivit.¹³ Une section de la paroisse se révolta dans les règles. La justice intervint. Ce fut toute une affaire et, comme me disait un vieillard, on en parla jusqu'à Montréal qui était alors le bout du monde pour les gens de Québec. Les tribunaux se prononcèrent en faveur de l'évêque; il fallut obéir, mais les têtes se courbèrent avec lenteur—et il y eut des chansons pour conserver le souvenir de cette épopée à moitié burlesque tout en étant inquiétante par l'entêtement qui s'y manifestait.

Au fur et à mesure que l'à-propos s'en présentait, nos évêques enrayaient ces manifestations peu édifiantes, qu'il ne faut pas confondre avec la Saint-Jean-Baptiste. Il devait être en effet bien difficile de métamorphoser en solennités religieuses des journées marquées depuis des siècles

12. Sur ces fêtes, voir *B.R.H.*, 1917, p. 343; 1918, p. 126; 1920, p. 311; 1921, p. 208; *Histoire de Champlain*, II, p. 231; E.-Z. Massicotte, *Faits curieux de l'histoire de Montréal*, p. 81; il y avait aussi la Saint-Nicolas, fête des enfants, et celle des pains de sainte Geneviève.

13. Voir *B.R.H.*, 1924, p. 240.

par les bruyants ébats de la foule. Mgr Signaï, intronisé en 1833, y porta la dernière main, ce qui donne quatre-vingts ans de travail de réforme et d'épuration de la part de l'épiscopat dans cette branche de la morale publique. Ainsi, adieu les grandes gogailles de tant de campagnards qui avaient de tout en abondance et en faisaient étalage, adieu les voisinages par bandes où des paroisses entières s'invitaient, se festoyaient et se donnaient "du bon temps à toute éreinte" ou à "tire-la-nigot" assez répréhensible — un branle-bas général où toute "la côte" était en l'air.

Nous avons de plus la Saint-Louis, fête patronale des derniers rois de France, que la noblesse, qui tenait à la cour par ses titres et par ses liaisons de famille, et la classe bourgeoise devaient chômer du temps des Français. La supposition en est plus certaine que douteuse.¹⁴ Quant au peuple, sa fête nationale restait la Saint-Jean-Baptiste, bien qu'elle n'eut pas encore été "nationalisée" par Duvernay.

Notons que, dans le comté de Terrebonne, il y a cent ans, et jusque vers 1860, la date de la Saint-Louis donnait lieu à une importante foire aux chevaux. C'était là l'occasion d'une série de fêtes qui duraient trois ou quatre jours.

Les foires où l'on amenait les chevaux pour les vendre, les montrer, car les Canadiens en é-

14. La Saint-Louis fut observée obligatoirement dans la Nouvelle-France dès 1685 comme fête officielle et il y a des ordonnances à ce sujet. On continua de l'observer en certains endroits même sous le régime anglais. E.-Z. Massicotte, *Répertoire des arrêts, édits, mandements, etc.*, p. 127; *B.R.H.*, 1912, p. 94; 1921, p. 208; *Mandements des évêques de Québec*, I, p. 141, 335. 488; *AI*, D. 41.

taient fiers, étaient partout populaires durant l'été. Il y a deux cents ans, le P. Charlevoix parlait des chevaux canadiens comme de bêtes de luxe dont tous les habitants se faisaient gloire. Ces réunions fournissaient l'occasion d'organiser des agapes, des bals, des soirées joyeuses, sans compter les résultats de tant de rencontres durant le jour entre personnes qui ne faisaient pas "la petite bouche." Il y aurait une longue étude à faire sur nos fêtes publiques en général. Nous ne sommes pas français pour rien. Les démonstrations et les appels à la gaieté étaient toujours les bienvenus parmi nos ancêtres.

Un fait assez curieux, c'est que, vers 1825, quelques citoyens de Québec conçurent le projet de créer une fête nationale et d'adopter dans ce but le 15 août, la Saint-Louis tout bonnement, mais l'organisation ne s'étendit pas en dehors d'un certain milieu appartenant à la classe commerciale et parmi ceux qui étaient ouvertement hostiles au régime politique du temps. On cite, cependant, la participation des entrepreneurs et des ouvriers du faubourg Saint-Roch, qui entrèrent dans le cercle en bon nombre. Après 1834 on n'en voit plus rien.¹⁵

LA SAINT-JEAN AU DEBUT DU REGIME ANGLAIS

M. de Gaspé a consacré la majeure partie d'un chapitre des *Anciens Canadiens* à nous parler de

15. N'est-ce pas vers 1820 que se forma à Québec une sorte de club bonapartiste dont l'existence fut de courte durée?

la Saint-Jean-Baptiste au dix-huitième siècle, dans les paroisses du bas du fleuve, et il revient sur ce sujet dans ses *Mémoires*, chapitre III.

“La fête, dit-il, ne manquait pas d’attirer un grand concours de pèlerins, non seulement des endroits voisins, mais des lieux les plus éloignés... Il se faisait de grands préparatifs dans chaque famille pour cette occasion solennelle. On faisait partout le grand ménage, on blanchissait à la chaux, on lavait les planchers qu’on recouvrait de branches d’épinettes, on tuait le veau gras, et le marchand avait bon débit de ses boissons... Le seigneur offrait le pain bénit... Ce n’était pas petite besogne que la confection de ce pain bénit et de ses accessoires de *cousins* pour la multitude qui se pressait, non seulement dans l’église, mais aussi en dehors du temple.

“Il était entendu que le seigneur et ses amis dinaient, ce jour-là, au presbytère, et que le curé et les siens soupaient au manoir seigneurial. De tous côtés s’élevaient des abris, couverts de branches d’érable et de bois résineux où l’on débitait des rafraîchissements. Les traiteurs criaient sans cesse, d’une voix monotone, en accentuant fortement le premier et dernier mot: “A la bonne bière! Au bon raisin! A la bonne *pinprenelle!*” — et les papas et les jeunes amoureux stimulés pour l’occasion, tiraient avec lenteur, du fond de leur gousset, de quoi régaler les enfants et la *créature.*”

Le pain bénit, le curé: ceci fait voir qu’il se disait une grand’messe, mais depuis quand la coutume en était-elle établie? C’est à nous de faire des conjectures.

Le docteur Hubert La Rue nous raconte de quelle façon cette fête était célébrée à l'île d'Orléans au commencement du dix-neuvième siècle : "C'était le soir du 23 juin qu'avait lieu le feu de joie. Sur l'ordre du seigneur (paroisse Saint-Jean) un des habitants transportait sur la grève, en face de l'église, le bois nécessaire au feu—du cèdre invariablement. Après avoir chanté un salut, le curé, revêtu de l'étole, se rendait au bûcher, le bénissait et, ensuite, faisait du feu frappant le briquet avec un caillou. L'amadou ainsi enflammé, il mettait le feu au bûcher et quelque compagnie de miliciens faisant une décharge de fusils, au milieu des cris de la foule. Presque toute la population de l'île se donnait rendez-vous à Saint-Jean pour cette solennité. La coutume était de s'y rendre à cheval, les femmes en croupe derrière leurs maris."

Je n'ai rien d'aussi pompeux à rapporter touchant les paroisses situées au-dessus de Québec, mais à Saint-Jean-Deschaillons, aux Trois-Rivières, autour de cette ville, j'ai vu vers 1850 bien des feux de la Saint-Jean qui ne devaient rien à l'inspiration de Duvernay car ils étaient de tradition ancienne.¹⁶ Ces feux, sur le bord du fleuve, se regardaient les uns les autres. Tout le pays était en fête. Au collège de Nicolet, grand congé, pique-nique, promenade sur l'eau. Partout la première baignade de la saison, dans le fleuve, en

16. N'étaient-ils pas le résultat de la résurrection de la fête de la Saint-Jean-Baptiste par Duvernay?

bandes, aux éclats des chansons et de la gaieté générale.¹⁷

ETAT POLITIQUE DU PAYS EN 1834

L'agitation politique de 1834, dans la Nouvelle-Ecosse, le Bas-Canada, le Haut-Canada, fit naître bien des projets parmi lesquels se distingue l'idée d'une organisation de la Saint-Jean-Baptiste comme centre de ralliement des patriotes. Etaient patriotes ceux qui demandaient des réformes dans la gouvernement de la province, à l'encontre du parti tout-puissant des bureaucrates qui ne voulaient rien céder de leurs privilèges. En d'autres termes, on réclamait des droits, tandis que ceux qui exerçaient le pouvoir par faveur spéciale se cramponnaient à leurs places et ne voulaient rien changer au mode d'administration qui s'était continué le même depuis 1763. Par les bureaux dont les membres dépendaient du ministère de Londres, toutes les affaires se trouvaient entre les mains de quelques familles qui n'étaient en aucune façon responsables au peuple. Nous avions une chambre législative à la nomination des comtés, mais ses fonctions ne s'étendaient pas loin, d'ailleurs, tout comme la chambre des communes d'Angleterre. Comme en Angleterre aussi le pouvoir exécutif et le contrôle des finances étaient refusés à la chambre populaire. Des deux côtés de l'océan, le cri de réforme se faisait entendre depuis

17. Les bains de la Saint-Jean sont restés en vogue dans les paroisses du Saint-Laurent. Ils n'ont rien de commun, comme origine du moins, avec la fête de la Saint-Jean. Voir **B.R.H.**, 1924, p. 166.

des années, sans résultat, et si l'on voyait la couronne s'obstiner à ne rien concéder, il n'en est pas moins étrange de dire, en toute exactitude, que les réformateurs des Trois-Royaumes, de la Nouvelle-Ecosse, du Haut-Canada, se plaignant bien fort avec plein droit en vérité, n'ont jamais indiqué aucun remède à l'état de choses qui régnait depuis si longtemps, si ce n'est le parti du Bas-Canada. Les rois du temps passé, la reine Victoria, leurs conseillers, auraient pu comprendre la justice des réclamations, mais, en admettant cela, ils ne savaient vraiment de quelle manière s'y prendre pour donner satisfaction aux mécontents, puisque ceux-ci se bornaient à vouloir un changement de régime sans indiquer un plan efficace de transformation. Beaucoup de réformes à faire et, à mesure que le temps marchait, beaucoup de partisans de cette idée, sans savoir par quel procédé on parviendrait à tout mettre sur un pied acceptable. On en était à ce point embarrassant, on piétinait sur place en 1834 et, faute de conceptions admissibles, les hommes de là-bas, ceux d'ici, tous se regardaient d'un air rogue, éternisant les disputes, noyant les débats dans un déluge de mots, se faisant de la bile tous les jours, enfin tournant dans un cercle vicieux.

T.-Frédéric Elliott, qui a été un jour assistant-secrétaire d'Etat pour les colonies, écrivait, de Québec, en 1835: "S'il est au monde un corps que l'on puisse traiter, sans crainte de faire erreur, selon ce qu'il mérite de blâme—et qui est-ce qui demanderait mieux?—c'est bien l'arrogant parti officiel du Canada. Dans la province (de Québec)

même, il est très difficile de dire laquelle des grandes divisions du peuple (anglaise ou française) a le plus d'éloignement pour ce parti. Le côté anglais a autant d'ambition pour dominer que le côté français et, selon moi, il est prêt à employer dans ce but des moyens moins scrupuleux... , mais, ajoute-t-il, il ne marche pas avec les bureaucrates, il opère pour lui seul, à l'encontre des Canadiens. Si jamais ces effervescences allaient jusqu'à rompre le lien avec la mère-patrie, les Anglais seraient les premiers à le trancher."

Depuis longtemps, personne ne songe à exonérer le genre d'administration qui déplaisait aux patriotes d'il y a soixante-dix ans. La cause pour laquelle combattait Duvernay a fini par avoir l'adhésion de tout le monde et brille de la double gloire du mérite et du triomphe.

Il s'agissait de libertés fondamentales à établir, de droits à faire consacrer, de rendre le Canada aux Canadiens. Parmi ces derniers, il y avait bon nombre d'Ecossais, d'Anglais, d'Irlandais.

Du côté du pouvoir se tenaient les gens qui voulaient tout mener à leur guise et pour leur profit. Avec eux marchaient les bureaucrates, successeurs des Chouayens, sans grande vaillance il est vrai, mais incommodes vu les positions officielles qu'ils occupaient et que l'opinion publique ne pouvait contrôler.

Les Canadiens formaient la majorité de la Chambre législative, mais les portefeuilles de ministres, la banque, la grande navigation, le commerce en gros étaient entre les mains d'un groupe

d'hommes qui ne voulaient rien lâcher.¹⁸ A Londres, on ne voyait que par eux.

Les Canadiens demandaient¹⁹ la gestion des finances, tout en acceptant le système administratif de l'Angleterre, que personne parmi nous n'a jamais décrié, ou plutôt que nous avons toujours invoqué.

Quelques-uns—le petit nombre—tendaient à l'indépendance ou à l'annexion aux Etats-Unis, mais ils suivaient le parti de la réforme, sans avouer leur arrière-pensée. Les annexionnistes se recrutaient principalement dans les centres de langue anglaise qui ne parlaient que tout bas, par prudence. Ceux-là ont pu croire que, une fois la lutte engagée à coups de fusils, nous nous tirerions d'affaire par le secours des Etats-Unis; si telle était leur espérance, ils se sont trompés en tout et partout.

Un fort courant existait, certes, dans la classe commerciale anglaise en faveur de l'annexion aux Etats-Unis, mais, répétons-le, un silence prudent couvrait ce désir. Elliott continue: "Les Canadiens (français) ne manqueront pas de s'apercevoir que les Anglais se sont emparés de toutes les richesses ainsi que du pouvoir, dans tous les pays où ils ont pu prendre pied."

Il fallait dire de plus que les Anglais, formés

18. Ils se disaient chez eux et voulaient se gouverner à leur guise, tout en acceptant le système dit anglais, que personne parmi eux n'avait jamais décrié. Le commerce anglais était de beaucoup le plus redoutable de nos adversaires et le plus écouté en haut lieu. Voir *Mélanges historiques, Papineau et son temps*, vol. 13.

19. Ce n'était pas encore la responsabilité ministérielle, mais un adossement vers elle.

à l'art du gouvernement et à la conduite des affaires, devaient nécessairement dominer dans les pays nouveaux où personne ne semblait s'être préparé à la pratique et à l'administration de la chose publique.

A Londres, l'esprit des temps nouveaux était encore inconnu. La Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Bas-Canada, le Haut-Canada, qui se plaignaient, n'étaient pas compris. D'après l'ancien système, les colonies se trouvant en tutelle ne pouvaient pas se trouver mal.

La conception qui devait finir par débrouiller ce chaos n'apparaît que vers 1840 et encore sous une forme nébuleuse qui se dégagea petit à petit et devint, autour de 1850, la responsabilité ministérielle. Son auteur n'est personne. Tout le monde y a plus ou moins contribué. Il n'y eut pas de découverte au vrai sens du mot.

Le nouvel édifice s'éleva-t-il dans l'ombre et le mystère? Oh! non, chacun le voyait grandir, mais nul n'y comprenait rien. Une fois fini, on lui donna un nom et ce nom disait que les vœux des réformateurs étaient accomplis par un procédé qu'eux-mêmes n'avaient point deviné au temps de leur plus grande ferveur dans les combats. Quand la reine, ou plutôt lord Melbourne, admit comme ministre un homme des Communes, à cause de sa popularité, aucun prophète n'annonça que ce moment était l'aurore des temps nouveaux, et pourtant c'était le lever du soleil.

Mais en 1834 nous étions dans les ténèbres, à Londres comme à Québec. Réunissant dans un factum connu sous le titre des Quatre-vingt-douze

Résolutions, tous les griefs que la colonie et les Canadiens-français avaient formulés contre l'Angleterre au cours des dernières années, Papineau enleva la chambre par de nouveaux discours—alors le parti de Québec et celui des Trois-Rivières se séparèrent de lui, pensant qu'il allait trop loin,²⁰ non dans la voie des réclamations mais de l'agitation, à cause des démarches périlleuses qu'il semblait conseiller. Le district de Montréal resta seul et fit les prises d'armes de 1837-1838.²¹

PREMIERS BANQUETS, 1834-1836

Aux yeux de Ludger Duvernay, il était urgent de grouper les Canadiens pour leur donner plus de force en les inspirant d'une même pensée, qui se matérialiserait à la fois en organisation nationale et en instrument politique. Les fêtes de métier, de la Saint-Louis, celles de la paroisse n'existaient plus. On avait fait table rase, sauf pour la Saint-Jean-Baptiste qui jouissait toujours d'une signification plus générale que toute autre. Il lui manquait un cadre, une organisation permanente, et c'est ce que Duvernay sut lui procurer.²² Sans rien dire dans *la Minerve* il prépara un banquet qui eut lieu à Montréal, le 24 juin 1834, rue

20. De fait, depuis lors, le mouvement insurrectionnel alla toujours en s'accroissant.

21. Montréal même resta assez calme, mais cinq comtés se soulevèrent, comme on sait.

22. Avant Duvernay et le Dr Bardy, dans le numéro du *Canadien*, de Québec, le 4 juin 1831, Etienne Parent conseillait à nos compatriotes de former une organisation politique pour grouper les Canadiens et en faire une force d'ensemble. C'est la première idée émise de la Saint-Jean-Baptiste. *Mélanges historiques*, vol. 14, p. 38.

Saint-Antoine, dans le jardin de John McDonell, avocat,²³ et y réunit plus de soixante personnes. Le restaurateur était Jehlen. Il y avait des lumières aux arbres, beaucoup de fleurs répandues partout et de la musique.

Les orateurs furent Jacques Viger, maire de la ville, président, John Turney, ancien conseiller de ville, vice-président, Louis-Hyppolite LaFontaine, le docteur Edmund-B. O'Callaghan, Thomas Starow Brown, Charles-Ovide Perreault, E.-E. Rodier, le capitaine de Bleury, le docteur Vallée et MM. Le Tourneur, Louis-Victor Sicotte, Laberge, Baker, Gosselin.

On fit un rapprochement entre les circonstances où l'on se trouvait et le choix de saint Jean-Baptiste comme patron "qui, il y a dix-huit siècles, est venu préparer la voie de la réforme morale." Le mot réforme tombait bien. Tous les convives étaient des admirateurs de Louis-Joseph Papineau qui venait de mettre devant l'Assemblée législative les Quatre-vingt-douze Résolutions, et partisans aussi de Joseph Howe qui soulevait la Nouvelle-Ecosse contre l'absolutisme du gouvernement; de William Lyon Mackenzie qui luttait dans le Haut-Canada contre les mêmes abus; de Daniel O'Connell, l'agitateur de l'Irlande, et, dans le parlement de Londres ils comptaient pour alliés les réformistes Labouchère, Joseph Hume, John-Arthur Roe-

23. Hubert La Rue (*la Revue canadienne*, 1870, p. 489) est celui qui, le premier, dit que McDonell était Irlandais de naissance. S'il faut en croire des papiers exhumés des archives par E.-Z. Massicotte, McDonell était Ecossais car, avant que de passer au pays, il fut lieutenant dans le 71^e régiment d'Inverness (Ecosse). Voir Appendice, note III.

buck, sir James Mackenzie, sir Thomas Burditt et plusieurs autres membres de talent.

Vingt-cinq santés sont énumérées dans le compte-rendu que publia *la Minerve* le 26 juin :—
1. le peuple, source de toute autorité légitime;
2. la chambre d'assemblée; 3. Louis-Joseph Papineau; 4. Louis Bourdages; 5. Elzéar Bédard;
6. Daniel O'Connell; 7. Jocelyn Waller (en silence); 8. Daniel Tracey et les trois victimes du 31 mai (en silence); 9. Denis-Benjamin Viger;
10. Hume, Roebuck et les libéraux du parlement de Londres; 11. William Mackenzie et Marshall S. Bidwell; 12. Carson, Blanchard, Morris et les réformistes des colonies anglaises; 13. le gouvernement des Etats-Unis (il y avait des Américains présents); 14. La Fayette (en silence, il venait de mourir); 15. Joseph Papineau; 16. Jacques Viger et le conseil-de-ville; 17. Bonaventure Panet;
18. liberté de la presse; 19. *Le Canadien*, de Québec; 20. l'immigration; 21. le clergé; 22. la convention du district de Montréal; 23. les assemblées constitutionnelles des trois districts qui ont soutenu l'Assemblée législative; 24. Duvernay, président de la société *Aide-toi, le Ciel t'aidera*, qui a donné l'idée de cette fête et en a surveillé les préparatifs, et à toute la jeunesse; 25. William Evans, agronome.

Le maire Jacques Viger chanta trois couplets assez bien écrits qu'un anonyme lui avait adressés. John Turney chanta à son tour, puis vint Georges-Etienne Cartier, alors étudiant en droit, avec trois couplets de sa composition; c'était *O Canada! mon pays, mes amours*. On décida que le banquet

serait annuel. La santé de Duvernay fut répétée en 1835. La politique menait tout dans cette réunion. Peu d'années après, elle s'effaça par suite des événements, surtout après l'introduction du gouvernement responsable.

Pour celui qui connaît l'intensité de la crise par laquelle passait l'empire britannique à cette époque, le banquet ci-dessus présente un double intérêt. Les voies étaient préparées. La Saint-Jean-Baptiste comptait une existence deux fois séculaire sur les bords du Saint-Laurent. Au lieu de créer, d'innover, d'improviser une célébration nationale à tout hasard, il suffisait de mettre en pratique avec plus de vigueur un usage ancien, lui donner du relief, du corps, le diriger vers un but. "Heureux," dit Sainte-Beuve, "ceux qui sont d'un pays, d'une province, qui en ont le cachet, qui en ont gardé l'accent, qui font partie de son caractère." Or, le caractère des Canadiens se prêtait à la chose proposée.

Les mots: "fête de Saint-Jean-Baptiste" réveillaient chez les Canadiens des souvenirs profonds. C'était l'un des beaux jours que nos ancêtres aimaient à célébrer, car, répétons-le, les éléments constitutifs d'une fête nationale existaient parmi nous depuis longtemps. En l'adoptant, Duvernay fit preuve d'instinct et d'un tact parfait, ce qui assura l'existence de son oeuvre. Si, d'une part, cette association arrivait juste à point pour nous fournir un moyen d'action efficace, il faut dire que le choix de la fête était un trait de génie.

A l'instar de quelques citoyens de Québec qui

avaient imaginé une fête de Saint-Louis inspirée de la politique de réforme, Duvernay offrait une fête nationale portant un nom vénéré, et son coup d'oeil était plus juste en cela que le choix de tout autre vocable ou souvenir qui ne disait rien au peuple. Lui et ses collègues agirent avec la même adresse à l'égard des emblèmes et de la devise qu'ils imposèrent à la société.

Personne ne soupçonna que le club en question allait faire école. Il ne produisit pas l'effet d'une traînée de poudre. Sans les secousses de 1837-1838, la vieille fête de la Saint-Jean-Baptiste restait incomprise. Duvernay, qui voyait venir les événements, comptait sur leur appoint. Aussi, une fois le calme,²⁴ ou les apparences du calme rendues à la province, vit-on se réveiller l'idée de l'association nationale jusqu'à Québec, boulevard de la prudence en ces temps agités.

Le banquet de 1835 eut lieu à l'hôtel Rasco, dans une salle décorée de fleurs et de branches de feuilles disposées en festons. Il y avait un bouquet ou faisceau de branches d'érable portant les plus belles feuilles. Le souper était présidé par

24. Les troubles sérieux que l'on pressentait en 1835 et 1836 empêchèrent la nouvelle société de se répandre, néanmoins quelques paroisses eurent leurs piques-niques en 1837. A Montréal, une scission entre les membres, les uns étant pour la politique d'action, les autres pour la politique d'atermolement, il y eut en conséquence deux banquets, l'un sous la présidence de Denis-Benjamin Viger, l'autre sous celle de M. Audy. Après les troubles de 1837, la célébration arrêta. Elle ne fut reprise qu'en 1842-43, au lendemain de l'Acte d'Union destiné à nous perdre, après un vigoureux appel des Canadiens-français. Québec, cette fois, forma un comité avec le Dr Bardy comme président. Toronto, la même année, fêta la Saint-Jean-Baptiste et parait y avoir jeté des germes de fondation (*La Gazette de Québec*, 25 juin 1842); tombée en désuétude, elle ne fut réorganisée qu'en 1878.

Denis-Benjamin Viger ; il comporta des toasts patriotiques avec accompagnement de discours sur la situation du pays.

En 1836, on célébra dans plusieurs paroisses du district de Montréal, notamment à Saint-Denis, Saint-Benoit, Saint-Jacques-l'Achigan, Saint-Eustache, Saint-Athanase (aujourd'hui Iberville), Boucherville, au village Desbartzch (aujourd'hui Saint-Charles), à la manière de la ville : banquet, discours, chansons. A Saint-Ours et à Terrebonne il y eut grand'messe et banquet. C'était de beaucoup plus imposant que l'antique allumage du feu de joie par le prêtre, et la fête nationale se relevait en conséquence.

Quel moment plus solennel que l'heure de 1836, alors que le bouillonnement populaire était commencé et que tout lendemain pouvait devenir le jour suprême de la résistance !

PREMIERE CELEBRATION AUX TROIS-RIVIERES

Le premier banquet de la Saint-Jean-Baptiste qui eut lieu aux Trois-Rivières me paraît être celui de l'année 1837. Il suffit de mentionner cette date pour faire comprendre l'importance d'une telle réunion.

Un jour, en fouillant dans les papiers de son frère, J.-Napoléon Bureau, avocat des Trois-Rivières, a trouvé le brouillon d'une circulaire datée du mardi 20 juin 1837. Voici cette pièce : "Ayant pris en considération, dans une assemblée à cet effet, les désirs d'un grand nombre d'habitants de

ce district d'avoir une assemblée générale aux Trois-Rivières pour exprimer leurs sentiments au sujet des résolutions proposées par Lord John Russell dans le parlement impérial contre la province du Bas-Canada, les soussignés vous prient de vouloir bien assister à une assemblée préparatoire qui aura lieu lundi prochain (26 juin) à l'hôtel de M. Louis Plamondon de cette ville, à une heure après-midi, afin qu'on s'entende, sur les résolutions à adopter à l'assemblée générale qui aura lieu au jour qui sera alors fixé, et qu'après avoir consulté, dimanche prochain, vos co-paroissiens, vous puissiez nous donner les noms des personnes désirant convoquer dans les papiers publics la dite assemblée générale.

“Vous êtes aussi prévenu que, lundi prochain, il y aura au même lieu, à 5 heures de l'après-midi, un dîner de souscription en l'honneur de la St-Jean-Baptiste, fête patronale des Canadiens à laquelle vous êtes prié d'assister.

“Il est bien entendu que les soussignés ne connaissant point tous les notables de vos endroits, vous êtes aussi prié de leur communiquer la présente invitation, afin qu'ils aient l'occasion d'assister à l'assemblée et à la fête nationale, s'ils le jugent à propos.

“Dans le cas où vos occupations ne vous permettraient pas de venir à l'assemblée de lundi, vous aurez la complaisance de nous faire parvenir par lettre votre réponse à nos demandes, et vous obligerez, Vos très humbles serviteurs.”

Cette circulaire devait être signée non seulement des noms des secrétaires du comité, mais

encore de quelques citoyens des Trois-Rivières connus dans les localités où l'on adressait l'invitation.

EXTENSION DE LA SOCIÉTÉ APRÈS LES TROUBLES.

La célébration de la nouvelle fête fut interrompue par les événements de 1837-1838. Duvernay, et d'autres du même cercle, prirent le chemin de l'exil. Réfugié aux États-Unis durant les premières années qui suivirent le soulèvement, le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste aurait pu croire que son oeuvre ne produirait aucun résultat, puisqu'elle était comme étouffée au berceau, mais, à l'automne de 1842, Duvernay étant de retour, il y eut réorganisation et propagande, cette fois avec le concours des principaux citoyens d'origine française. La première assemblée générale eut lieu le 9 juin 1843, dans une salle du marché Sainte-Anne (aujourd'hui carré d'Youville). On adopta certains règlements et on procéda à l'élection du conseil; l'honorable Denis-Benjamin Viger, le bras droit de Duvernay dès la première heure, fut de nouveau nommé président, et Georges-Etienne Cartier secrétaire. Le 24, une grand'messe fut célébrée à l'église Notre-Dame, suivie d'une procession à laquelle prirent part plus de mille membres. Un banquet avait été organisé à raison de \$3.00 par tête, mais le 20 juin précédent un désastreux incendie jeta la consternation dans le village de Boucherville et il fut résolu que l'argent souscrit soit versé aux infortunés.

Le service religieux du matin, avec sermon, ensuite la marche en procession, furent donc adoptés à partir de 1842 à Québec, de 1843 à Montréal, et cet ensemble de cérémonial se répandit par toute la province, sans négliger le pain bénit, les drapeaux, les discours, les banquets, les piques-niques, les jeux sur la pelouse, les promenades sur l'eau, la musique en plein air, les feux de joie, les concerts, etc.

Depuis 1842 la célébration annuelle s'est continuée. Elle a fleuri après la tempête et s'est répandue partout. Aujourd'hui, elle est fêtée dans maints endroits de la province d'Ontario, dans le Manitoba, les plaines de l'Ouest, la Colombie-Anglaise, la Californie, le Dakota, le Wisconsin, sur les bords du Mississipi et des Grands Lacs, dans tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre où les nôtres font légion.

A mesure que nos gens se sont éparpillés, afin de laisser la province de Québec en minorité dans la Confédération, ils ont emporté avec eux le souvenir du 24 juin, non pas celui qui remonte aux druides, mais l'autre, le nouveau testament d'après Duvernay et le docteur Bardy. Il n'y a pas un compatriote de passage à l'étranger qui ne sente son coeur tressaillir le jour de la fête nationale, car les Canadiens-français ont le culte de la patrie.

En 1887, la colonie canadienne de Paris fêtait pour la première fois la Saint-Jean-Baptiste, par un banquet au restaurant Marguery auquel assistaient plusieurs Français éminents.

Montréal et Québec sont les boulevards de la Société Saint-Jean-Baptiste; aussi les plus belles

fêtes nationales ont lieu dans ces deux villes. Les Canadiens-français d'Ottawa méritent également une bonne mention car, depuis 1852, la plupart de leurs fêtes du 24 juin ont eu un caractère très relevé.

L'idée de représenter saint Jean-Baptiste, dans les processions du 24 juin, par un enfant vêtu d'une peau d'agneau et accompagné d'un petit mouton, vient de M. Chalifoux, décédé le 28 août 1887, âgé de soixante-quatorze ans. Cela date de 1866, si j'ai bonne mémoire. Pie IX récompensa M. Chalifoux en lui envoyant des reliques de saint Jean-Baptiste. Cette vieille coutume nous vient de Venise, où elle a été en honneur pendant des siècles. "Dans les tableaux de plusieurs artistes célèbres, m'écrit Gérard Malchelosse, on voit saint Jean-Baptiste vêtu d'une peau et portant une croix formée de deux roseaux; il est près d'une source jaillissant d'un rocher, et un agneau broute à ses pieds; tels: Le Dominiquin, Espinosa et Murillo. Ces peintres vivaient entre 1591 et 1682."

FONDATION A QUEBEC

Québec doit figurer dans ces notes parce qu'il n'a pas tardé à suivre le mouvement et à s'en emparer dans une grande proportion. Sir James LeMoine²⁵ raconte qu'il a assisté, en 1837, à la célébration du 24 juin, au Bois de Boulogne, boca-

25. LeMoine a traduit en anglais les premiers essais de M. Sulte sur les origines de la Saint-Jean-Baptiste; les récents articles de l'historien ont fourni de même au R. P. Alexandre Dugré, S.J., la substance d'une étude publiée sous la signature de ce dernier.

ge du capitaine Faucher, à Saint-Thomas-de-Montmagny. Louis-Joseph Papineau y était. Le docteur Étienne-Pascal Taché avait organisé la réunion. On y parla politique "pour propager les doctrines républicaines." *Le Canadien* publia un compte-rendu "sympathique."

Le docteur Hubert La Rue s'applique à nous faire connaître ce qui concerne son "pays" en fait d'origine de la Saint-Jean-Baptiste: "Le père, le fondateur de cette Société à Québec a été M. Narcisse Aubin. Le 16 juin 1842, huit jours avant la fête et un an avant la réorganisation de la Société à Montréal, M. Aubin, dans *le Fantasque*,²⁶ faisait un chaleureux appel au patriotisme des Canadiens-français de Québec, leur disant qu'à Montréal, deux jours avaient suffi à M. Ludger Duvernay pour organiser (1834?) un banquet somptueux. L'article du *Fantasque* se terminait par ces mots: "Ceux qui seraient disposés à célébrer la Saint-Jean-Baptiste sont priés de laisser leurs noms à ce bureau, d'ici à samedi prochain. Si, d'ici à ce temps, le nombre en était suffisant, une assemblée serait convoquée, afin de nommer un comité, prendre les souscriptions et s'occuper des autres arrangements nécessaires."

"Cet appel fut entendu et, trois jours plus tard, le 19, une assemblée préliminaire eut lieu à l'hôtel Maheux, rue du Parc, faubourg Saint-Roch. A cette assemblée, la Société Saint-Jean-

26. Voir H.-J.-J.-B. Chouinard, *Annales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec*, vol. IV, p. 297 et suivantes; le Dr Pierre-Martial Bardy, compilation par l'abbé F.-X. Burque, p. 5 et suivantes.

Baptiste de Québec fut fondée et organisée."²⁷

Il y avait à cette réunion J.-P. Plamondon, Olivier Fiset, P.-O. Guenet, Charles Châteauvert, Joseph Savard, S. Marmette, Joseph-Charles Taché, Ovide Paradis, Joseph Cauchon, Téléphore Fournier, P.-M. Derome, W.-H. Rowen, L. Mathieu, R.-T. Lévesque, J. Grenier, H. Gingras, P. Gingras, P. Corriveau, J. Bureau, P.-A. Gagnon, le docteur Tourangeau et autres. Le docteur Pierre-Martial Bardy démontra la nécessité de fonder une "grande association pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste." La proposition fut acceptée avec enthousiasme et le docteur Bardy fut nommé président, Narcisse Aubin, vice-président, J.-P. Rhéaume et J. Huston, secrétaires, P.-O. Guenet, trésorier.

Le dimanche, 19, au prône de la cathédrale, on avait annoncé la fête en l'honneur de la tempérance, un sujet qui était alors en vogue comme il l'est redevenu en 1916. Le 20, *le Canadien* parle du banquet. D'abord, on avait conçu l'idée de choisir l'hôtel de la Cité, rue Sainte-Anne; un groupe se prononça pour l'hôtel Albion ce qui a-

27. Le signal du réveil partit, il est vrai, de M. Aubin. Ses nombreux articles dans le *Fantasque*, à ce sujet, sont à lire. Cependant, c'est le Dr Bardy qui forma véritablement la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et c'est à celui-ci qu'elle doit son premier développement. La persistance avec laquelle Céline Bardy a défendu la mémoire de son père contre l'oubli de ses compatriotes est typique. Voir le Dr Pierre-Martial Bardy, compilation de l'abbé F.-X. Burque.

28. Les deux banquets avaient, au juste, été organisés à l'insu l'un de l'autre. Quelques citoyens de la haute ville, parmi lesquels était Etienne Parent, avaient résolu de fêter la Saint-Jean-Baptiste par un simple banquet, tandis que le Dr Bardy voulait une fête de la nation. Voir les textes des journaux du temps, H.-J.-J.-B. Chouinard, *Annales de la Société Saint-Jean-Baptiste*

menait deux banquets simultanés.²⁸ On finit par s'entendre aisément en faveur du *City Hotel*.

Le 24 juin 1842, la Saint-Jean-Baptiste était donc célébrée pour la première fois dans les murs de Québec. A six heures du matin, on forma la procession devant l'hôtel de la Cité pour arriver à la messe au coup de sept heures. La musique *la Canadienne*, sous la direction de M. Charles Sauvageau, battait la marche. En tête se déployait une bannière aux couleurs verte, blanche, rouge, sur laquelle était représenté saint Jean-Baptiste et un castor peints par Joseph Légaré.^{28a} Au milieu du défilé on voyait une autre bannière blanche portant: "Nos Institutions, notre Langue et nos Lois." Puis, six drapeaux de milice de 1812.

La température était superbe. La vieille cité de Champlain, couronnée de fleurs et de drapeaux, présentait un aspect inaccoutumé. Chaque membre de la procession avait sur la poitrine une feuille d'érable et un castor avec ruban rouge, vert et blanc.

Le curé Charles-François Baillargeon célébra la grand'messe et l'abbé Charles-Pascal-Télesphore Chiniquy prononça un sermon éloquent²⁹ sur la tempérance dont il était l'apôtre reconnu. En réalité ce ne fut pas ce que nous appelons une

de Québec, vol. IV, p. 297 et suivantes; le Dr Pierre-Martial Bardy, compilation par l'abbé F.-X. Burque, p. 3 et suivantes; aussi les nombreux articles de N. Aubin dans le *Fantasque*, ceux d'Etienne Parent dans le *Canadien* et ceux de la *Gazette de Québec*.

28a. Sur Joseph Légaré, voir Bibaud, le *Panthéon canadien*, éd. 1891, p. 158.

29. On ne pouvait en effet choisir dans le temps une voix plus éloquente.

messe de la Saint-Jean-Baptiste mais une occasion de prêcher la tempérance, et à cela "honni soit qui mal y pense."

L'office terminé, la procession se remit en marche, parcourant plusieurs rues, et enfin on brisa les rangs aux cris de "Vive la Reine, vive la Saint-Jean-Baptiste," après une courte allocution du docteur Bardy.

Il se trouva que l'hôtel de la Cité ne pouvait accommoder tous les convives dans une même salle, ni même dans un seul étage. Alors, va pour deux étages et l'on fit contre fortune bon coeur.

Donc, le soir du même jour, il y eut avec éclat un premier banquet de deux cents personnes, parmi lesquelles l'honorable René-Edouard Caron, maire de la ville, les honorables John Neilson et Thomas-C. Aylwin, tous deux hommes politiques distingués. Le corps de musique *la Canadienne*³⁰ épuisa son répertoire de compositions patriotiques. Les toasts se succédèrent avec tous les honneurs. Il y eut "une véritable avalanche de discours" dont les principaux par le président, le maire, MM. Joseph Cauchon, G. Belleau, P.-J.-O. Chauveau, Thomas-C. Aylwin, député, Etienne Parent, Auguste Soulard et P.-M. Derome. Le tout se termina vers minuit.

C'était un vendredi. Le repas fut tout en maigre. On était sous le régime de la tempérance. En dépit des nombreuses "santés", tous les convives restèrent sobres. "Il n'y eut d'autre cha-

30. Sur la fanfare *la Canadienne* et M. Sauvageau, voir H.-J.-B. Chouinard, *Annales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec*, vol. IV, p. 516 et suivantes.

leur intérieure que celle qui pouvait provenir d'un patriotisme brûlant." De l'eau, des limonades, de la bière de gingembre, de la sapinette ou petite bière — liqueurs de tempérance. *Le Canadien* disait: "Nous nous sommes amusés aussi bien, peut-être mieux que si le vin eut ruisselé sur la table."³¹

Le lendemain, sir Charles Bagot arrivait à Québec comme gouverneur général. Dans le cortège qui alla à sa réception, la Société Saint-Jean-Baptiste figurait avec la Saint-Georges, la Saint-André, la Saint-Patrice, etc.³²

Désormais tout le Bas-Canada allait vibrer au 24 juin, tous les ans, et le castor, la feuille d'érable, "Avant tout soyons Canadiens," devaient se marier avec *Nos institutions, notre langue et nos lois*.

FONDATION A OTTAWA

La petite ville de Bytown, aujourd'hui Ottawa, jouissait alors (1840-1850) d'une renommée déplorable. Tout le Canada la regardait comme un coupe-gorge. Les *shiners* y régnaient en maî-

31. On trouvera des extraits substantiels des discours de ce banquet dans le livre de l'abbé F.-X. Burque sur le Dr Bardy. C'est après cet événement que la fête et la célébration devinrent générales sur les bords du Saint-Laurent; elles se répandirent dans les Etats américains à partir de 1850.

Le 31 août 1842, les membres de la Saint-Jean-Baptiste de Québec se réunirent à l'école des Glacis pour procéder à l'organisation définitive de l'association. On trouvera un rapport des élections dans H.-J.-J.-B. Chouinard, *Annales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec*, vol. IV, p. 338.

32. C'est en cette circonstance que sir Charles Bagot, cherchant en vain dans les rangs des citoyens de Québec ceux qui sont le peuple, s'écria: "C'est un peuple de gentilhommes." *Ibid.*, vol. II, p. 309; vol. IV, p. 518, 519.

tres. Ces hommes dangereux étaient des nouveaux venus dans le pays; tous avaient la haine du français.³³ Ils traquaient les Canadiens dans les bois, sur les rivières, en pleine ville et les assassinaient sans merci. Irlandais catholiques et orangistes se liguèrent contre nous. Ces bandes de tueurs se donnaient le nom de *shiners*, ceux qui brillent par leurs exploits: "We are the shiners of the Ottawa," disaient-ils, nous sommes les radieux vainqueurs de ce pays. Nos gens prononçaient *chêneurs* pour *shiners*, ce qui n'a plus de sens.

On parlait sérieusement de placer à Bytown le siège du gouvernement de l'union des Canadas en 1840. Il va sans dire que l'idée de transporter le siège du gouvernement dans une pareille ville souleva de partout un cri de réprobation; néanmoins, sans la canaille qui l'infestait, il y a gros à parier que Bytown serait devenue capitale peu après l'union des deux Canadas.

Enfin, nous en étions rendus à inhumer nos morts en cachette, la nuit, parce que nos convois funèbres étaient attaqués et dispersés dès que les *shiners* en avaient connaissance. Les Canadiens-français formaient alors le tiers de ce petit peuple. En s'organisant ils pouvaient espérer de de-

33. Il était presque impossible à nos compatriotes de Bytown de se déclarer Canadiens-français; on leur en faisait un crime. On avait organisé une sorte de police secrète qui avait pour but de détruire le nom français dans la vallée de l'Ottawa. Ce système absurde était surtout dû au mauvais choix de l'immigration faite alors. *Mélanges historiques*, vol. 12, p. 46; N.-E. Dionne, *Fête nationale des Canadiens-français célébrée à Windsor, Ont., le 25 juin 1883*, p. 91, 122; Alexis, *Histoire de la Province ecclésiastique d'Ottawa*, vol. I, p. 164-169, 322; vol. II, p. 156.

venir le groupe le plus compact et le plus difficile à entamer, puisqu'il y a chez eux unité de religion, de langue et de coutumes, ce que ne possédaient guère les autres éléments réunis dans la ville.

La Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa naquit de cette situation en 1852. Isidore Champagne, aubergiste, l'*Hôtel du Castor*, en fut le principal fondateur,^{33a} secondé par son frère Antoine, J.-B. Turgeon, le docteur J.-C. Trottier de Beau-bien, le docteur Pierre Saint-Jean, MM. Lazure, Berrichon, Marier et autres. La première célébration de la fête et la procession créèrent presque une révolution au milieu de ce peuple hostile. Les anciens *shiners* virent avec stupéfaction parader ce corps français, bannières au vent, musique en tête, dans ces mêmes rues qui avaient été le théâtre de tant de forfaits. Cette affirmation de nos nationaux eut un excellent effet, car depuis lors une entente de plus en plus cordiale s'établit entre les Canadiens-français et les nationalités étrangères, à venir jusqu'en ces dernières années où cependant tout ne va pas pour le mieux.³⁴

L'ERABLE

La devise adoptée par la Société Saint-Jean-Baptiste est: *Nos institutions, notre langue et nos*

33a. Les premières convocations de la Société Saint-Jean-Baptiste et de l'Institut eurent lieu chez Isidore Champagne. A minuit, le 23 juin, la fête commençait par le tir d'un canon de M. Champagne.

34. L'application du règlement XVII est la cause principale des nombreuses dissensions qui existent aujourd'hui au sein de la famille outaouaise.

lois,³⁵ empruntée au journal *le Canadien* ressuscité par Étienne Parent en 1831.

La feuille d'érable, à titre d'emblème approprié aux Canadiens d'origine, c'est-à-dire français, doit avoir été ainsi considérée bien longtemps avant 1834 puisque *le Canadien* du 29 novembre 1806 en parle comme d'une chose admise partout. A cette époque, *le Mercury* de Québec portait le chardon d'Ecosse et menait la guerre à l'élément français dans la politique. *Le Canadien* relève les attaques de son antagoniste et imprime le couplet ou épigramme dont il s'agit :

L'érable dit, un jour, à la ronce rampante :

"Aux passants pourquoi t'accrocher ?

"Quel profit, pauvre sotte, en comptes-tu tirer ?"

— "Aucun, lui répondit la plante :

"Je ne veux que les déchirer."

Visiblement dans ces lignes, l'érable représente l'élément canadien. Depuis quand en était-il ainsi ? Le fait est à remarquer.

Aux agapes de 1836, à Montréal, Denis-Benjamin Viger, président, arrêta son attention sur l'érable et dit que cet arbre "qui croît dans les vallons, sur les rochers, d'abord frêle et battu par la tempête, languit en arrachant sa nourriture du sol qui l'a vu naître, mais ensuite il s'élance et devient grand, robuste, superbe, brave les orages,

35. Cette devise, qu'on a parfois mise à tort au crédit du protonotaire Joseph-François Perrault ou de Duvernay, est d'Étienne Parent. Elle résumait toute la politique que celui-ci avait adoptée. Les besoins du temps, en inspirant ce mot d'ordre, complétaient la bannière de la Saint-Jean-Baptiste. Voir *B.R.H.*, 1898, p. 120, 181, articles de P.-B. Casgrain; 1900, p. 214, article de Benjamin Sulte; *Mélanges historiques*, vol. 14, p. 38.

triomphe de l'aigle qui ne peut plus l'ébranler. C'est le roi de nos forêts, c'est l'emblème du peuple canadien."

Quelques mois plus tard, *le Canadien*, de Québec, changeait sa vignette de tête (un laboureur près de sa charrue et de ses boeufs) adoptant le feuille d'érable avec le castor. "Ces emblèmes, écrivait Etienne Parent, n'ont guère besoin d'explication, car la feuille d'érable a été adoptée pour le Bas-Canada, de même que la rose pour l'Angleterre, le chardon pour l'Ecosse, et le trèfle pour l'Irlande." Pas un mot du castor qui figure dans la vignette.

Jusqu'à cette époque l'élément français avait été presque seul à se partager le sol de la province. La situation changea plus tard et plusieurs fêtes nationales se trouvèrent voisines les unes des autres, mais sans se faire concurrence.^{35a} Les Anglais de la vieille Angleterre ont la Saint-Georges (23 avril), les Gallois la Saint-David (1 mars) en l'honneur de la principauté de Galles ou les Cornouailles, les Ecossais la Saint-André (30 novembre), les Irlandais la Saint-Patrice (17 mars) et tout cela, avec la Saint-Jean-Baptiste, marche d'accord comme les régiments d'une grande armée. Tous sont Canadiens, aujourd'hui, conservant avec respect le souvenir de leurs pays d'origine.

Il était donc convenu, dès 1806, et probable-

35a. L'organisation de la Saint-Patrice à Montréal date du mois de mars 1834 et celle de la Saint-André de novembre 1834; en 1835, on fonde la Société allemande et le 1 août de la même année se constitue la Nationale française; la Saint-Georges naît vers 1840. Aux Trois-Rivières, la Saint-Patrice était fêtée dès 1776 par les troupes du congrès de Philadelphie. Une congrégation juive existait à Montréal en 1768.

ment depuis des années, que l'érable nous personnifiait. En France ou ailleurs, cet arbre est assez rare et le plus souvent d'un aspect misérable comparé au nôtre.³⁶ Nos premiers colons devaient l'admirer car ces campagnards se connaissaient en essences forestières puisqu'ils venaient des régions de France où les boisées abondaient. Par la suite, vers 1685, il leur donna son fameux sucre et de cette manière il entra dans la famille. Sa feuille est de toute beauté. L'érable est le panache de la forêt canadienne, surtout en automne. Son éloge a été fait dans le livre de Pierre Boucher, paru en 1664.

Tous ceux qui ont écrit sur le Canada durant notre premier siècle parlent de la forme majestueuse de notre érable, de sa feuille si bien découpée, de la beauté de son bois et de l'eau sucrée ou sève qu'il contient. J'ai remarqué que, sur vingt mentions de ce genre, pas une n'emploie les termes sirop, sucre ou décoction avant l'année 1685, et toutes se bornent à dire qu'on en buvait l'eau qui coulait au printemps des entailles que les enfants y pratiquaient pour s'amuser. Les Sauvages en faisaient autant, et comme ils ne connaissaient pas l'art de faire bouillir le liquide pour obtenir l'évaporation, comme ils ne pouvaient non plus opérer sur le feu avec des casseaux d'écorce, ils n'ont jamais fait ni sucre ni trempette d'eau d'érable. Ceci est prouvé par tous les écrivains des premiers temps de la colonie. Mais le plus curieux c'est

36. Notre érable est plus grand, plus imposant que celui d'Europe; c'est, en effet, le plus beau du monde. Il remplace le chêne des Gaulois.

que les Français, arrivant ici avec des chaudières de métal et n'ignorant point ce que c'est que l'ébullition et ce qui s'en suit, sont restés quatre-vingts ans dans l'indifférence à cet égard. Une fois le procédé découvert, Canadiens et Sauvages l'ont adopté partout—les marmites de fer ne manquaient ni aux uns ni aux autres en ce temps-là.³⁷

Dans les fêtes de 1834 et 1835 plus haut mentionnées, il n'est fait aucune mention du castor, mais on y parle de l'érable. En 1836, on adoptait le castor et la feuille d'érable. A partir de ce moment, les deux emblèmes se répandirent dans toutes nos paroisses. Après 1867, la Confédération réclama le castor et la feuille d'érable. J'ai vu des Anglais crier avoir inventé ces emblèmes. Alors, pourquoi n'acceptent-ils pas aussi : *Nos institutions, notre langue et nos lois*? On n'est pas Canadiens sans cela, et tous les Anglais veulent maintenant être Canadiens.

LE CASTOR

Au sujet du castor, il s'est fait bien des commentaires dans la presse depuis 1880 pour savoir si c'était autrefois un insigne national et depuis quand nous l'employons ainsi.³⁸

37. Sur le sucre d'érable voir *Mélanges historiques*, vol. 7, p. 36.

38. Le castor a figuré de tout temps sur nos pièces officielles, à cause de la traite des pelleteries et, maintenant, il représente l'instinct industriel si particulier à notre peuple. Aucune loi, cependant, qui le reconnaisse pour emblème du Canada, non plus que la feuille d'érable. Libre à qui voudra, homme, société ou province, de s'en attribuer l'insigne. *The Star*, Montréal, 20 janv. 1883; *Histoire des Canadiens-français*, III, 132; IV, 128; VIII, 109, 110.

La première apparition de cette figure allégorique est du 4 septembre 1630, alors que le roi d'Angleterre Charles I l'accorda à sir William Alexander de Menstrie en le créant baronnet de la Nouvelle-Ecosse, où ce seigneur avait des établissements depuis 1621. La devise était: *Per mare, per terras*, applicable au genre amphibie de l'animal, de même qu'aux opérations du chevalier William Alexander par mer et par terre. Ce privilège du castor placé dans un écusson est personnel et n'a aucun caractère national. De plus, l'Acadie n'a jamais été considérée territoire canadien avant 1867. Dans la Grande-Bretagne, dix-huit familles ont aujourd'hui un castor mêlé à leurs armes. En Allemagne, les Ysebrant Beverwoorde, qui remontent à l'an 1300, portent le castor avec la devise *Per mare, per terras*. Une branche française de cette famille conserve encore le castor et la même devise. Tout cela n'est que souvenir du trafic des fourrures chez les nobles ancêtres de ces groupes d'individus (nullement Canadiens. Le sceau des Pays-Bas, en 1632, portait pour toute marque un castor: commerce de fourrures avec Moscou et l'Amérique.³⁹

Aucune trace de l'emblème depuis 1630 au 13 octobre 1673. C'est le comte de Frontenac qui s'en occupe en écrivant à Colbert: "Vous aviserez, s'il vous plaît, aux livrées et aux armes que le roi voudra donner à la ville de Québec. Je croirais que les fleurs de lys sans nombre, au chef d'or,

39. Les Hollandais faisaient un gros trafic de peaux de luxe dont une bonne partie sortait de New-Amsterdam, à présent New-York.

chargé d'un castor de sable (couleur noire) lui conviendrait assez bien, avec deux orignaux pour support, et le bleu et le blanc pour les livrées de la ville." Voilà bien du flafla pour une colonie de six mille âmes et une bourgade comme l'était Québec! Castor et orignaux n'étaient pas difficiles à imaginer dans une ville et une colonie qui ne vivaient que du commerce des pelleteries, mais le projet resta dans les bureaux de Versailles et, après tout, ce n'était qu'une application locale de l'idée du castor comme emblème et non pas une déclaration des autorités le faisant comme un signe distinctif du pays; le Canada ne pouvait en être affecté. J'ignore si Québec eut jamais sous le gouvernement français des armes particulières. En tout cas, le castor que le comte de Frontenac voulait lui donner est aujourd'hui dans l'écusson de *Concordia* (Montréal).

Les successeurs de Cartier ne sont venus sur le Saint-Laurent que pour se procurer des peaux de castor. Le sieur de Monts n'a fait un poste à Québec (1608) que pour ramasser du castor. Le comte de Soissons, le duc de Ventadour, le prince de Condé et les autres grands personnages qui se sont occupés du Canada jusqu'à 1634 n'avaient qu'un objet en vue: le castor et jamais une colonie agricole. Celle-ci a commencé en 1634 par l'initiative de quelques humbles cultivateurs et j'oserai dire contre la volonté des gens à plumets qu'on nous signale toujours comme les fondateurs de notre pays. Toute cette histoire est à refaire.

Je ne sais pas si les compagnies de 1608 à 1634 et plus tard se servaient de la figure d'un ori-

gnal ou d'un castor pour marquer leurs factures, comptes, papiers ou emballages, mais c'est possible. Les grands seigneurs et leurs associés les commerçants ordinaires, tant en France qu'en Angleterre et en Allemagne, exploitaient les fourrures. C'était la Californie de ce temps-là.

En 1670, il n'est pas fait mention d'emblème canadien sur la monnaie frappée pour cette colonie. La pièce est toute en l'honneur du pompeux Louis XIV; buste du roi avec devise: *Gloriam regni tui dicent*—on parlera de la gloire de ton règne. L'intendant Talon avait proposé la frappe de cette monnaie et non pas la Compagnie des Indes comme le dit le P. Charlevoix.

Sur la médaille qui rappelle le siège de Québec par Wm. Phips en 1690, un castor s'avance vers une femme assise sur des trophées opimes enlevés à l'ennemi: la France et le Canada.⁴⁰ Cela est-il suffisant pour affirmer que l'intention du souverain était d'imposer le castor comme signe héraldique de la colonie, mais alors pourquoi ne le retrouve-t-on nulle part sous le régime français? Louis XIV en 1690, comme Frontenac en 1673 ne songeaient qu'aux belles pelleteries, non pas à autre chose.

La monnaie destinée aux colonies françaises, ce qui comprend l'Acadie, la Louisiane et les Antilles avec le Canada, sous Louis XV, en 1721, ne répète pas la devise de 1670, cela se conçoit. Elle ne nous dit rien de nouveau avec ses trois fleurs

40. Phips aurait voulu procurer le monopole à ses compatriotes, mais il a manqué cette conquête devant Québec, de sorte que le castor s'avance du côté où siège la femme (la France) assise sur les drapeaux anglais

de lis, et pas de castor.

Sur la page-titre de l'*Histoire de la Nouvelle-France* du P. Charlevoix, publiée en 1744, on voit une vignette représentant une ruche d'abeilles et deux castors sous des branches d'arbres. Il a plu à l'éditeur ou à l'auteur d'en agir ainsi. On aurait tort d'attribuer la moindre valeur à ce dessin.

Une petite médaille de 1754 qui a rapport à Québec montre deux castors qui se combattent sur un tronc d'arbre, symbolisant la lutte entre Anglais et Français au sujet du commerce des pelleteries. La guerre de Sept Ans commençait, comme celles qui l'avaient précédée, toujours à cause des peaux de castor, mais cela ne veut pas dire que le castor représentait officiellement le Canada, pas plus que, sur cette même médaille, il ne représentait les colonies anglaises d'après l'autorité.

La médaille frappée en Angleterre pour commémorer la conquête du Canada, année 1760, porte une femme éplorée (la France) et un castor bien en évidence, comme pour dire: "Voici la réponse à l'orgueilleuse médaille de 1690," ou encore: "Vous avez perdu le pays des fourrures," mais c'est une simple allégorie, privée de toute déclaration de la couronne disant que le castor appartient aux armes du Canada. L'écusson même de cette colonie n'existait pas.

On m'a parlé d'une médaille française de 1764 qui montre un castor sur l'une de ses faces. En 1764! cela ne vaut rien.

La médaille du Congrès de Philadelphie rappelant le souvenir de l'invasion de 1775 exhibe l'inévitable castor. Benjamin Franklin plaça aus-

si un castor sur la monnaie de carton de ce Congrès qui circula parmi nous en 1775, mais l'exemple n'a pas été suivie.

Dans le *Quebec Act*, de Gerald Hart, il y a, page 21, une mention du castor sous la date de 1776.

Le "Beaver Club" de Montréal fit graver une médaille, en 1785, et cette société de marchands de fourrures ne manqua point d'y mettre un castor.⁴¹

Dans une estampe fastueuse, en tête de la *Gazette de Montréal*, de Fleury Mesplet, en 1788, il y a un castor.

Le général sir Guy Carleton devenant lord Dorchester fut autorisé à peindre un castor dans ses armes, comme autrefois sir William Alexander. C'est encore une affaire toute personnelle.

Une institution financière qui s'appelait *Canada Bank* émettait en 1792 des billets dont l'un portait la figure d'un castor dessinée au pied d'un arbre qu'il rongait.⁴²

La *Loyal and Patriotic Society of Upper Canada*, formée durant la guerre de 1812, imprima, à Montréal, chez William Gray, en 1817, une brochure dans laquelle on proposait de donner des médailles à certaines personnes méritantes et de mettre sur le revers un castor emblématique de l'industrie.

Le sou de la Compagnie du Nord-Ouest, en 1820, porte un castor en signe de négoce. Cette

41. Sur le *Beaver Club*, voir *Mélanges historiques*, vol. 3, p. 76; *Canadian Antiquarian*, 1889, p. 90.

42. *Canadian Antiquarian*, 1890, p. 131, 157; 1875, p. 190; *B.R.H.*, 1905, p. 287.

compagnie n'existait que pour le trafic des pelleteries.

Vers 1815, Jacques Viger fit dessiner un castor dans un écusson de fantaisie et, en 1830, il le mit dans l'écusson de la ville de Montréal. La ville n'est pas la nation. Il est impossible de trouver une autorité royale ou législative qui proclame le castor emblème du Canada. Le grand sceau de notre Confédération n'a point de castor. Quant à la monnaie actuelle, aux billets de banque et aux timbres-postes qui portent le castor, cela est sans conséquence. Ces figures changent comme la mode. Au temps du commerce des pelleteries, le castor était une figure parlante. A présent nous le considérons comme symbole d'un peuple industriel, mais il n'est pas officiel.

Les Canadiens de 1834 ont été les premiers à choisir le castor comme signe de nationalité.⁴³ Ils avaient déjà la feuille d'érable. Trente ou quarante ans plus tard, les Anglais, les Ecossais, les Irlandais les ont imités sur ces deux points, et en même temps, ils ont commencé à se dire Canadiens. Jusque vers 1870 il n'y avait de Canadiens que les découvreurs et fondateurs du pays. Depuis cinquante ans, il a fallu créer pour eux-ci le nom de Canadiens-français, ce qui m'a fort étonné dans les commencements. Je suis d'opinion, toutefois, qu'il importe de conserver le nom de Canadiens-français, et tant que les Anglais du Canada ne parleront pas le français, il est ridicule

43. Voir Appendice, notes I et II; **B.R.H.**, mai 1898; **le Pays Laurentien**, juillet 1917.

de s'appeler simplement Canadiens.

COULEURS NATIONALES

On a fait l'observation que la colonie ne possédait aucun autre signe distinctif que le drapeau français; cependant, il n'existait point de drapeau français au dix-septième siècle; celui du roi, l'étendard des Bourbons, était peut-être arboré sur la maison de Frontenac; et si pavillon il y avait ailleurs il devait représenter la compagnie de traite qui jouissait du monopole de tous les négoce ou à peu près.

Avant 1760, c'est-à-dire sous le régime français, le drapeau était bleu, semé de fleurs de lis d'or; anciennement elles étaient en nombre; plus tard elles furent réduites à trois posées au centre. En quelques circonstances les Canadiens-français ont arboré un drapeau formé de deux bandes de même grandeur; l'une blanche, l'autre verte, mais rien de tout cela n'est devenu populaire.⁴⁴

En 1854, nous n'avions pas encore de couleurs nationales lorsque les Anglais nous imposèrent le tricolore de la révolution française, parce que Napoléon III s'alliait à l'Angleterre contre la Russie. Jusqu'à 1870, les Anglais firent un grand déploiement de ces trois couleurs et les Canadiens-français prirent l'habitude de les étaler dans leurs fêtes. La guerre franco-prussienne décida les Anglais à supprimer tout ce qui rappelait Napo-

44. Le lieutenant-colonel Audet dit qu'à l'école des Frères de Montréal, en 1849, on portait trois drapeaux unicolores; 1o bleu, 2o blanc, 3o rouge. Cela ne semble pas avoir eu lieu ailleurs.

l  on III qui les avait tir   d'affaire en Crim  e, mais les Canadiens-fran  ais adopt  rent alors r  solutement l'enseigne proscrite.

Le tricolore repr  sente la France    partir de 1789 jusqu'   nos jours et lorsque nous l'arborons c'est comme par un oubli du pass  . En tout cas, lorsque nous aurons    exprimer les souvenirs ant  rieurs    1760 ne manquons pas de reprendre les fleurs de lis avec fond blanc ou bleu.

La question du drapeau occupait nos p  res d  s 1807. On exprimait d  j   d'un c  t   le voeu d'avoir un drapeau canadien, et, d'autre part, on pr  tendait que celui de l'Angleterre nous devait suffire, de m  me que celui de la m  re-patrie nous avait suffi sous le gouvernement fran  ais. Un po  te milicien s'  crie :

A notre brave milice,
Quoiqu'il manque des drapeaux.
On rendra bonne justice
En admirant ses travaux...
Yankees, Antrogoths, Vandales,
Ils braveront tous vos traits;
Vous sentirez, cannibales,
Si la mort a des attraits.

La pi  ce se termine par ces vers proph  tiques :

Oui, fiers Anglais, n'en doutez pas:
Pour vaincre, vous aurez nos bras!

C'  tait pr  dire Ch  ateauguay    six ans de distance. Pas mal pour un po  te qui fait ses dents!

Au lendemain de la Saint-Jean-Baptiste,    Qu  bec, en 1842, *la Gazette de Qu  bec* signalait

en faisant la lippe les couleurs du principal drapeau de la procession: vert, blanc, rouge, qu'il déclare être un insigne révolutionnaire. *Le Canadien* (27 juin) lui répond dans les tons doux, qu'il a pris le vert pour le bleu et que le tricolore de Québec signifie: Foi, Espérance, Charité.

A ce propos, citons quelques lignes d'Adolphe de Puibusque, écrites en 1858:

J'aime les oiseaux blancs qui charment vos hivers
Le blanc, c'est la candeur, voile de l'innocence.
De vos grandes forêts j'aime les arbres verts.
Le vert, c'est le printemps, l'avenir, l'espérance.

La pièce est intitulée *les Couleurs du Canada*. C'est de la pure fantaisie. Le vert et le blanc n'ont pas été employés de cette manière. La Société Saint-Jean-Baptiste marche sous le drapeau britannique. Sa principale bannière est de couleurs blanche et verte, ayant sur un côté l'image de saint Jean-Baptiste, entourée d'une guirlande de feuilles d'érable avec un castor et la devise "Rendre le peuple meilleur". Sur le revers sont les armes de la cité avec l'inscription "Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal."

HUDGER DUVERNAY

C'est le moment de dire qui était Duvernay, d'où il venait et le but qu'il se proposait d'atteindre en créant la Société Saint-Jean-Baptiste.

C'est à Verchères que naquit Joseph-Ludger Crevier dit Duvernay, le 22 janvier 1799, fils de Joseph et de Marie-Anne-Julie Robbert de la Mo-

randière.⁴⁵ Cet enfant de cultivateur ne goûta point la perspective de s'adonner au travail des champs. Au mois de juin 1813, il se rendit à Montréal et entra comme apprenti typographe dans l'atelier de Charles-Bernard Pasteur qui imprimait une excellente feuille, *le Spectateur*, que j'ai lue avec admiration. Il y fit connaissance de nombre de personnes qui l'entourèrent plus tard et agirent de concert avec lui.

Aux Trois-Rivières, pays de ses ancêtres, de 1817 à 1825, le courageux jeune homme manifesta constamment des qualités d'organisateur au-dessus de l'ordinaire. En juin 1817, il entreprit la publication de *la Gazette des Trois-Rivières* qui subsista jusqu'à 1821 ou 1822.⁴⁶ Le nouveau *Canadien*, de Québec, avait pour agent aux Trois-Rivières Pierre Bureau, marchand, puis, au mois d'août 1820, c'est F.-X. Boivin qui a l'agence. *Le Canadien* reproduisait assez souvent des articles de *la Gazette des Trois-Rivières*. Le 17 mai 1820 il annonce l'apparition d'une feuille qui sera imprimée aux Trois-Rivières sous le titre de *l'Ami de la Religion et du Roi*, ecclésiastique, politique et littéraire. Il n'est pas question d'annonces, parce que cette coutume n'existait guère dans le

45. On trouvera les actes de baptême, de mariage et de sépulture de Duvernay dans *la Revue nationale*, sept. 1925. Marie-Anne-Julie Robbert de la Morandière était l'arrière-petite-fille d'Etienne, né en France en 1668, garde-magasin du roi à Montréal, qui épousa à Montréal, le 25 sept. 1695, Elizabeth Duverger.

II - Etienne, leur fils, b. à Montréal le 22 fév. 1701; marié le 15 janv. 1730 à Montréal avec Marguerite Puygibault, fille de Louis I.

III - Etienne-Abel, leur fils, b. à Montréal le 17 oct. 1735; marié le 25 mai 1766 à Varennes avec Louise-Charlotte Bailly, fille de Frs.-Augustin II.

pays. Les souscripteurs peuvent s'adresser au *Canadien* ou aux agents de la *Gazette des Trois-Rivières* à Québec. *L'Ami de la Religion et du Roi*, créé à Paris l'été de 1814, avait été suspendu au retour de Napoléon, mais après Waterloo, ce journal reprit vigueur et devint très répandu. Après la révolution de 1830 on le revoit comme *Ami de la Religion* tout court. Duvernay avait emprunté son titre à Paris—et c'est encore ce que font nos journalistes.

Aux Trois-Rivières, Duvernay imprima le *Constitutionnel* qui, bien que ne manquant pas de mérite, ne vécut que deux ans (1823-1825). Charles Mondelet et William Vondenvelden lui fournirent une analyse critique du *Paradis Perdu* de Milton et d'autres travaux littéraires, à part la collaboration politique qui ne chômait dans aucun numéro, car c'était le but de son existence et, comme le *Constitutionnel* de Paris, il ne se montrait que le sabre au poing. De quoi mourut-il? D'une échauffaison du sang, je suppose.

Son successeur, *l'Argus*, dura de 1825 à 1826, combattant avec la même ardeur et courant les mêmes risques. L'*argus* aux cent yeux voyait trop de choses et parlait trop franc pour ne pas se faire des ennemis.

Un journal paraît en ces lieux
Dans nos intérêts les plus proches.
L'auteur croit bien avoir cent yeux,
Mais il n'en a que deux bien croches.

Marie-Anne-Julie, leur fille, épousa le 17 avril 1792 Joseph-Marie Crevier. Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, I, 524; VII, 14, 15.

46. Le *Canadien*, de Québec, 26 sept. 1821, dit que la *Gazette des Trois-Rivières* n'est plus

Tout imprimeur qu'était Duvernay, on lui confia la voirie de la ville et, bientôt, il transforma les rues, les nivella, en ouvrit de nouvelles et déploya une énergie rare, jointe à une faculté d'initiative dont on tirait d'heureux présages pour son avenir. La tradition, ou plutôt le souvenir local que j'ai recueilli vers 1860, nous montre assez gaillardement de quelle manière il s'y prenait pour procurer à ses pompiers la prime offerte à l'activité, car il était chef d'une compagnie du feu.⁴⁷ Il faut savoir encore par quel procédé audacieux il supprima le vieil édifice du Marché, ce qui amena la construction d'un bâtiment plus spacieux, plus moderne et fit l'orgueil des citoyens. Comment il parvenait à faire vivre ses journaux des Trois-Rivières, cela nous reste à savoir, mais s'ils mouraient c'était pour renaître de leurs cendres au lendemain de l'enterrement, plus vigoureux que jamais. Il en était parlé au loin; ses collaborateurs maniaient les meilleures plumes de Montréal et de Québec.

Le 14 février 1825, il épousa Marie-Reine-Anne, fille du capitaine Augustin Harnois et de Joseph Desjarlais, de la Rivière-du-Loup (Louisville). On ne l'appelait plus Crevier, mais Duvernay. Son physique avantageux, aidé de son bon caractère, de sa politesse, de son amour du plaisir, en faisaient un homme charmant à qui la fortune seule refusait ses faveurs. Il exerçait de l'empire sur son entourage par sa manière de pré-

47. De 1819 à 1826, Duvernay fut inspecteur des incendies, ponts et chemins des Trois-Rivières tout en publiant des journaux dans une grande maison de bois qui faisait le coin sud des rues Royale et Plaisante.

senter un projet et aussi parce qu'il était toujours prêt à se mettre à la tête de l'action. Il visait à la réussite en premier lieu.⁴⁸

Il publiait *l'Argus*, aux Trois-Rivières, lorsque, sans attendre la mort de cette feuille, il retourne à Montréal au mois de janvier 1827, pour prendre la direction de *la Minerve*, fondée récemment.

J'observe, en passant, que son imprimerie des Trois-Rivières fonctionnait comme de coutume, mais sans journal. On y publiait des brochures portant le nom de Duvernay. Cet atelier passa probablement à George Stobbs qui publiait *The Christian Sentinel*, en 1830, et fonda, le 17 janvier 1832, *la Gazette des Trois-Rivières*. Le *Mercury*, de Québec, annonçait le 9 août suivant que les souscripteurs de cette gazette étant anglais en majorité, elle ne se publiera plus en langue française.

A vingt-huit ans, Duvernay était formé par l'expérience. Ses journaux auraient pu figurer dans Québec ou Montréal, à cause des questions qu'ils soulevaient. Dès le début, il avait porté son idée et son action au-delà du journal de la campagne, car il avait le goût des grands combats. Chez lui, l'imprimeur prenait la forme de l'homme politique.

Il était mûr à ce point lorsque, le 9 novembre 1826, *la Minerve* parut à Montréal, sous la plume d'Augustin-Norbert Morin, connu depuis cinq ou six ans par de bons écrits sagement rédi-

48 La réorganisation de la *Minerve* et le plan de la Saint-Jean-Baptiste expliquent ce qu'il était.

gés. Le parti qui inspirait ce nouvel organe désirait néanmoins prendre un ton plus décisif et on s'apercevait, d'autre part, que l'administration était faible. En janvier 1827, on fit donc appel à Duvernay.⁴⁹

Il était enfin dans son milieu et il tailla la besogne en grand. Et, remarquons bien que ce qu'il en faisait n'était pas pour lui seul. D'abord, il était pétri de dévouement, et, ensuite, il voulait stimuler l'esprit de résistance contre les injustices du pouvoir d'alors par sa conduite.⁵⁰

Pour s'assurer l'aide des Irlandais et avoir sous la main un journal de langue anglaise, il devint propriétaire du *Spectator* qui prêchait dans le même sens que *la Minerve* et que rédigeait fort bien pour le temps Jocelyn Waller. Les deux hommes furent arrêtés, en 1828, sous accusation de libelle politique. Il s'en suivit un mouvement populaire. Les choses allaient au désir de Duvernay qui s'offrait aux coups et calculait que plus il y aurait de tapage plus on avancerait dans la voie de la liberté politique. Il devint le personnage le plus notoire, le plus en vue après Louis-Joseph Papineau, car les agitations, depuis 1827, lui avaient fourni l'occasion de percer, comme on

49. Il s'empressa d'acheter cette feuille, déjà existante mais non viable, le 18 janv. 1827, et lui communiqua son feu (B.R.H., 1920, p. 22). Sous M. Morin, *la Minerve* se tenait dans les bornes, craignant la censure des gouvernants; Duvernay la déchaîna; il avait été capitaine de pompes à incendie et savait mieux que tout autre se mettre en batterie; du reste, cette fois, il voulait allumer lui-même. Sa première incarcération eut lieu en 1828. En 1832, seconde prise de corps. Cela faisait aller les affaires. En 1836, pour la troisième fois, il connut l'écreu de la prison.

50. C'était un genre d'administration que personne ne songerait plus à défendre aujourd'hui.

dit, au-dessus de la foule.

Ses moyens étaient singuliers. Ils consistaient à faire écrire des articles agressifs que le gouvernement ne laisserait jamais passer sans sévir.⁵¹ Dès que l'on recherchait l'auteur pour l'arrêter, Duvernay se présentait en victime, et on le plaçait sous les verrous. On le retrouvait toujours en pleine lumière tandis que les autres avaient ordre de rester dans l'ombre.⁵²

A l'occasion des troubles de 1832, à Montréal, il fut de nouveau emprisonné avec, cette fois, le docteur Daniel Tracey, rédacteur du *Vindicator*. Tant que dura la session de la législature, ils demeurèrent enfermés à Québec, puis on les relâcha.⁵³ Arrêter ces hommes qui défendaient la cause populaire, les retenir sous clé, les libérer sans procès, tout cela montrait un piètre gouvernement, aussi quelle marche triomphale que celle des deux journalistes, à travers les paroisses de la rive nord, de Québec à Montréal!

L'idée de s'offrir en holocauste pour les siens est un trait de l'esprit de calcul et de l'originalité du caractère vigoureux de Duvernay. Il entrait et sortait de prison entouré d'une auréole de dé-

51. Sa correspondance laisse clairement à entendre qu'il attirait volontairement sur sa tête les colères du gouvernement. Les autorités ne s'imaginaient point les calculs adroits de cette victime. A mesure que l'on s'en prenait à lui, il sentait que la colère du peuple grandissait, et son audace n'en était pas diminuée.

52. Ils n'en avaient probablement pas l'ordre, mais ils préféraient sans doute se tenir "dans la lisière de l'ombre."

53. Lorsque Duvernay était rendu à la liberté, sans qu'on eût osé instruire son procès, l'enthousiasme éclatait en effet de Québec à Montréal, l'esprit des patriotes devenait agissant, mauvais présage pour les autorités

fenseur du peuple, à l'état de grand homme déjà coulé en bronze dans l'imagination populaire. Son nom valait un drapeau, un signe de ralliement aux yeux des patriotes ou réformateurs des abus du passé et du présent. Chaque sortie de prison signifiait une défaite des autorités et l'on disait: "Vous voyez que le gouvernement n'ose aller plus loin." Papineau parlait. Sa parole débordante et chaude relevait l'agitation des foules et indiquait nettement la marche des esprits. Duvernay agissait.⁵⁴ A chacune de ses arrestations, le peuple se sentait ému, frappé de crainte, humilié dans ses sentiments, fier de lui, toutefois, et sentant plus que jamais le frein qui le maîtrisait. Cela inspirait le désir de se grouper et d'opposer force contre force. Le pouvoir s'entêtait à agir de rigueur, étant bien résolu à ne rien concéder de ce qu'on implorait de lui.

Sans écrire lui-même, répétons-le, Duvernay inspirait plutôt ceux qui voulaient bien tenir la plume et il se chargeait des conséquences. Il avait l'instinct d'un directeur de journal et s'employait dans ce sens. Jamais il n'a incriminé qui que ce fût: lui seul portait la responsabilité. Aussi, lorsqu'il proposa de réunir en faisceaux les éléments du parti canadien et de les grouper sous le nom de "Saint-Jean-Baptiste, société nationale," personne ne recula. L'heure était solennelle. Une crise politique, plus forte que jamais, agitait le pays et les Quatre-vingt-douze Résolutions tenaient la tête de notre mouvement.

54. Il complétait Papineau par la mimique et semblait dire encore à la foule: "L'on peut faire reculer le gouvernement."

En 1834, Duvernay n'espérait plus se faire mettre en prison. Une autre ressource se présenta à son esprit: il en fit tout de suite l'application; il fonda la Société Saint-Jean-Baptiste, ce qui ne le priva point du plaisir d'être arrêté en 1836, à la suite d'articles parus dans *la Minerve*. Encore libéré et applaudi, inaccessible à l'intimidation, plus populaire que jamais, il fut élu en 1837 par le comté de Lachesnaie (Leinster), mais les troubles commençaient dans le district de Montréal et cette page d'histoire est connue. Duvernay se réfugia à Burlington, Vt., et y fonda en 1839 *le Patriote Canadien*. Il revint à Montréal en 1842, continua de publier *la Minerve* avec succès et mourut à Montréal le 28 novembre 1852 toujours en évidence et respecté partout.⁵⁵ Nous avons enfin les réformes politiques qu'il avait si courageusement demandées.

Le cimetière de la Côte-des-Neiges de Montréal, ouvert en 1855, reçut son premier monument au mois de juin de cette année et l'inauguration de celui-ci eut lieu en octobre suivant. Le 21, on y transporta de l'ancien cimetière de la rue Saint-Antoine les restes mortels de Duvernay à cet endroit, sous une pyramide en pierre de taille de trente pieds de haut avec une base carrée de sept pieds. La translation donna lieu à une sortie de presque tous les citoyens de Montréal, avec une

55. Il laissait Ludger-Napoléon et Ludger-Denis, qui continuèrent la publication de *la Minerve* et que M. Sulte a fort bien connus; trois filles et deux soeurs: Julie, Mme Pierre Fortin, de Laprairie, et Hortense, Mme Etienne Gauvreau, de Verchères; sa belle-soeur, Mlle Harnois, qui tenait son ménage. On trouvera de copieuses notes sur Duvernay dans le **Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, 1926-1927**, p. 145 à 252.

pompe religieuse et civile extraordinaire. Georges-Etienne Cartier, alors président de la Saint-Jean-Baptiste,⁵⁶ prononça le discours principal devant la colonne commémorative.⁵⁷

C'était vingt-et-un ans après la première réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste, et déjà toute la province était remplie de cette institution. La presse parla longuement de ces grandes funérailles, et disons aussi que, en 1852, la mort du fondateur avait inspiré de nombreux articles qui faisaient voir l'étendue des regrets du peuple et la situation de cette société nationale.

L'IDEE DE DUVERNAY

Réunissant toutes les nuances du parti canadien, Duvernay faisait appel en 1834 à l'enthousiasme qui est, après tout et avant tout, le grand ressort des actions patriotiques. Ne jamais laisser s'endormir nos esprits sur ce sujet, convoquer en un jour reconnu le ban et l'arrière-ban des enfants du sol, leur parler de nos intérêts, de nos gloires, de nos espérances, c'est là le levier que cherchait Archimède pour soulever le monde.

Si peu importantes que soient, en apparences, certaines branches de la Société Saint-Jean-Baptiste, elles retiennent dans la voie des traditions une foule de personnes trop disposées, par des cir-

56. Sir Georges-Etienne Cartier a été inhumé, en 1873, non loin de Duvernay.

57. Son discours publié dans les *M.S.R.C.*, 1916, est emprunté au journal le *Canadien* de 1855. Il a été reproduit dans le *Pays laurentien*, janvier 1916. On le trouve, avec quelques différences, dans le volume des *Discours* de sir Georges-Etienne Cartier publié en 1893 par Joseph Tassé.

constances fortuites, à s'attiédir et à pactiser avec l'indifférence en matière de patriotisme. Le grand jour du 24 juin les réveille de leur assoupissement.

Il fait bon d'être Canadien, de s'en souvenir, de le témoigner. Ce pays est à nous, mais il est convoité par bien d'autres. Restons sur la brèche, ravivons à point nommé notre courage et nous n'en serons que plus heureux. S'il existait un peuple au monde qui pût compter sur la sympathie des étrangers, ce peuple pourrait se passer d'institutions nationales, mais nous ne verrons jamais se produire ce fait extraordinaire.

Ce que Duvernay ambitionnait en 1834, en présence de l'union admirable des éléments de langue anglaise qui désiraient s'assurer à notre détriment la domination du Saint-Laurent, c'était une entente de nos meilleurs hommes pour la défense nationale commune. En admettant même que ceux-ci fussent partagés en deux camps, à cause des deux manières d'administrer le pays qui existaient alors, l'un voulant des progrès rapides à tous risques, l'autre, renfrogné et ne cédant que sous la pression de l'extérieur, Duvernay voulait les concentrer sur le point capital où notre élément est en danger de s'amoindrir et faire en sorte que, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, une trêve de Dieu, on déposât les armes pour voir si, tant d'un côté que de l'autre, il n'y avait pas eu excès.⁵⁸ Quelle pensée plus juste! Par crainte de voir s'éterniser les dissensions naissantes qui nous affai-

58. Si un parti prend un mauvais rhumb de vent, on peut ainsi lui faire voir son erreur.

blissaient, il demandait un banquet patriotique, une rencontre des gros bonnets une fois par année. Plus tard, en 1842, à Québec, le docteur Pierre-Martial Barty demandait plus que cela : un bureau national où devaient aboutir tous les litiges, les disputes, les désaccords et, par le frottement, amener l'entente cordiale, vraiment patriotique. C'était la consécration du plan de Duvernay.

Cette union de Duvernay, si clairement développée par le docteur Barty à Québec en 1842, est-elle impossible ? Elle ne l'était pas de leur temps. Admirez plutôt avec quelle persistance on a cherché à la rendre de plus en plus impraticable ! Ne pourrions-nous pas, en présence des difficultés de races présentes, nous ravigoter un peu et mettre l'action à la fondation des sections paroissiales de la Société Saint-Jean-Baptiste ? L'union est plus que jamais nécessaire, car nous sommes en péril tout comme en 1834.⁵⁹ Incarnons-nous bien du plan de Duvernay ; reprenons-le : il peut produire encore de grandes choses.

La Société Saint-Jean-Baptiste s'est répandue par toute la province de Québec ; c'est qu'elle disait quelque chose au cœur de notre population. Sous la présidence générale de M. Victor Morin,

59. Dans le temps où ces lignes furent écrites, M. Sulte fut blâmé d'avoir parlé des embarras de sections. Et cependant, qui était plus patriote que lui ? Le peuple ? Libéraux ou conservateurs ? Peut-être avons-nous plus à perdre, puisque le "vieux gagné" est dans le cas de disparaître. M. Sulte ajoutait : "Parvenons-nous au but du fondateur ? Pas que je sache. L'instrument n'est pas accordé. Il donne parfois la note fausse. Ah ! si nous étions riches comme les Anglais, et plus, si nous étions des Anglais, la Saint-Jean-Baptiste serait formidable. Nous ne sommes ni riches ni Anglais, et nous nous tenons séparés, comme en 1834."

on a employé son mécanisme à un sens pratique.⁶⁰ Avons-nous, cependant, des motifs de croire que l'ancienne célébration ne dit plus rien? Eh bien! non! La commotion annuelle n'est pas à dédaigner. Qu'on se garde bien de la faire disparaître:⁶¹ elle entretient les sentiments d'unité. Mais sa dominante serait inutile si nous n'y joignons pas le patriotisme éclairé à tout instant. Duvernay avait espéré cela!

LA FÊTE NATIONALE

La fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste doit être l'une de nos préoccupations premières. Sa célébration annuelle, le 24 juin, n'a pas fait que grandir depuis quatre-vingt-dix ans, elle a produit d'immenses résultats car les Canadiens y puisent de plus en plus l'amour de la patrie, la connaissance de leur histoire déjà ancienne et toujours honorable, souvent glorieuse. Les livres n'atteignent pas tous les rangs ou degrés d'un peuple, il faut, pour compléter l'enseignement, quelque chose qui parle aux yeux, qui retentisse aux oreilles, qui réchauffe les esprits. La parade du 24 juin c'est une secousse qui réveille les endormis, ranime les faibles, redouble le courage des forts et

60. On trouvera une liste des anciens présidents dans *Souvenir du 24 juin 1874*, p. 22; *la Revue Nationale*, juin 1924; H.-J.-J.-B. Chouinard, *Fête nationale des Canadiens-français célébrée à Québec en 1880*; et des biographies de chacun d'eux dans les *Processions de la Saint-Jean-Baptiste en 1924 et 1925*.

61. Depuis 1924 la grande procession annuelle se fait avec beaucoup plus d'éclat qu'autrefois. Les thèmes en sont préparés par E.-Z. Massicotte, dessinés par J.-B. Lagacé et mis à exécution par Elzéar Roy.

prend une large place dans l'éducation nationale. Pas de Saint-Jean-Baptiste, ce serait presque vivre dans l'oubli d'un noble passé et l'indifférence du présent: il s'ensuivrait l'abandon de ce qui nous caractérise en ce monde. Les nationalités proviennent d'une volonté divine, ne perdons pas de vue ce fait de toute importance. Une fête nationale nous est nécessaire. Il y a cent ans on le comprenait, on le désirait, sans trop savoir comment y arriver. Des tentatives étaient faites qui ne réussissaient guère; la politique en inspira le moyen; le projet nouveau, sitôt connu, fit le tour du pays comme une traînée de poudre. Pour peindre ce mouvement décisif, je dirai un peu comme Boileau: "Enfin, Malherbe vint!"

Enfin, Duvernay vint! Son instinct admirable
Enrôla la Saint-Jean sous la feuille d'érable.
L'industriel castor tressaillit dans les bois.
De clocher en clocher chanta le coq gaulois:
"Nos institutions, notre langue et nos lois."

On a dit: "Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire," ce qui plaît à première vue à cause de la forme poétique de cette phrase, mais je la traduis bien autrement! Elle signifie: "Heureux les indifférents, car ils n'ont rien dans la tête." Ceci n'est pas l'éloge d'un peuple.

L'histoire écrite du Canada, cette forêt touffue de belles et nobles actions consignées dans les livres, pourquoi existe-t-elle? Parce qu'elle raconte nos travaux, nos idées, nos revers, nos triomphes. Et vous diriez, après l'avoir lue: "Heureux le peuple qui n'a pas d'histoire?" Ah! non, jamais!

Cependant nos annales déroulent des événements parfois bien pénibles. Ne vaudrait-il pas mieux avoir eu un passé toujours égal, c'est-à-dire insignifiant ? Devrait-on préférer le terre-à-terre de la vie, à l'honneur d'occuper dans l'histoire une situation qui nous a coûté des larmes, des souffrances et du sang ?

L'homme, la famille, la tribu, la nation, le peuple ne sont ici-bas que des lutteurs. S'ils ne combattent pas, c'est un signe d'incapacité. Chaque individu, chaque groupe a sa mission à remplir, et cette mission ne consiste pas simplement à traîner le boulet de l'existence. Nous sommes destinés, tous, à de plus hautes fonctions. Honneur à ceux qui le comprennent. Posséder une histoire c'est n'être pas une personnalité vulgaire, et c'est encore mieux puisque c'est avoir fourni sa quote-part aux progrès de l'humanité.

Le récit des choses passées est sans intérêt dans le présent s'il ne repose sur le besoin qu'un peuple éprouve de s'éclairer et de marcher en avant. Tourner sans cesse dans le même cercle, refaire toujours une chose banale est insipide. Mais brasser à pleine main les idées et les souvenirs, c'est beau ! Créer par des efforts et des sacrifices une tradition héroïque dont l'admiration des lecteurs s'empare, c'est plus noble que la facile gloriole de ceux qui ont existé comme des enfants ou comme des marionnettes. Etre sorti du grand nombre pour devenir quelqu'un ou quelque chose n'est pas à mépriser. Si le siècle avance et que ce soit en partie grâce à vous, soyez-en fier. Pour les nations vigoureuses, pour les âmes d'élite, la part en-

viée est celle des promoteurs et des combattants. Êtes-vous de ceux-là? Oui, votre rôle est superbe. Non, cachez-vous! Pas d'histoire pour les caractères mous.

“Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire.” Ah! que cela abaisse les hommes! nous retournons ainsi à l'état d'insectes. Vouloir le bonheur en renonçant à notre dignité!

Le bonheur n'est pas dans la tête:
On peut être heureux quoique bête.

Sans doute! Choisissez: tranquilles et stupides ou combattants et progressants. Tranquilles, parce que vous n'avez qu'un bonheur vide. Stupides, parce que vous vous immobilisez.

Nos ancêtres, qui ne songeaient certainement pas à nous demander d'écrire leur vie glorieuse ou à se faire élever des monuments, travaillaient avec courage à fonder la Nouvelle-France; leurs fils n'ont pas été moins actifs dans l'oeuvre du développement du Canada. Sous deux drapeaux différents, ils ont, les uns après les autres, manifesté la valeur de notre race par des travaux qui sont à la fois l'héritage et l'honneur de leurs descendants. Soupçonnaient-ils que nous serions peut-être trop faibles d'intelligence pour les comprendre et continuer la tradition nationale, comme cela arrive si souvent dans les fils de famille qui ne sont plus de la force du père? J'aime à croire plutôt qu'ils avaient confiance en nous. Puisque nous avons recueilli la succession, notre devoir est de la conserver intacte; plus que cela, de l'agrandir.

Tout annonce que les Canadiens-français d'aujourd'hui se tiennent à la hauteur de ce noble rôle, qu'ils sont fiers du passé, qu'ils agissent dans le présent et qu'il songent à l'avenir. Ils ont une histoire, ils en sont heureux, ils veulent la perpétuer par un patriotisme bien entendu et se montrer dignes des vaillants hommes qui tracèrent autrefois la route à l'élément français dans cette partie du monde. C'est le jour de la Saint-Jean-Baptiste que cette situation des esprits se manifeste le plus visiblement. La fête du 24 juin est une commotion nationale. C'est tout ce qu'elle produit, dira quelqu'un. Détrompez-vous ! Cet ébranlement répond à beaucoup de choses. Si nous avions oublié notre histoire, si parce que nous avons souffert nous ne voulions plus soutenir la position d'un peuple actif, la Saint-Jean-Baptiste n'existerait pas. Plus de célébration nationale pour les races avilies ! Plus de réunions de frères parmi les esclaves ! Plus de grands projets dans les populations qui cèdent devant les obstacles ! Si nous étions l'Inde, l'Égypte ou la Pologne nous n'aurions pas de Saint-Jean-Baptiste. Mais nous sommes nous-mêmes et nous voulons l'être, quoiqu'il en coûte, tout comme nos ancêtres. C'est donc une parole de félicitation que j'apporte en ce moment à mes compatriotes et je dis à leur intention :

"Heureux le peuple qui continue une belle histoire."

(1920).

Les ancêtres de Ludger Duvernay¹

On aime généralement à connaître l'origine de ceux de nos compatriotes qui se sont distingués; c'est pourquoi j'ai voulu étudier la généalogie du fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il m'a paru surtout utile de donner autant de détails que possible sur les deux premières générations de cette famille en Canada; c'est la partie la plus obscure de nos connaissances et partant celle que je trouve la plus intéressante.

Un Canadien, que je ne veux pas nommer, a publié la phrase suivante: "Ludger Duvernay, fondateur de la *Minerve*, descendait d'une famille française établie au Canada." C'est l'histoire de chacun de nous, toutefois ça manque de détail!

Un autre fait remonter les Duvernay jusqu'au temps de Champlain. Ce n'est pas cela non plus. En 1621, un gentilhomme du nom de Duvernay, qui avait voyagé au Brésil, arriva à Québec sur le navire du capitaine Dumay, se rendit à la traite des Trois-Rivières, puis retourna à Québec. L'hiver de 1622-1623, il était chez les Hurons, près de la baie Georgienne. L'été de 1623 il descendit à Québec et repartit presque aussitôt pour le pays des Hurons (lac Simcoe), d'où il revint en 1624. Ce Duvernay ne se retrouve plus en Canada après 1624; mais cinquante-et-un an plus tard (1675), le nom reparaît dans la famille Crevier. Il semble

1. L'éloge de Duvernay a été fait à bien des reprises et son histoire est mieux connue que les origines de sa famille. Ces notes serviront à corriger des erreurs généralement répandues et à compléter le travail précédent.

de toute évidence que le Duvernay du temps de Champlain ne s'est pas fixé parmi nous.²

Un troisième chercheur exhume certains renseignements des archives publiques et nous présente le père de Ludger Duvernay habitant les Trois-Rivières. Il se trompe de famille. Vers l'époque où naquit Ludger Duvernay, il y avait aux Trois-Rivières un homme dont le nom ressemblait à celui de Duvernay et que plusieurs des Trifluviens actuels ont adopté comme étant le père de Ludger. Lors d'une visite à ma ville natale, en 1886, je réussis à éclaircir la question, avec l'aide de MM. J.-N. Bureau et P.-E. Vézina.

Au greffe de la municipalité des Trois-Rivières, à la date de 1798, on voit un nommé Alexandre Duvernay dit Saint-Germain, nouveau venu, qui possède un lot de terre. Au greffe de la Paix, même lieu, à la date du 18 janvier 1799, on peut lire la cause de Pierre Barbeau, sellier, habitant les Trois-Rivières, portant plainte contre son patron Alexandre Duvernay dit Saint-Germain.

L'acte suivant se trouve au registre de l'hôpital des Dames Ursulines des Trois-Rivières: "Alexandre Duvernay de St-Germain, sellier de profession, natif de Québec, domicilié aux Trois-Rivières, est mort âgé de quarante ans, à l'hôpital des D. D. religieuses, le douze février de l'an mil huit cent deux; son corps a été inhumé le quatorze du même mois et an que dessus, dans le cimetière du dit hôpital, avec les cérémonies ordinaires faites par nous prêtre soussigné, en présence de René Kimbert, étudiant, et de François Doucet, fils, qui ont

2. *Oeuvres de Champlain*, p. 1007, 1045, 1063.

signé avec nous. (Signatures) R. J. Kimbert, François Doucet, St. Marc, prêtre."

Duvernay paraît être le nom au lieu de Duvernay. Le surnom de Saint-Germain ne rappelle rien de la famille Crevier. Le fait de la naissance à Québec nous éloigne encore davantage des Crevier. En 1802, il y avait des Crevier au Cap-de-la-Madeleine, aux Trois-Rivières et à Saint-François-du-Lac, tous gens à l'aise et qui eussent dû se présenter au décès d'un membre de leur famille. A leur place, nous voyons deux jeunes gens, Kimbert et Doucet, des meilleures maisons de la ville, il est vrai, mais absolument étrangers aux Crevier, aux Bellerive, aux Saint-François, aux Deschenaux, aux Duvernay. D'où je conclus que Duvernay Saint-Germain n'appartenait pas aux familles qui nous occupent ici.

"Die 7 Decembris 1639, ego Jacobus Buteux, baptizavi infantem annos circiter 8 natum nomine Christophorum Tetibisi, filium defuncti Piresi, patria insularis quem educat N8chak8. Patrinus fuit Christophorus Crevier. ³ pistor." Cet acte, copié du registre de la paroisse des Trois-Rivières, montre que, le 7 décembre 1639, Christophe Crevier, boulanger de son état, fut parrain d'un petit Algonquin natif de l'île des Allumettes, rivière des Algonquins (l'Ottawa). Beaucoup de "Sauvages de l'Île", comme on disait alors, fréquentaient le poste des Trois-Rivières et même y stationnaient durant des mois, ce qui explique

3. Il avait dû venir de France cette année. Les nouveaux arrivants étaient souvent choisis pour être parrains des Sauvages.

le texte du P. Buteux: *patria insularis*.

"Die 6 januarii 1640, ego Jacobus Buteux, baptizavi, cum ceremoniis, Mariam Ik8esens, patria insularem natam circiter 28 annos, cujus patrinus fuit Joannes Nicolet et Joanna Lameslée, exum pistoris." Jeanne Enard, née en 1616 ou 1619, était la femme de Christophe Crevier dit Lamêlée.

"14^a die maii 1640, ego Carolus Raymbault, baptizavi, cum ceremoniis, Franciscum, predie natum, filius Christophori Crevier, pistoris, et Joanna Enard, conjugum Rothomagensium,⁴ patrinus fuit Dominus Franciscus de Champflour, moderator; matrina Domina Margarita Couillard, conjux interpretis (est in Gallia)." Ce troisième acte, du même registre, constate que le boulanger Crevier avait épousé Jeanne Enard à Rouen; que l'interprète Jean Nicolet était allé en France: deux petits faits qui montrent Crevier venant de la Normandie et non pas de la Rochelle,⁵ et Nicolet absent en France et non pas au Wisconsin.⁶ L'enfant ici mentionné, François Crevier dit Lamêlée, fut parrain d'un Sauvage, aux Trois-Rivières, le 21 septembre 1652: *Franciscus Crevier filius de la Meslée*. Il fut tué par les Iroquois, dans la commune des Trois-Rivières, à l'âge de treize ans. *Le*

4. Donc, Christophe Crevier était de Rouen et boulanger. Son parent, Charles Dizy dit Montplaisir, de Rouen, aussi boulanger, fut un des premiers colons du Cap-de-la-Madeleine. André Crevier, médecin aux Trois-Rivières en 1643, était-il parent de Christophe? Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, I. p. 150.

5. Comme le dit Mgr Tanguay, mais sans indiquer la source du renseignement.

6. M. Sulte a écrit un assez long travail sur cette question, publié dans la *Revue canadienne*, 1910, p. 148, 331, 409.

Journal des Jésuites du 14 juin 1653 renferme les lignes suivantes: "Arrivée à Québec la barque des Trois-Rivières qui nous apporte la nouvelle de François La Meslée tué par les Iroquois le 28 du mois de mai, dans la Commune, par 20 ennemis." Ce n'est pas lui qui a donné son nom à Saint-François-du-Lac, comme on le dit généralement.

"2^a die Junii 1640, Ego Carolus Raymbault baptizavi cum ceremoniis Joannam, puellam quindecim circiter dies natam, filiam Arin8stig8an et Pit8chk8bis patrina (patria?) 8natchataronon. Patrinus fuit Petrus Letourneur dictus Latour, faber matrina Joanna Enard pistoris conjux."

D'après les recensements de 1666 et 1667, Nicolas, fils de Christophe Crevier, serait né en 1641 ou 1645, probablement aux Trois-Rivières; je n'en trouve aucune trace au registre, mais nous verrons que la famille demeurerait encore aux Trois-Rivières à ces deux dernières dates. Marguerite serait née en 1643, ⁸ selon le recensement de 1667, mais, de même que pour Nicolas, elle n'a pas d'acte de baptême au registre de la paroisse. Nicolas épousa Louise Leloutre en 1663; il fut cultivateur, commerçant et traiteur et vécut toujours au Cap-de-la-Madeleine où il laissa une nombreuse descendance sous le nom de Bellerive, sans avoir totalement oublié son nom de Crevier. Il y a une île Bellerive, près du Cap-de-la-Madeleine, dans l'embouchure du Saint-Maurice.

7. Dans les *Mélanges historiques*, vol. 7, p. 27, M. Sulte dit le 14 juin par erreur.

8. Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, I. p. 150, met 1645.

"3^a Aprilis anni 1642, Ego Josephus Poncet, Societatis Jesu, baptizavi in ecclesia immaculatae conceptionis B. V., ad Tria Flumina, infantem recens natum. Patre Christophoro Crevier; matre Joanna Enard ejus uxor. Nomen Joanni impositum est. Patrinus fuit Dominus Joannes Lambert. Matrina Domina Maria Marguerie, uxor Domini Jacobi Ertel." L'enfant en question se maria le 26 novembre 1663, aux Trois-Rivières, avec Marguerite Hertel, soeur du fameux François Hertel dit le Héros, à cause de ses exploits, et fut seigneur de Saint-François-du-Lac, un lieu qui portait ce nom depuis 1638, et où il se fixa en 1671. Il fut enlevé par les Iroquois, en 1693, et mourut à Albany. Ses descendants se sont appelés Saint-François et Crevier.

"Anno Domini 1642, die 1^a Septembris, Ego Josephus Dupéron. Societatis Jesu sacerdos, baptizavi solemniter in sacello nostro sancti Petri, ad Tria Flumina, infantem recens natum ex Simone Ketimagichichis et Maria 8tisk8eiabik8k8e. Alexander dictus est a patrinis Claudio Valet et Joanna Enart." Le père de l'enfant est connu dans l'histoire de cette époque sous le nom de Piescaret, chef de guerre algonquin.

Antoine, fils de Christophe Crevier, qui a dû naître vers 1647, Marie, vers 1649 ou 1650, et Jean-Baptiste, vers 1651 ou 1652, ne sont pas non plus inscrits aux registres des baptêmes, soit aux Trois-Rivières, soit à Québec.⁹ Antoine, pris par les Iro-

9. Les actes de baptêmes de cinq des enfants de Christophe Crevier ne se retrouvent en effet ni aux Trois-Rivières ni à Québec. La même omission existe à l'égard de nombre de familles

quois, fut tué à coups de couteau en 1661.¹⁰ Marie épousa en 1663 Nicolas Gatineau dit Duplessis.¹¹ Jean-Baptiste prit le surnom de Duvernay que sa descendance a transmis au fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Pierre Boucher, qui demeurait aux Trois-Rivières depuis 1645, se maria à Québec le 9 juillet 1652 avec Jeanne (d'après les recensements, elle serait née en 1636, en France probablement), fille de Christophe Crevier et de Jeanne Enard. Avant 1654, il n'y a pas un seul mariage inscrit aux Trois-Rivières; on en trouve plusieurs aux registres de Québec et dans les actes des notaires de ce dernier lieu qui appartiennent aux Trois-Rivières.¹² Pierre Boucher et sa femme vécurent aux Trois-Rivières jusqu'en 1667.

Au cours des années 1643-1651, il n'y a aucune trace connue pour nous faire voir où demeurait Christophe Crevier. Je pense qu'il était toujours aux Trois-Rivières.

Le 9 août 1653, *le Journal des Jésuites* donne les noms des syndics adjoints élus ce jour-là pour Québec et les environs. Ils sont au nombre de huit: "Le sieur La Meslée" représente la côte de Notre-Dame-des-Anges. Ce La Meslée est-il

de cette époque. Nous constatons les âges de ces individus par des pièces notariées ou les recensements nominaux; et c'est ainsi qu'a procédé Mgr Tanguay chaque fois que les registres des paroisses étaient muets.

10. Il avait alors quatorze ans. *Mélanges historiques*, vol. 7, p. 32. Mgr Tanguay ne le mentionne pas.

11. Ce Duplessis donna son nom à la rivière Gatineau. *Mélanges historiques*, vol. 7, p. 67-75.

12. Le fait de ce mariage à Québec ne doit pas nous porter à croire que les Crevier demeuraient en cette ville ou dans le voisinage.

Christophe Crevier? Si oui, comment pouvait-il être syndic d'un faubourg de Québec et demeurer aux Trois-Rivières? M. l'abbé Ferland a cru que notre Crevier s'était d'abord établi dans le voisinage de Québec et que, vers 1660, il en était parti pour se fixer aux Trois-Rivières, mais nous avons vu ci-dessus que la famille résidait dans ce dernier endroit depuis 1639 au moins.

J'estime à 70 le nombre des chefs de familles établis au Canada (Québec, Trois-Rivières et leurs environs immédiats) jusqu'à 1639; par conséquent, Crevier compte comme très ancien Canadien, ce qui donne un titre de plus au fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, appartenant à la sixième génération canadienne de cette famille.

Le 20 octobre 1654 Christophe Crevier se fait concéder l'île nommée aujourd'hui Saint-Christophe, la plus grande de celles qui sont dans l'embouchure du Saint-Maurice.

Le 22 janvier 1655, aux Trois-Rivières, "Christophorus Crevier dictus La Meslée" est parrain de Marie Lucas. Le 3 février suivant, "Domina de La meslée" est marraine d'un petit Algonquin. Le 8 mars, elle est marraine de Pierre Lafond. Le 4 mai, elle est marraine de Jacques Aubuchon.

Au mois de juin 1655, le premier registre connu des audiences de la justice des Trois-Rivières s'ouvre par l'affaire Crevier-Laframboise au sujet d'un veau que madame Crevier avait gardé, soigné, nourri et dont elle réclamait une part, laquelle lui fut accordée par sentence de Pierre Boucher,

qui était à la fois juge au tribunal et gendre de la plaignante.

Le 31 octobre 1655, madame Crevier est marraine de Marie Moral. Le 28 décembre, elle est marraine de Jean Bourgerie. Le 16 janvier 1656, "Dominus La Meslée" est au mariage de Jean Desmarest. Le 10 juillet, "Marguerita Crevier" est marraine de Pierre Saint-Amant. Le 10 janvier 1657, la même est marraine de Marguerite Dandonneau. Le 20 avril suivant, "Maria Lameslée" est marraine d'une petite Algonquine. Le 14 juillet, "Domina de La Meslée" est marraine de Jeanne Couc. Le 15 août, elle est marraine d'une petite Algonquine. Le 1er novembre, "Joanna Enar" est marraine d'une petite Algonquine.

Marguerite Crevier se maria quatre fois : d'abord, le 14 mai 1657, avec Jacques Fournier dit le sieur de la Ville, né en 1633 ;¹³ elle convola avec Michel Gamelin dit Lafontaine, maître-chirurgien, fils de Michel et de Françoise Bélanger, paroisse Saint-Aubin, évêché de Blois, en 1661 ;¹⁴ les deux mariages eurent lieu aux Trois-Rivières ; ensuite, le 21 août 1683, à Boucherville, à François Renou dit Lachapelle, et, en quatrième noces, en 1692, Pierre Groston ou Gratton dit Saint-Onge. Ce ménage vécut quelques années aux Trois-Rivières, puis se fixa à Boucherville.

Christophe Crevier est cité au *Journal des Jésuites*, le 3 novembre 1657, comme ayant conduit

13. *Mélanges historiques*, vol. 5, p. 16.

14. Non pas en 1663 comme le dit Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, I, p. 150 ; III, p. 199, bien qu'il se corrige à I, p. 250, article Gamelin. L'acte n'est pas au registre de l'église ; contrat de mariage devant Séverin Ameau, Trois-Rivières, le 10 oct. 1661.

des prisonniers iroquois des Trois-Rivières à Québec. C'était à la suite de diverses escarmouches dans lesquelles douze de ces Sauvages avaient été capturés.

Le 6 mars 1658, "Joannes Crevier" est parrain d'une petite Sakakie. Le 4 janvier 1659, "domina Crevier" est marraine d'une petite Algonquine. Le 27 septembre, "domina de La Meslée" est marraine de François Rivard. Le 29 mars 1660, "domina La Meslée" est marraine de Jeanne Berthault. Le 18 septembre suivant, "Marie Crevier" est marraine de Marie-Jeanne Pellerin dit Saint-Amant. Le 12 décembre, "Maria La Meslée" est marraine de Marie-Madeleine Marchand. Le 1er janvier 1661, "Joannes Crevier" est parrain de Marthe Moral. Le 14 février, "Dominus Lameslée" assiste au mariage de Jacques Vaudry. Le 6 avril 1661, "Joanna Enard" est marraine d'un Sauvage. Le 7 juin suivant, "Maria Crevier" est marraine d'Antoinette Chouart. Le 16 août, "Domina La Meslée" est marraine de Michel-Ignace Dizy. Le 30 septembre, "Joanna Enard" est marraine de Pierre Lefebvre. Le 10 novembre, "Maria Crevier" est marraine de Jacques Petit. Le 9 novembre 1662, "Joanna Enard uxor domini Crevier" est marraine de Louis Aneau.

Voilà bien, direz-vous, une multitude de petits faits que vous prenez plaisir à nous raconter, mais à quoi bon? Pardonnez-moi, lecteur, c'est en groupant des riens de ce genre que l'on parvient à débrouiller l'écheveau passablement enmêlé de l'histoire du Canada. Tout doit se prouver par faits et articles. Hors de là, nous sommes dans le vague.

Je procède comme un avocat qui veut établir sa cause devant le tribunal. Mon tribunal, c'est la science historique. Un jour ou l'autre elle me jugera.

Nous avons donc, de 1639 à 1662, toute la famille aux Trois-Rivières. C'est un point que je tenais à constater. Par la suite, une branche est allée au Cap-de-la-Madeleine, une autre à Saint-François-du-Lac, et une troisième à Montréal. Cette dernière est celle de Duvernay.

Christophe Crevier mourut avant le 3 novembre 1663.¹⁵ Cette année, sa fille Marie, alors âgée de treize ou quatorze ans, épousa Nicolas Gatineau; son fils Jean épousa Marguerite Hertel; et son autre fils Nicolas épousa Louise Leloutre. Jean-Baptiste dit Duvernay restait le seul non marié.

Jean Crevier est erronément désigné comme sieur de Bellerive à son acte de mariage, passé devant le notaire Sévérin Aneau, aux Trois-Rivières, le 20 novembre 1663. Mgr Tanguay lui donne le surnom de Bellerive et Duvernay, mais ceci me semble également être une erreur de transposition typographique, parce que je n'ai rien vu pour justifier cette assertion. Jean n'a porté ni le nom de Duvernay ni celui de Bellerive, avant ou après son mariage, mais plutôt celui de Saint-François, d'après la seigneurie de Saint-François-du-Lac que lui passa Pierre Boucher, le premier Canadien

15. *Conseil souverain*, I. p. 48. Les trois fils survivants se nommaient Nicolas, Jean et Jean-Baptiste. Chacun d'eux a fondé une famille sous un nom d'emprunt.

anobli, en 1671.¹⁶

Au recensement de 1666, aux Trois-Rivières¹⁷ on voit: "Jeanne Enard, veuve de Christophe Crevier, 50 ans; Jean-Baptiste Crevier, son fils, 18 ans." La même pièce donne: "Nicolas Crevier, 25 ans, habitant; Louise Leloutre, 18 ans, sa femme; Marie-Barbe, leur fille, 3 mois; Jacques Julien, 23 ans, domestique". Jean Crevier n'est pas mentionné. L'année suivante, un autre relevé de la population indique, au Cap-de-la-Madeleine: "Jeanne Enard, 45 ans(?), 9 bêtes à cornes, 50 arpents de terre en valeur; Jean-Baptiste, son fils, 16 ans; Jean-François... 22 ans, domestique". Et plus loin: "Jean Crevier, 25 ans, 6 bêtes-à-cornes, 13 arpents en valeur; Marguerite Hertel, 18 ans, sa femme; Michel (erreur, c'est Nicolas) Crevier, 22 ans; Louise Leloutre, 19 ans, sa femme, 5 arpents en valeur."

Le 2 mars 1669, chez Jean Crevier, au Cap-de-la-Madeleine, Benjamin Anseau, sieur de Berry, attaque M. de Montigny et le compagnon de ce dernier, messire Charles du Jay, chevalier, seigneur en partie du Grand-Rosoy et vicomte de Manereuille,¹⁸ et, là-dessus, un procès s'instruit devant Quentin Moral, sieur de Saint-Quentin, juge prévost de la sénéchaussée du Cap-de-la-Madeleine. Sont témoins: Marguerite Hertel, âgée de 20 ans, femme de Jean Crevier (il paraît absent): Louise Leloutre, 21 ans, femme de Nicolas Cre-

16. *Mélanges historiques*, vol. I, p. 55, 82-84. Les *Paris Documents* indiquent que Jean Crevier a dû périr aux environs d'Albany.

17. C'est une erreur au recensement: il faut lire Cap-de-la-Madeleine.

18. *Mélanges historiques*, vol. 8, p. 87, 135; vol. 10, p. 15

vier; Marie Crevier, 21 ans, femme de Nicolas Gatineau, sieur Duplessis; Paul Hubert, 23 ans, natif de la paroisse Saint-Paul de Paris; Jean Jacquet dit Laverdure, 19 ans, de la paroisse Saint-Lin, de Nantes, domestique de Jean Crevier; Cécile Janot, 13 ans, servante de madame veuve Crevier; Mathieu Rouillard, 27 ans, habitant de Batiscan. Anseau, ayant reçu des coups dans la bagarre, a été soigné par Félix Thunaye, chirurgien au Cap-de-la-Madeleine. Jean Crevier demeurait en ce lieu et vendait de la boisson. Les signatures sont: Benjamin Anseau, Rosoy Manereuille, Morral, Marguerite Crevier, Louise Leloutre, Marie Crevier, F. Thunaye. Ne savent signer: Hubert, Jacquet, Cécile Janot et Rouillard. Les papiers¹⁹ concernant cette bagarre commencent ainsi: "Supplye humblement Benjamin anseau Sieur de berry demandeur et plaignif..." Ce plaignif était l'auteur de la brouille et avait reçu les coups. Manereuille, Montigny et Anseau se querellaient en langue anglaise, sans doute pour ne pas être compris des témoins de la scène. J'en conclus que tous trois appartenaient à la classe des chasseurs, voyageurs, traiteurs et coureurs de bois qui, depuis sept ou huit ans, trafiquaient clandestinement des pelleteries aux Anglais. Dans la maison de Jean Crevier, "ils buvaient par ensemble et le dit anseau demanda au sieur demanereuille s'il voulait jouer une pièce de quarante sols". Madame Crevier fut priée de dire si elle voulait que l'on mît Anseau à la porte. Enfin, il est clair que le lieu était un

19. Publiés dans l'Union libérale de Québec les 7, 14, 28 juin 1889.

rendez-vous de coureurs de bois.

La veuve de Christophe Crevier tenait commerce au Cap-de-la-Madeleine.²⁰ En 1666 elle fournit des marchandises à trois hommes qui partaient pour aller "faire la traite aux 8ta8ak" (Outaouas), c'est-à-dire au lac Supérieur. Deux autres hommes se joignirent à eux étant déjà équipés d'autre part. Le 10 août 1667, un nommé Dugast²¹, avec un commerçant de Québec, Thierry Dellettre dit le Wallon, et Jean Péré, de la même ville, aussi trafiquants, signèrent un contrat pour fournir à Corneille Tecle, Mathurin Normandin, du Cap-de-la-Madeleine, et Jacques Cachelièvre, employé de Charles Bazire, marchand de Québec, les articles et effets nécessaires à la traite du pays des Outaouas "à moitié de profit". Un voyageur du nom de Lapointe se joignit à Tecle, Normandin et Cachelièvre. Tous quatre étant arrivés au lac Supérieur y rencontrèrent les cinq hommes mentionnés ci-dessus et, le 31 janvier 1668, ils amalgamèrent leurs compagnies en une seule pour faire la traite en commun, mais bientôt la maladie enleva les cinq hommes, ainsi que Lapointe, de sorte que Tecle, Normandin et Cachelièvre restèrent seuls, sur neuf, pour continuer la traite. Ces trois "voyageurs" réclament²², plus tard, le droit de s'approprier les bénéfices des six compagnons décédés.

20. Elle y était encore en 1675; plus tard (1680?), elle alla demeurer à Montréal, chez sa fille mariée à Michel Gamelin, où elle vivait en 1689. **Conseil souverain**, IV, p. 313.

21. Vincent Dugast, qui fut marchand à Montréal, n'avait pas plus de quatorze ans à la date en question. Ce ne peut être lui dont on parle ci-dessus.

22. **Conseil souverain**. 12 sept. 1670.

Les fournisseurs Dugast, Wallon et Péré, ayant reçu la moitié de toutes les fourrures rapportées par Tecle, Normandin et Cachelièvre, soit la moitié des bénéfices de trois parts sur neuf, se trouvaient satisfaits. Alors intervint la veuve Crevier qui demanda sa moitié dans trois parts des décédés. De son côté, le procureur fiscal de la Compagnie des Indes prétendit à la part des six décédés "par droit de déshérence comme seuls seigneurs hauts justiciers en ce pays". Le Conseil décida que les cent cinquante-six robes de castor restant la part des six décédés, seraient partagées comme suit : cinquante-deux à Tecle, Normandin et Cachelièvre ; cinquante-deux à la veuve Crevier ; sur le reste, deux-sixièmes entre les mains du sieur Michel Pelletier dit la Prade et un sixième entre celles de Wallon, "pour les représenter quand sera par le Conseil ordonné". La Compagnie des Indes est priée de faire plaider sa cause pour voir si elle a droit à ces trois-sixièmes de castor.

II

Le surnom de Duvernay apparaît pour la première fois le 28 avril 1675 dans un acte d'Antoine Adhémar passé au Cap-de-la-Madeleine, et par lequel Jacques Aubuchon, habitant du lieu, promet payer à François Chorel dit Saint-Romain, marchand, la somme de cent vingt-cinq livres tournois, en présence de "Benjamin Anseau sieur Berry et Jean-Baptiste Crevier sieur du Verné". La signature est "Duverné" et non pas Crevier.

Le 25 octobre 1677, aux Trois-Rivières, le Frè-

re de la Ribourde, Récollet, baptise une petite Algonquine dont le parrain est "Jean-Baptiste Crevier sieur Duvernet" et la marraine Marie-Gertrude Moral.

Le 12 mars 1686, aux Trois-Rivières, Charles Vacher dit Lacerte fait baptiser une fille dont la marraine est "Anne-Charlotte Chorel, femme de Jean-Baptiste Crevier dit Duverné, habitant de Champlain."

Le nom de Duverné, Duvernet ou Duvernay n'est pas rare en France, mais au Canada il n'appartient qu'à la famille Crevier, et aussi aux deux gentilhommes de passage que nous avons mentionnés au début de ce travail. Le seul fils de Christophe Crevier qui l'ait porté est, en toute certitude, Jean-Baptiste, le plus jeune de ses fils.

Si le lecteur voulait s'en donner la peine, il pourrait constater que les familles du gouvernement des Trois-Rivières, prises généralement, ont adopté trois ou quatre surnoms chacune. Cette coutume est moins répandue dans le gouvernement de Montréal, mais elle a conservé toute sa force dans la partie est de ce gouvernement ou district, peuplée par des colons trifluviens.

Jean-Baptiste ²³ figure au recensement de Batiscan, l'année 1681, comme âgé de 30 ans; il a un fusil, deux boeufs, quarante arpents de terre en culture. Cette année, au baptême d'une petite Algonquine, il est appelé Crevier dans le corps de l'acte mais il signe "Duverné". Le 20 janvier

23. Le recensement met simplement "Jean" par erreur. Jean demeurait alors à Saint-François-du-Lac, comme le recensement de la même année le fait d'ailleurs voir.

1682, il épouse à Champlain Anne-Charlotte, fille de François Chorel dit Saint-Romain, marchand du lieu.

J'ai lu des milliers d'actes de ce genre. Souvent, très souvent même, les signatures placées au bas de ces pièces ne correspondent pas aux noms mentionnés dans le corps du texte. C'est que le notaire ou le prêtre, après avoir inscrit les noms des personnes, tels qu'ils les connaissaient ou selon la manière de parler des gens qu'ils consultaient, laissaient librement chacun signer son nom de fantaisie. A ma connaissance, il y a eu trente procès, depuis cinquante ans, pour des causes semblables. Lorsqu'il s'agit de les identifier, les Canadiens-français ne savent souvent pas quel nom leurs ancêtres portaient car, autrefois, ils signaient tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. L'usage n'était pas encore établi d'enseigner, dès l'enfance, la nécessité et l'à-propos d'adopter une signature personnifiant l'individu. Il n'y a pas que nous qui ayions à éclaircir ces mystères des sobriquets et des surnoms, car les pays d'Europe ont été les premiers à faire attirer le ridicule sur eux.

Le contingent de milice du gouvernement des Trois-Rivières qui accompagnait M. de la Barre, gouverneur, au lac Ontario, en 1684, pour intimider les Iroquois, comptait parmi ses officiers "le sieur du Verné, lieutenant; Godefroy de Saint-Paul, capitaine de milice des Trois-Rivières; La Bretonnière, ²⁴ lieutenant; un sergent, un tambour, vingt-quatre soldats et cinq soldats de convoi; M.

24. Sur Passard dit LaBretonnière, voir *Mélanges historiques*, vol. 10, p. 27, 29, 35, 37.

de Beauvais, capitaine de la côte à Batiscan; Montplaisir, ²⁵ lieutenant; deux sergents et trente-sept soldats. ²⁶ Le lieutenant du Verné qui figure en cette occasion ne peut être que Jean-Baptiste Crevier dit Duvernay. Jean-Baptiste était marchand. Il s'occupait aussi de la traite des pelleteries car, dès 1667, je le vois avec son frère Nicolas compromis dans une affaire de vente de boisson aux Sauvages au sujet du troc des marchandises européennes. Il laissa sa famille à Batiscan et alla se fixer à Montréal vers 1705. Dans le registre pour recevoir les oppositions aux Décrets, déposé au greffe des Trois-Rivières, je lis, à la date du 10 juillet 1706, que "le sieur Jean-Baptiste Crevier Duvernay, demeurant à Montréal, proteste contre la vente de l'île Ronde située dans la rivière Saint-François, ²⁷ toutefois, la même année, son dernier enfant fut baptisé à Batiscan. Que la famille ait émigré à Montréal ou non, il est certain que Duvernay fut inhumé dans cette ville, le 15 mars 1708.

Un exploit de l'huissier Daniel Normandin en date du 26 juin 1709, que m'a fait voir le docteur Alphonse Dubord, des Trois-Rivières, constate que "Marie-(Anne?)-Charlotte Chorel, veuve de Jean-Baptiste Crevier sieur Duverné, demeurant à Montréal", avait une réclamation de

25. C'est Pierre Dizy dit Montplaisir, né vers 1635.

26. Les *Paris Documents*, IX, p. 235, donnent l'état des troupes, milices, etc., qui se trouvaient à Cataracouy (Kingston) le 14 août 1684; *Mélanges historiques*, vol. 7, p. 73, 74.

27. Comme la seigneurie de Saint-François-du-Lac appartenait alors à son neveu Joseph Crevier, on peut supposer qu'il avait des intérêts dans ces domaines.

trente francs contre son frère François Chorel dit d'Orvilliers, marchand à Champlain.

Ainsi, la branche des Crevier-Duvernay s'était transportée dans le gouvernement de Montréal et c'est là que nous devons la suivre pour arriver à Ludger Duvernay, fondateur du journal *la Minerve* et de la Société Saint-Jean-Baptiste.

La carte cadastrale de Gédéon de Catalogne, qui est de 1709 à peu près, porte le nom de "Duverné" sur la onzième terre située au bord du Saint-Laurent, en remontant à partir de la rivière Batiscan. Une terre marquée "Crevier" est dans le Cap-de-la-Madeleine; c'est celle de Nicolas Crevier dit Bellerive.

III

La veuve de Jean-Baptiste restait avec quatre ou cinq enfants, dont l'un, Pierre Duvernay, né à Batiscan le 8 juin 1699 et marié le 9 janvier 1724 à Thérèse Chevalier, fille de Joseph, à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, s'établit à Verchères où il mourut en 1754.²⁸

Un fils de celui-ci, Jacques, né à Montréal le 13 novembre 1724 et marié à Marie-Anne Tétreau, fille de Jacques, fut notaire à Verchères, Varennes et la rivière Chambly, du 26 juin 1748 à 1762, et mourut à Verchères le 17 mai 1762. Le fils de ce dernier, Pierre, fut aussi notaire à Verchères et à Varennes et continua le greffe de son

28. Ils ont dû périr tous deux ensemble dans une catastrophe quelconque, car ils furent inhumés le même jour, le 15 fév. 1754, à Verchères.

père, de 1762 à 1801. ²⁹ Du premier notaire Duvernay, Jacques, mort en 1762, était né à Verchères, le 13 décembre 1756, un fils, Joseph-Marie, qui épousa à Verchères Archange Lhuillier, le 27 novembre 1780, puis, en secondes noces, à Varennes, Marie-Anne-Julie Robert de la Morandière, le 17 avril 1792. Il fut cultivateur à Verchères: il se noya et fut inhumé à Lanoraie le 26 août 1820. Il eut au moins deux fils: Joseph-Marie Duvernay, notaire à Nicolet du 30 octobre 1805 à 1836, et Joseph-Ludger qui naquit à Verchères le 22 janvier 1799. ³⁰

Trois années avant l'arrivée de Christophe Crevier dit Lamêlée dans la colonie naissante, on avait célébré au Canada, pour la première fois, les feux de la Saint-Jean, et cette fête se continua jusqu'à 1834, époque où Ludger Duvernay lui donna son organisation avec un caractère national.

(1886).



29. T. de Montigny, *Histoire du droit canadien*, p. 586; *Tableau général des notaires*, 1915, p. 182; J.-E. Roy, *Histoire du notariat*, I, p. 214; II, 11, 12, 133, 235.

30. Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, III, p. 199, 202.

APPENDICE — Note I

*The Canadian Beaver*¹

After reading the article in the *Fiery Cross* I take pleasure in stating here that the first beaver used as an emblematic sign, in connection with North America, was on the shield of a Scotsman, Sir William Alexander of Menstrie. The Alexander family had already a bear in their arms, from a long time before 1621, when Sir William Alexander began the Scotch settlement of Acadia, and succeeded remarkably well in so doing. Charles I was so much pleased with the enterprise that he granted him many favors, and in 1632 authorized him to put a beaver on his own coat of arms, with the device: *Per mare, per terras*.² The Alexanders have kept the bear or the beaver on each of their separate shields until now.

This of course relates only to Nova Scotia, and not Canada at large, but it is nevertheless a curious occurrence.

Mr. Douglas Brymner, archivist of Canada, has clearly explained that question of the origin of the beaver as an emblem.³

The family of Ysebrant Beverwoorde, whose genealogy dates from 1300, in Germany, has a beaver on their coat of arms, with the device: *Per mare, per terras*. Eighteen different families in Great Britain have also a beaver on their crests.

1. *The Fiery Cross*, Dec. 1895.

2. This is the MacDonald (Lord of the Isles) motto. Alexander, the founder of the Earl of Stirling's family, was a younger son of the Lord of the Isles of his day, hence, we suppose, the motto chosen.

3. See next chapter.

Then, in 1690, came the medal mentionned in the *Fiery Cross* for November, p. 16.

Father Charlevoix wrote a *History of New France* which was published in 1744. The frontispiece of the first volume has an elaborated *vignette* in which you can see a bee hive and two beavers; the beavers are placed under a bush.

A French medal struck in 1754 shows two beavers on its faces.

The *Montreal Gazette* of 1778 has a beaver in the flashy design which ornaments its heading.

Benjamin Franklin placed a beaver on Manitoba banknotes.

There was a financial institution styled *Canada Bank*, in 1792, that had a beaver gnawing the foot of a big tree in their circulating notes.

In 1831 the newspaper *le Canadien* was re-established at Quebec by Etienne Parent, with the emblem of a beaver and maple leaves. This became so popular amongst the French Canadians that the St. John Baptist Society adopted them both in 1836 and kept them ever since.

Benjamin SULTE.

Note II

The Beaver of the Canadian Arms¹

Some discussion has taken place respecting the original date of the adoption of the beaver in the arms of Canada. Mr. Benjamin Sulte, in his *Histoire des Canadiens-Français*, states that it was

1. *Canadian Illustrated News*, 28 avril 1883.

suggested by Frontenac, in 1673, when he desired that the beaver should be placed in the Arms of the city of Quebec. An anonymous writer in the *Montreal Star*, on the other hand, contends that it was granted to Sir William Alexander of Menstrie, on his being created Earl of Stirling and Viscount of Canada. The date is left undetermined, the only one given being 1621, when Sir William received the grant of Nova Scotia. As the point is one in which some interest is felt, I may be permitted to occupy a little space in its elucidation.

The claims to the Stirling Peerage and to the rights acquired under the grants of 1621 and subsequent years by Alexander of Menstrie, were revived during this century by Alexander Humphrys, son of a minister in the North of Ireland, who took the name of Alexander, on the ground that it was his mother's name, assumed the title of Earl of Stirling, voted at the election of Scotch representative Peers, etc., and was tried for forgery in 1839. In 1836, he published a "Narrative of the oppressive law proceedings and other measures resorted to by the British Government and numerous private individuals to overpower the Earl of Stirling and subvert his lawful rights." An appendix to this work contains: "A Genealogical Account of the Noble Family of Alexander in Scotland," with a description and drawing of the arms. One of Alexander's ancestors, it states, founded the tribes or clans of Macalister of Loup, in Argyllshire, and of Alexander of Menstrie. The names are the same, Allister being the Gælic for Alexander.

In the arms given by the claimant Humphrys, the crest is not a beaver but a bear, thus described: On a wreath a bear sejant, erect, proper. The fact that the claimant to the titles and rights of the Stirling Peerage, writing at so late a date as 1836, when it might be supposed he had fortified his claims by the most minute inquiries and by the most painful correctness, has given the bear as the crest, is strong *prima facie* evidence that the gentleman who asserts that the beaver was the crest, granted some time after 1621, has been led into error. But all the statements of Mr. Humphrys cannot be accepted without examination.

Further investigation has been made since the date at which the claimant wrote. In 1877, the Rev. Charles Rogers, LL. D., published "Memorials of the Earl of Stirling," which contains an immense amount of valuable material badly arranged, resembling the Scotchman's description of a sheep's head, in having a great deal of valuable confused feeding. Alexander of Menstrie belonged to the clan Allaster, or Allister, of which Alexander of Tarbert was the chief, and his immediate progenitors were feudatories of the House of Argyll. Alexander of Menstrie was created Earl of Stirling in 1631, and in that year the chief of the clan McAlexander, McAllister, or Allaster, surrendered to him his birthright, accepting Lord Stirling as the chief of the clan. The arms of the McAllisters or Alexanders had a bear for a crest, hence the statement in the "Narrative, etc.," as that crest would be the one naturally assumed, were it not already borne.

But this did not happen, however natural it might be. By a royal letter, dated Newmarket, 15th March, 1632, Sir James Balfour, Lyon King of Arms, was instructed "to marshall his (Stirling's) coate armour, allowing it to him quartered with the arms of the clan Allaster, who both acknowledged him for chief of their familie." The royal letter, Dr. Rogers says, was accompanied with a draught of the proposed grant, while the Lyon King was charged to embody in the escutcheon the Arms of New Scotland. To all but students of heraldry the description of the arms would be unintelligible; that of the crest is sufficient: "For his creist, on a wreath arg, sable, a beaver proper," which is shown in the engraving of the arms, surmounted by the motto "*Per mare, per terras.*"

In addition to this, I obtained from the Lyon Office in Edinburgh, a *fac simile* of the arms, certified by the Lyon Depute to be a copy taken from an original MS. of the time of Charles I., deposited in the Lyon Office. In this *fac simile* the beaver is indisputable; there can be no doubt of its identity, nor of the fact that in 1632, the bear of the Allasters had to yield to the beaver of the Lord of Canada.

As the earliest date at which Frontenac *desired* to place the beaver in the Arms of Quebec was 1673, the assumption of it by Lord Stirling as Viscount of Canada in 1632, shows that to a Scotchman belongs the honor of giving to Canada its national crest, 42 years before Frontenac wished to

bestow it on the city of Quebec.

Corroborative evidence scarcely seems necessary, but can do no harm. Lord Stirling died in February 1639-40. On his death a bitter attack was made on his memory, the original of which, among the MSS. of Sir James Balfour in the Advocate's Library, Edinburgh, has been attributed to his pen. In this attack the following lines occur:

"Yet Victrie, when ye Spring begins,
He's vowed to mourn in Beaver skins,
Because his pattron, as ye know,
Become **Knight Beaver** longe agoe."

Further, Dr. Fraser, of Edinburgh, the learned Deputy Keeper of the Records of Scotland, in writing to me on the subject, says: "I have had much correspondence with Sir James Alexander of Westerton, who always uses the beaver for a crest."

Douglas BRYMNER.

Note III

Où a été fondée la Société Saint-Jean-Baptiste en 1834 ?

Notre société nationale, on l'a répété maintes fois, fut fondée le soir du 24 juin 1834, au cours d'un banquet dont *la Minerve* d'alors parle en termes copieux. Citons un extrait de ce compte-rendu presque centenaire :

"La plus grande gaieté régna pendant la soirée. Le dîner, préparé par M. Jehlen, était splen-

dide. Les tables étaient placées dans le jardin de M. McDonell, avocat, qui avait eu la politesse de l'offrir pour cette fête champêtre. Les lumières suspendues aux arbres, la musique et l'odeur embaumée que répandaient les fleurs, la beauté du site, tout tendait à ajouter aux charmes du spectacle..."

Mais ce jardin coquet, admiré par nos pères et chargé de souvenirs patriotiques, où pouvait-il être, se sont demandés des curieux ? Même une fois, le notaire Victor Morin me déclara : "Si jamais vous trouviez l'endroit où la Société Saint-Jean-Baptiste a été fondée, je m'engagerais à y faire poser une jolie plaque commémorative."

Ce bel enthousiasme m'a déterminé à entreprendre une tâche ardue quoique intéressante.

On a remarqué que *la Minerve* de 1834 se contentait de donner le nom de famille et la profession du courtois citoyen qui accueillit les fondateurs de notre société. Sur la localité où se trouvait sa demeure, aucune indication ; cela était inutile, tout le monde connaissait l'immeuble. Mais avec le recul des ans, on jugea qu'il fallait préciser, et dans *l'Histoire de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, publié au début du minuscule petit livre qui s'intitule *Souvenir du 24 juin 1874*, l'auteur,¹ qui devait avoir rencontré plusieurs des survivants de l'inoubliable fête initiale²

1. Cet opuscule est attribué à L.-O. David.

2. Lors de la célébration des noces d'or de la Société en 1884, on s'occupa de rechercher les survivants du banquet de 1834. Il y en avait encore neuf et P.-P. Charette les nomme dans son ouvrage *Noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste*. Evidemment, en 1874, ils devaient être encore plus nombreux. Voici les noms des

écrivit : "Le premier banquet fut tenu dans le jardin de *M. John McDonnell, rue Saint-Antoine...*"

Il fallait donc rechercher un *John McDonnell, avocat, en 1834, et propriétaire ou locataire d'un jardin rue Saint-Antoine.*³

Après avoir compulsé les archives du barreau, les actes de l'état civil, les minutes de notaires, les plans d'arpentage et les procédures judiciaires conservés dans la riche collection des archives du palais de justice de Montréal, je crois avoir tout ce qu'il faut pour situer le coin de Montréal où s'est accompli un des événements qui comptent dans les annales franco-canadiennes. Et je vais essayer de le démontrer tout en ne prenant que la substance des notes volumineuses qu'il a fallu rassembler pour arriver à bonne fin.

Le 20 juin 1791, en l'église Notre-Dame de Montréal, Eneas-Joannes McDonell,⁴ lieutenant réformé du 71ème régiment d'Inverness (Ecosse),

fondateurs qui vivaient en 1884: Hon. juge Sicotte, de Saint-Hyacinthe; Hon. J.-L. Beaudry, C. L. et maire de Montréal; Hon. Henry Starnes, C. L.; R. P. Trudeau, O. M. I.; Thomas Brown; Dr E.-P. Picault; G.-B. de Boucherville et Hardouin Llionnais.
—E.-Z.-M.

3. Fâcheusement les premières fouilles ont été vaines, car je fus égaré par une assertion qui avait cours, il y a quelques années, à savoir que la propriété McDonell se trouvait aux environs de la rue Sainte-Geneviève et de la rue Latour. Sur cette donnée, je constatai qu'en 1816 un Duncan Cameron McDonnell, capitaine de bateau à vapeur, épousa Henriette Huguët-Latour, laquelle possédait un emplacement rue Latour. Ce McDonnell, ami de l'avocat Charles-Bernard Pasteur et de l'historien Michel Bibaud, décéda en 1824, âgé de 36 ans. A sa mort il laissa trois filles et un fils, qui n'avait que treize ans en 1834.
—E.-Z.-M.

4. Les prénoms du lieutenant McDonell subissent suivant les actes des transformations bizarres: ici l'on voit Eneas, ailleurs Ignace et le plus souvent Angus.
—E.-Z.-M.

épousait Marie-Anne, fille de l'honorable Picotté de Belestre, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel et membre du Conseil législatif.

De ce mariage naquirent trois enfants, mais lorsque le lieutenant McDonell mourut en 1812, il ne lui survivait que Marguerite-Cécile, âgé de dix-sept ans et François-Marie-John, âgé de douze ans.⁵ Celui-ci fut admis au barreau le 3 août 1821, sous le prénom de John, qu'il conserva par la suite.

Dame veuve McDonell (née Belestre) s'éteignit le 1er mai 1826. Un mois auparavant, elle avait dicté son testament au notaire Doucet. Par cet acte elle lèguait l'usufruit d'un immeuble au faubourg Saint-Antoine, moitié à sa fille et moitié à son fils, et elle en substituait la propriété à leurs enfants.

L'immeuble décrit a pour bornes au sud, la rue Saint-Antoine; à l'ouest, la propriété de John Donégani; au nord, une rue (Saint-Janvier) et, à l'est, "la rue Saint-François de Sales qui conduit à la grande rue du Faubourg Saint-Antoine." Presqu'au milieu de l'emplacement est une maison qu'habite la testatrice et qui sera dans la moitié attribuée à son fils John.

A cette époque, l'on apercevait nettement ce contrefort du mont Royal que surmonte aujourd'hui la rue Dorchester et dont le profil se prolonge depuis la rue Bleury jusqu'aux confins de Notre-Dame-de-Grâce.

Non loin, dans la campagne, sur le versant de

5. Cet enfant à son baptême (1799) reçut les prénoms de F.-M.-Joseph; dans l'acte de tutelle de 1812, il est appelé John. —E.-Z.-M.

ce contrefort, toute une suite de villas s'étagaient à diverses hauteurs. Protégés contre les rafales de l'ouest ou du nord, ces cottages s'entouraient de jardins "souriant au soleil" et qui produisaient des pommes extraordinaires comme la Fameuse, la Saint-Laurent, la Grise et autres.

C'est dans ce cadre pittoresque que se dessinait la propriété de Belestre-McDonell, laquelle avait environ un arpent et demi de largeur par trois arpents de profondeur. De cet endroit, on avait vue sur les faubourgs qui surgissaient autour du carré Chaboillez, aux environs du collège de Montréal (maintenant place du marché à foin) et dans le Griffintown.

L'avocat McDonell avait son bureau rue Saint-Vincent, à quelques pas de l'atelier où s'imprimait *la Minerve*. Voisin et ami de Ludger Duvernay, il fut mis au courant du projet de fondation d'une société nationale, et de bon coeur, il offrit son superbe emplacement pour le banquet qui allait réunir les notabilités canadiennes-françaises, ainsi qu'un groupe d'intellectuels irlandais, écossais et américains.

L'année suivante, l'hôte de la Société Saint-Jean-Baptiste, que l'on appelait fréquemment de Belestre-McDonell ou McDonell-Belestre, épousa une demoiselle Elizabeth Pickell, soeur de l'avocat John Pickell, qui fut député de Sorel.

Ensuite, se produisent les prodromes de l'insurrection qui éclate en 1837. John McDonell, chez qui se réunissaient les rebelles, est arrêté et

subit un procès en 1839.⁶ Relâché après quelques mois de détention, il est présent au baptême de son quatrième enfant, le 27 février 1841. Par ailleurs, l'on sait, au moyen de *Directory* de Montréal que de 1843 à 1847 il habite encore sa maison du faubourg Saint-Antoine.

Après cette date, il part demeurer à Saint-Anicet,⁷ et il y avait son domicile, lorsqu'à l'été de 1851, il fut dans la pénible obligation de demander au tribunal de Montréal d'interdire sa soeur Marguerite-Cécile, atteinte d'aliénation mentale. Pour la protection des biens de la malade, il demandait la nomination d'un curateur. L'interdiction fut prononcée le 28 août, et John McDonnell devint l'administrateur de la succession. Les choses demeurèrent en cet état jusqu'en 1866.

Au moment où le Canada s'apprête à adopter le régime fédératif, Montréal a grandi considérablement; les faubourgs débordent; les maisons s'échelonnent dans toutes les directions le long des routes carrossables. Des usines se construisent chaque côté du chemin de fer du Grand-Tronc, en opération depuis 1847, et qui traverse les anciens fiefs Saint-Joseph et Saint-Augustin. Sans tarder les grands propriétaires terriens ont divisé leurs fer-

6. L.-O. David, *Les Patriotes de 1837-38*; E.-Z. Massicotte, *Faits curieux de l'histoire de Montréal*, chapitre des sociétés politiques secrètes canadiennes-françaises: les Chasseurs; J.-G. Barthe, *Souvenirs d'un demi-siècle*, p. 271, 379.

7. John McDonnell cessa de figurer au tableau du barreau en 1850. Durant son séjour à Montréal, il avait fait baptiser six enfants à Notre-Dame: Georgianna-Elisabeth-Alexina, en 1836; Stewart-Angus-Sandhaig, en 1837; John-François, en 1839; Jean-François Picotté de Belestre, en 1841; Guillaume-Théophile-Benjamin, en 1843, et Marie-Louise-Higginson, en 1845. —E.-Z.-M.

mes en emplacements pour satisfaire les flots de la population que la métropole attire. Voulant profiter du *boom*, le sieur McDonell songea à disposer de l'héritage maternel avantageusement, et, le 24 avril 1866, l'arpenteur J.-V. Regnaud lui remet le plan d'une subdivision de la propriété Belestre-McDonell en vingt-quatre lots. Ce plan, que nous possédons, laisse voir que le terrain formait un quadrilatère ayant 159 pieds rue Saint-Antoine, 504 rue Saint-François de Sales, 159 rue Saint-Janvier et 408 à l'ouest.

Le 3 mai 1866, le shérif Tancrede Bouthillier était nommé tuteur à la substitution créée par feu dame McDonell, et il obtenait l'autorisation de vendre l'emplacement substitué. Les lots trouvèrent preneurs assez rapidement entre le 16 novembre 1866 et le 18 janvier 1867.⁸ Par la suite ces lots changèrent de maîtres plusieurs fois et toutes les rues qui bordaient ou qui traversaient le terrain, sauf une, furent rebaptisées. La petite rue tracée au centre de l'emplacement devait s'appeler Belestre, elle devint la rue Donegani, du nom du propriétaire voisin; au nord, la rue Saint-Janvier prit le nom d'Osborne et la rue Saint-François de Sales se transforma en Windsor.

Lorsque vers 1887, le C. P. R., décida d'accrocher son terminus de l'ouest au flanc du coteau Saint-Antoine, ses ingénieurs firent choix, pour

8. John McDonell mourut la même année et il fut inhumé à Saint-Anicet le 13 décembre 1867, trois jours après son décès. Son acte de sépulture, que nous devons à l'obligeance de M. le protonotaire S.-A. Brodeur, est signé par Stuart McDonell, fils du défunt, Antoine Marion, marchand, P. Adhémar et l'abbé R. Rochette.

ériger la gare terminale, de l'ancienne propriété McDonell, près du Square Dominion. La partie nord de l'emplacement seule, fut d'abord acquise; plus tard (1910) quand la Compagnie voulut doubler l'étendue de son édifice elle engloba également la partie sud, en sorte que de nos jours la gare Windsor occupe tout le terrain que Marie-Anne Picotté de Belestre légua à ses descendants.

Ajoutons maintenant une série de questions.

Le site cher aux patriotes étant retrouvé, y posera-t-on une plaque pour rappeler aux passants la page d'histoire qui fut vécue en cet endroit, il y a quatre-vingt-douze ans ?

Est-ce que le notaire Victor Morin, dont je parlais au début, et qui fut pendant dix ans président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, est prêt à exécuter son engagement ?

Enfin est-ce que les autorités du C. P. R., le permettront ?⁹
(Mai 1926).

E.-Z. MASSICOTTE.

9. L'exécutif du C.P.R. ayant acquiescé au projet, M. le notaire Victor Morin, le 24 juin 1926, en face d'une foule de plusieurs milliers de personnes qui bloquaient complètement toute circulation, et comme les dernières notes de l'hymne national mouraient, dévoila la plaque commémorative qu'il s'était engagé à faire poser sur le flanc de la gare Windsor, sur la rue du même nom. Cette plaque porte le texte suivant:

Je Me Souviens
Site du Jardin de
John de Bellestre MacDonell
Où la Société Saint-Jean-Baptiste fut fondée
par Ludger Duvernay
le 24 juin 1834.
Hommage de Victor Morin
Ancien président général
le 24 juin 1926.

*Note IV**La Saint-Joseph*

Dans le cours du mois de juin 1615, trois Frères Récollets arrivèrent de France à Québec. Leurs noms étaient Joseph Le Caron, Denis Jamay et Jean Dolbeau; ce furent les premiers prêtres du Canada. Avec eux était le Frère lai Pacifique, qui mourut dans la colonie.

Neuf années plus tard, en 1624, le Frère Le Caron écrivait dans un mémoire adressé au provincial de son ordre, à Paris: "Nous avons fait une grande solennité où tous les habitants se sont trouvés et plusieurs Sauvages, par un voeu que nous avons fait à saint Joseph, que nous avons choisi pour le patron de ce pays et le protecteur de cette église naissante."

Je note le mot "habitant" qui se rencontre déjà en 1621 pour désigner non pas les Français allant et venant mais les individus fixés en permanence dans la colonie.

On doit croire que, d'année en année, à partir de 1624, la fête de saint Joseph a dû être célébrée avec tous les honneurs, cependant il n'en est fait mention de nouveau qu'en 1637.

En 1637, les Récollets n'y étaient plus, mais les Jésuites se montraient fidèles à l'usage établi. Le P. Paul Le Jeune s'exprime comme suit: "La fête du glorieux patriarche saint Joseph, patron et protecteur de la Nouvelle-France, est l'une des grandes solennités de ce pays. La veille de ce jour, qui nous est si cher, on arbora le drapeau et

fit jouer le canon. Monsieur le Gouverneur fit faire des feux de réjouissance aussi pleins d'artifices que j'en aie guère vus en France. L'on avait dressé un pan sur lequel paraissait le nom de saint Joseph en lumière. Au dessus de ce nom sacré brillaient quantité de chandelles à feu, d'où partirent dix-huit ou vingt petits serpentaux qui firent merveille."

Il y eut des fusées, un petit château flanqué de quatre tourelles, quatre roues tournantes, une croix à feu qui scintillait comme un diamant. Enfin, il y eut tant de choses ravissantes que les Sauvages et aussi les Français ne pouvaient en croire leurs yeux. Le dessin qui représente les formes de l'action de l'appareil de ces feux est fort nettement tracé. C'était l'oeuvre des sieurs Jean Bourdon et Gourdeau de Beaulieu. Outre M. de Montmagny, toutes les notabilités de Québec et du voisinage assistaient au spectacle. Après 1637, tous les ans, jusqu'à 1651, même célébration, avec certaines variantes immanquablement. ¹

On a dit que les Pères Jésuites se montraient hostiles aux feux de la Saint-Joseph et de la Saint-Jean par suite de malentendus entre eux et le gouverneur. Cela aurait été possible vers 1663, du temps de M. de Mézy, mais pas avec de Montmagny et d'Ailleboust, de 1636 à 1651.

De 1651 à 1660 nous n'avons rien sur la fête, mais l'on suppose que la démonstration populaire ou feu de joie n'a point continué; il ne devrait pas en être de même à l'église où les choses devaient

1. Voir les *Relations des Jésuites*, le *Journal des Jésuites* et B. R. H., 1916, p. 77 et suivantes.

se passer comme à l'ordinaire. En 1660 les mentions écrites recommencent. A partir de 1664 la fête, selon toute apparence, cesse d'avoir des allures populaires, mais nous savons qu'elle a continué à être observée à l'église comme à présent. Les feux de joie, vieille coutume française, ont été en vogue parmi les Canadiens pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste depuis 1636 jusqu'à nos jours. Les origines des deux fêtes nous sont donc clairement indiquées. La Saint-Joseph a gardé son caractère religieux, l'autre ses allures populaires sans se séparer de la religion; elle réunissait les deux qualités voulues pour devenir notre fête nationale lorsque Duvernay lui donna une constitution.

Vers 1690, le P. Chrétien Leclercq² observe que la dévotion à saint Joseph s'était conservée vive et efficace parmi les habitants de la colonie, et nous pouvons en dire autant au vingtième siècle, car chaque année, à l'anniversaire, on annonce au prône de nos églises qu'une grand'messe sera chantée en l'honneur de saint Joseph.

Le rituel du diocèse de Québec promulgué en 1703 par Mgr de Saint-Vallier, prescrit la célébration de la Saint-Joseph comme premier patron du pays, le 19 mars, et celle de la Saint-François-Xavier, second patron, le 3 novembre. La Saint-Louis y est notée comme fête ordinaire. Le nouveau rituel de 1830 conserve le même ordre de chose à cet égard.

Benjamin SULTE.

(1870).

2. L'Etablissement de la foi dans le Nouveau-Monde, publié en 1691; B. R. H., 1921, p. 234; 1916, p. 80.

Table des Matières

Pages

Préface de M. Victor Morin, ...	7
LA SAINT-JEAN-BAPTISTE, 1636-1852, ...	13
Culte du soleil, ...	13
La Saint-Jean en Europe, ...	16
La Saint-Jean sous le régime français, ...	22
Autres fêtes populaires, ...	27
La Saint-Jean au début du régime anglais, ...	31
Etat politique du pays en 1834, ...	34
Premiers banquets, 1834-1836, ...	39
Première célébration aux Trois-Rivières, ...	44
Extension de la Société après les troubles, ...	46
Fondation à Québec, ...	48
Fondation à Ottawa, ...	53
L'érable, ...	55
Le castor, ...	59
Couleurs nationales, ...	66
Ludger Duvernay, ...	68
L'idée de Duvernay, ...	77
La fête nationale, ...	80
LES ANCETRES DE LUDGER DUVERNAY, ...	85
APPENDICE :	
1. The Canadian Beaver, ...	105
2. The Beaver of the Canadian Arms, ...	106
3. Où a été fondée la Société Saint-Jean-Baptiste en 1834 ?, ...	110
4. La Saint-Joseph, ...	118



Index Général

	Page
Acadie, ...	60, 105, 107
Aide-toi, le Ciel t'aidera, société, ...	41
Ailleboust, Louis d', gouverneur général, ...	24, 25, 119
Alexander de Menstrie, sir Wm., ...	60, 64, 105, 107-110
Ami de la Religion et du Roi, l', ...	69, 70
Aneau, Louis, ...	94
Anseau de Berry et des Essarts, Benjamin, ...	96, 97, 98
Argent monnayé, voir Monnaie.	
Argus, l', ...	70, 72
Aubin, Narcisse, ...	49, 50, 51
Aubuchon, Jacques, ...	92, 99
Audet, lieutenant-colonel, ...	66
Audy, M., ...	43
Aylwin, Thomas-C.	52
Bagot, sir Charles, gouverneur général, ...	53
Baillargé, abbé F.-A.	8
Baillargeon, Mgr Charles-François, ...	51
Bailly, Louise-Charlotte, ...	69
Bains de la Saint-Jean, ...	33, 34
Baker, ...	40
Balfour, sir James, ...	109, 110
Banques, ...	64, 106
Barbeau, Pierre, sellier, ...	86
Bardy, Céline, ...	50
Bardy, Pierre-Martial, médecin, ...	21, 39, 43, 47, 50, 52 79
Bazire, Charles, ...	98
Beaudry, Hon. J.-L.	112
Beauvais, capitaine de la côte à Batiscan, ...	102
Beauport, fête de, condamnée, ...	29
Beaver Club, ...	64
Bédard, Elzéar, ...	41
Belleau, G., ...	52
Bellerive, île, ...	89
Berthault, Jeanne, ...	94
Beverwoorde, Ysebrant, famille allemande, ...	60, 105
Bidwell, Marshall S.	41
Bière d'épinette, ...	32, 53
Billets de banque, ...	64, 106
Blanchard, réformiste anglais, ...	41
Bleuxy, capitaine de, ...	40
Boivin, F.-X., ...	69
Boucher, Pierre	58, 91-93, 95
Boucherville, village, ...	44, 46
Boucherville, G.-B. de, ...	112

Bourdages, Louis, ..	41
Bourgerie, Jean, ..	93
Bouthillier, Tancrede, shérif, ..	116
Briand, Mgr Jean-Olivier, ..	27
Brown, Thomas Starow, ..	40, 112
Brymner, Douglas, archiviste, ..	105
Burditt, sir Thomas, ..	41
Bureau, J. ..	50
Bureau, J.-Napoléon, avocat, ..	44, 86
Bureau, Pierre, ..	69
Cachelière, Jacques, ..	98, 99
Canada Bank, ..	64, 106
Canadien, le, ..	8, 41, 56, 57, 68, 69, 106
Canadienne, la, corps de musique québécois, ..	51, 52
Carignan, régiment de, ..	25
Carleton, sir Guy, gouverneur général, ..	64
Caron, Hon. René-Edouard, ..	52
Carson, réformiste anglais, ..	41
Cartier, sir Georges-Etienne, ..	41, 46, 77
Castor, le, ..	8, 9, 51, 57, 59-65, 105-110
Catalogne, Gédéon de, ..	103
Cauchon, Joseph, ..	50, 52
Caughnawaga, village, ..	23
Cent-Associés, Compagnie des, ..	22, 24
Chalifoux, M. ..	48
Champagne, Antoine et Isidore, ..	55
Champlain, Samuel, ..	85, 86
Charlevoix, Père F.-X., ..	31, 62, 63, 106
Châteauevert, Charles, ..	50
Chauveau, P.-J.-O., ..	52
Chevalier, Joseph et Thérèse, ..	103
Chevaux canadiens, ..	30, 31
Chiniquy, abbé Charles-Pascal-Télesphore, ..	51
Chorel, Anne-Charlotte, ..	100-102
Chorel, François, ..	99, 101, 103
Chouart, Antoinette, ..	94
Chouayens, les, ..	36
Christian Sentinel, The, ..	72
Colons, premiers, ..	21, 58
Condé, prince de, ..	61
Conseil souverain, ..	26
Constitutionnel, le, ..	70
Corriveau, P. ..	50
Couc, Jeanne, ..	93
Crevier, voir Duvernay.	
Crevier, André, médecin, ..	88
Crevier, Antoine, ..	90, 91
Crevier, Jean, ..	90, 94-97, 100
Crevier, Jeanne, ..	91

Crevier, Joseph, ...	102
Crevier, Marguerite, ...	89, 93
Crevier, Marie, ...	90, 91, 93-97
Crevier dit Bellerive, Nicolas, ...	89, 95, 96, 102, 103
Crevier dit Duvernay, Jacques, notaire, ...	103, 104
Crevier dit Duvernay, J.-B., ...	90, 91, 95, 96, 99, 100, 102
Crevier dit Duvernay, Joseph-Marie, notaire, ...	70, 104
Crevier dit Duvernay, Pierre, notaire, ...	103
Crevier dit Lamêlée, Christophe, ...	87-92, 95
Crevier dit Lamêlée, François, ...	88, 89
Dandonneau, Marguerite, ...	93
Delaplace, Père Jacques, ...	24
Delettre dit le Wallon, Thierry, ...	98, 99
Denaut, Mgr Pierre, ...	29
Derome, P.-M., ...	50, 52
Desjarlais, Joseph, ...	71
Desmarest, Jean, ...	93
Dizy dit Montplaisir, Charles, ...	88
Dizy dit Montplaisir, Michel-Ignace, ...	94
Dizy dit Montplaisir, Pierre, ...	102
Dolbeau, Père Jean, ...	118
Donegani, John, sa résidence, ...	113, 116
Doucet, François, fils	86, 87
Dugast, Vincent, ...	98, 99
Dugré, Père Alexandre, S.J., ...	48
Dumay, capitaine, 1621, ...	85
Duverger, Elizabeth, ...	69
Duvernay, ce nom, ...	99, 100
Duvernay, traiteur, 1621, ...	85, 86
Duvernay, Joseph-Ludger, voir tout le livre.	
" sa biographie, ...	68-77, 104
" ses incarcérations, ...	73-76
" sa généalogie, ...	68, 85-104
" sa mort, ...	8, 76, 77
" ses journaux, ...	69-73, 76
Duvernay, Ludger-Denis et Ludger-Napoléon, ...	76
Duvernay, dit Saint-Germain, Alexandre, ...	86, 87
Elliott, T.-Frédéric, ...	35-37
Enard, Jeanne, ...	88, 89, 93, 94, 96, 98, 99, 103
Erable, arbre, feuille, ...	8, 9, 43, 51, 55-59, 65
Erable, sucre d', ...	58, 59
Evans, William, agronome, ...	41
Faucher, capitaine, ...	49
Fêtes populaires supprimées, ...	26-30
Fêtes populaires, voir Saint-Eloi, Saint-Thibault, Saint-Crépin, Saint-Nicolas, Pains de sainte Geneviève, Saint-Louis, Saint-Jo- seph, Saint-Jean, de la paroisse.	
Fiset, Olivier, ...	50
Foires aux chevaux, ...	30, 31

Fortin, Pierre, ...	76
Fournier dit de la Ville, Jacques, ...	93
Fournier, Téléphore, ...	50
Franklin, Benjamin, ...	63, 106
Frontenac, comte de, gouverneur général, ...	60-62, 107, 109
Gagnon, P.-A., ...	50
Gamelin dit Lafontaine, Michel, ...	93, 98
Gaspé, Philippe Aubert de, ...	31
Gatineau dit Duplessis, Nicolas, ...	91, 95, 97
Gatineau, rivière, ce nom, ...	91
Gauvreau, Etienne, ...	76
Gazette de Montréal, la , ...	64, 106
Gazette de Trois-Rivières, la	69, 70, 72
Giffard, Robert, ...	22
Gingras, H. et P., ...	50
Godefroy de Saint-Paul, ...	101
Gosselin, ...	40
Gouvernement responsable, ...	37, 38, 42
Grand-Tronc, chemin de fer du, ...	115
Gratton dit Saint-Onge, Pierre, ...	93
Gray, William, imprimeur à Montréal, ...	64
Grenier, J., ...	50
Greslon, Père Adrien, ...	23
Guchet, P.-O., ...	50
Habitants, Compagnie des, ...	22, 24
Habitant, ce terme, ...	118
Harnois, Augustin et Marie-Reine-Anne, ...	71
Hart, Gerald, ...	64
Hertel, François, ...	90
Hertel, Marguerite, ...	90, 95, 96
Howe, Hon. Joseph, ...	40
Hubert, Paul, ...	97
Huguet-Latour, Henriette, ...	112
Hume, Joseph, ...	40, 41
Humphrys, Alexander, ...	107, 108
Huston, J., ...	50
Iberville, village, ...	44
Immigration, 1617-1640, ...	21, 22
Indépendance du Canada, ...	37
Indes, Compagnie des, ...	62
Iroquois, ...	24, 25, 94
Jacquet dit Laverdure, Jean, ...	97
Jamay, Père Denis, ...	118
Janot, Cécile, ...	97
Jehlen, restaurateur, ...	40, 110
Jésuites, hostiles aux feux de joie, ...	22-25, 118-120
Jours fériés, ...	26-30
Juifs, congrégation à Montréal, 1768, ...	57
Julien, Jacques, ...	96

Kimbert, René-J., ...	86, 87
Laberge, ...	40
Labouchère, ...	40
La Fayette, ...	41
Lafond, Pierre, ...	92
La Fontaine, sir Louis-Hyppolite, ...	8, 40
Lagacé, J.-B., ...	11, 80
Lallemant, Père Jérôme, ...	22-24
La Rue, Hubert, médecin, ...	25, 27, 28, 33, 40, 49
Lauzon, Jean de, grand sénéchal, ...	25
Laval, Mgr de, ...	25, 119
Le Caron, Père Joseph, ...	118
Lefebvre, Pierre, ...	94
Le Gardeur de Repentigny, Pierre, ...	22
Légaré, Joseph, peintre, ...	51
Le Jeune, Père Paul, ...	22-24, 119
Leloutre, Louise	89, 95, 96
Le Mercier, Père François, ...	25
Le Moine, sir James-M., ...	48
Le Tourneur, ...	40
Lévesque, R.-T., ...	50
Lhuillier, Archange, ...	104
Lionnais, Hardouin, ...	112
Louis XIV, ...	19, 62
Lucas, Marie, ...	92
Mackenzie, sir James, ...	41
Mackenzie, William Lyon, ...	40, 41
Manereuille, Charles du Jay de, ...	96, 97
Marchand, Marie-Madeleine, ...	94
Marier, Pierre, ...	55
Marmette, S.	50
Massicotte, E.-Z.	11, 40, 80, 117
Mathieu, L.	50
McDonell, Eneas-Joannes, ...	112, 113
McDonell, John, avocat, ...	40, 111-117
McDonell, Marguerite-Cécile, ...	113, 115
McDonnell, Duncan Cameron, capitaine, ...	112
Médailles, ...	62-64, 106
Melbourne, lord, ...	38
Mercury, le, ...	56, 72
Mesplet, Fleury, ...	64
Métiers, corporations de, ...	28, 29, 39
Minerve, la, ...	72, 73, 76
Mondelet, Charles, ...	70
Monnaie, ...	62, 64, 65, 106
Monnaie de carton du Congrès américain, ...	64
Montigny, ...	96, 97
Montmagny, M. de, gouverneur général, ...	22-24, 119
Montréal, cimetières, ...	76

Montréal, collège de, ...	114
Montréal, écusson de, ...	61, 65
Monts, M. de, ...	61
Moral, Marie et Marthe, ...	93, 94
Moral, Marie-Gertrude, ...	100
Moral, Quentin, voir Saint-Quentin.	
Morandière, Etienne et Etienne-Abel, de la, ...	69
Morandière, Marie-Anne-Julie de la, ...	63-70, 104
Morin, Hon. A.-N.	8, 72, 73
Morin, Victor, ...	79, 111, 117
Morris, réformiste anglais, ...	41
Napoléon III, ...	66, 67
Nationale française, société, fondation, ...	57
Neilson, Hon. John, ...	52
Nicolet, collège de, ...	33
Nicolet, Jean, ...	88
Nord-Ouest, Compagnie du, ...	64, 65
Normandin, Daniel, huissier, ...	102
Normandin, Mathurin, ...	98, 99
Nos Institutions, notre langue et nos lois, ...	8, 51, 53, 55, 56, 59
Nouvelle Ecosse, ...	34, 35, 38, 40, 60, 105, 107
O'Callaghan, Edmund-B., médecin, ...	40
O'Connell, Daniel, ...	40, 41
Orléans, île d', ...	25, 33
Ottawa, ville, ...	48, 53-55
Pacifique, Frère lai, ...	118
Pain bénit, ...	32, 47
Pains de sainte Geneviève, fête des, ...	29
Panet, Bonaventure, ...	41
Papineau, Joseph, ...	41
Papineau, Louis-Joseph, ...	8, 39-41, 49, 73, 75
Paradis, Ovide, ...	50
Parent, Etienne, ...	8, 39, 50-52, 56, 57, 106
Paroisse, fête de la, ...	28, 39
Passard dit La Bretonnière, Jacques, ...	101
Pasteur, Charles-Bernard, ...	69, 112
Pellerin dit Saint-Amant, Marie-Jeanne et Pierre, ...	93, 94
Pelletier dit la Prade, Michel, ...	99
Perrault, Joseph-François, protonotaire, ...	56
Perreault, Charles-Ovide, ...	40
Péré, Jean, ...	98, 99
Petit, Jacques, ...	94
Phips, sir William, amiral, ...	62
Picault, E.-P., médecin, ...	112
Pickell, Elizabeth et John, ...	114
Picotté de Belestre, Marie-Anne, ...	113, 117
Piescaret, chef algonquin, ...	90
Plamondon, J.-P.	50
Plamondon, Louis, hôtelier, ...	45

Pontbriand, Mgr Henri-Marie Dubreuil de, ...	26, 28
Population, ...	22, 61, 92
Puygibault, Marguerite, ...	69
Quatre-vingt-douze Résolutions, ...	8, 38-40, 75
Québec, ville, ...	31, 43, 48-53, 60, 61, 107
Ragueneau, Père François	24
Récollets, les, ...	118
Regnaud, J.-V., arpenteur, ...	116
Rendre le peuple meilleur, cette devise, ...	8, 68
Renou dit Lachapelle, François, ...	93
Rhéaume, J.-P., avocat, ...	50
Rivard, François, ...	94
Rodier, E.-E.	40
Roebuck, John-Arthur, ...	40, 41
Rogers, Rev, Charles, ...	108, 109
Rouillard, Mathieu, ...	97
Rowen, W.-H.	50
Roy, Elzéar, ...	11, 80
Russell John, lord, ...	45
Saint-André, société, ...	53, 57
Saint-Athanase, voir Iberville.	
Saint-Benoit, village, ...	44
Saint-Charles, village, ...	44
Saint-Crépin, fête populaire, ...	29
Saint-Christophe, île, ...	92
Saint-David, société, ...	57
Saint-Denis, village, ...	44
Saint-Eloi, fête populaire, ...	28, 29
Saint-Eustache, village, ...	44
Saint-François-du-Lac, ...	23, 89, 90, 95, 102
Saint-Georges, société, ...	53, 57
Saint-Jacques-l'Achigan, village, ...	44
Saint-Jean, Pierre, médecin, ...	55
Saint-Jean, île d'Orléans, ...	33
Saint-Jean-Baptiste, agneau, ...	9, 48
Saint-Jean-Baptiste, fondation, ...	39-44
Saint-Jean-Baptiste, première idée émise de la, ...	39
Saint-Jean-Baptiste, bannière, ...	51, 68
Saint-Joseph, fête de, ...	24, 27, 28, 118-120
Saint-Louis, fête populaire	30, 31, 39, 43, 120
Saint-Nicolas, fête des enfants, ...	29
Saint-Ours, village, ...	44
Saint-Patrice, société, ...	53, 57
Saint-Quentin, Quentin Moral de, ...	96
Saint-Sauveur, faubourg à Québec, ce nom, ...	23
Saint-Sauveur, abbé Jean Lesueur de, ...	23
Saint-Thibault, fête populaire, ...	28, 29
Saint-Thomas-de-Montmagny, village, ...	49
Saint-Vallier, Mgr J.-B., de	26, 120

Sauvageau, Charles, chef de fanfare, ...	51, 52
Savard, Joseph	50
Shiners, ce mot, ...	53-55
Sicotte, Louis-Victor, ...	40, 112
Signal, Mgr Joseph, ...	30
Société allemande, fondation, ...	57
Soissons, comte de, ...	61
Solstice d'été et d'hiver, ...	14, 17
Soulard, Auguste, ...	52
Spectateur, le, ...	69, 73
Starnes, Hon. Henry, ...	112
Stobbs, George, ...	72
Sucre d'érable, ...	58, 59
Taché, Etienne-Pascal, médecin, ...	49
Taché, Joseph-Charles, ...	50
Talon, Jean, intendant, ...	62
Teale, Corneille, ...	98, 99
Tempérance, la, ...	50-52
Terrebonne, village, ...	30, 44
Tétreau, Jacques et Marie-Anne, ...	103
Thunaye, Félix, chirurgien, ...	97
Toronto, ville, ...	43
Tourangeau, médecin, ...	50
Tracey, Daniel, ...	41, 74
Tracy, marquis de, ...	25
Traite des pelleteries, ...	24, 60-63, 98, 99
Tricolore au Canada, le drapeau, ...	66, 67
Trois-Rivières, ...	8, 23, 24, 33, 39, 69-71, 85, 87
Trois-Rivières, incendies, marchés, voirie, ...	71
Trois-Rivières, registres, ...	91
Trois-Rivières, premier banquet, ...	44, 45
Trois-Rivières, la Saint-Patrice en 1776, ...	57
Tronquet, Guillaume, ...	22
Trottier de Beaubien, J.-C., médecin, ...	55
Troubles de 1837-1838, ...	39, 43, 46, 73, 74, 76
Trudeau, Père A.-J.-O., o. m. i., ...	112
Turgeon, J.-E., ...	55
Turney, John, ...	40, 41
Vacher dit Lacerte, Charles, ...	100
Vallée, médecin, ...	40
Vaudry, Jacques, ...	94
Ventadour, duc de, ...	61
Vézina, P.-E., ...	86
Viger, Denis-Benjamin, ...	8, 41, 43, 44, 46, 56
Viger, Jacques, ...	40, 41, 65
Vimont, Père Barthélémy, ...	22, 24
Vindicator, le, ...	74
Vondenvelden, William, arpenteur, ...	70
Waller, Jocelyn, rédacteur, ...	41, 73